LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 27 JANVIER 2014

VOLUME 162

ODETTE GAGNON et JEAN LAROSE Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS 215, rue Saint-Jacques, Bureau 110 Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL, Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité et pour M. Michel Arsenault

Me LAURENT THEMENS pour le Fonds de solidarité

Me CHARLES LEVASSEUR pour M. Gérard Cyr

Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec

M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Ouébec

Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
MICHEL ARSENAULT	8
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	8

LISTE DES PIÈCES

	PAG	Ε
114P-1333.1	£coute électronique 08-0459_4560	
	du 20 avril 2009	
	9	4
114P-1333.2	: Transcription de l'écoute	
	électronique 08-0459_4560 du 20	
	avril 2009	
	9	4
114P-1334.1:	Écoute électronique 08-0459_2124 du 17	
	février 2009	
	18	7
114P-1334.2:	Transcription de l'écoute électronique	
	08-0459_2124 du 17 février 2009	
	18	7
114P-1335.1:	Écoute électronique 08-0459_2723 du 5	
	mars 2009	
	18	8
114P-1335.2:	Transcription de l'écoute électronique	
	08-0459_2723 du 5 mars 2009	
	18	8
114P-1336.1:	Écoute électronique 08-0459_2796 du 5	
	mars 2009	

114P-1336.2: Transcription de l'écoute électronique 08-0459 2796 du 5 mars 2009

188

114P-1337.1 : Écoute électronique 08-0459_2177

du 17 février 2009

240

114P-1337.2 : Transcription de l'écoute

électronique 08-0459 2177 du 17

février 2009

- 6 -

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-septième 2 (27ième) jour du mois de janvier, 3 PRÉLIMINAIRES 4 5 6 M. MICHEL ARSENAULT: 7 Madame, Monsieur. LA PRÉSIDENTE : 8 9 Alors, bonjour à tous. Est-ce que... Bonjour, Monsieur Arsenault. Maître LeBel, est-ce que les 10 11 avocats peuvent s'identifier, s'il vous plaît? 12 Me SONIA LeBEL : 13 Alors, Sonia LeBel pour la Commission. Me KEITH RITI: 14 Bonjour. Keith Riti pour la Commission. 15 16 Me ANDRÉ RYAN: 17 Bonjour. André Ryan pour le Fonds de solidarité et pour le témoin. 18 19 Me LAURENT THEMENS: 20 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de solidarité. 21 Me CHARLES LEVASSEUR : 22 Bonjour. Maître Charles Levasseur pour monsieur 23 24 Gérard Cyr.

- 7 -

1	Me MÉLISSA CHARLES :
2	Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
3	construction du Québec.
4	M. YURI TREMBLAY:
5	Bon matin. Yuri Tremblay pour l'Union des
6	municipalités du Québec.
7	Me DENIS HOULE :
8	Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
9	l'Association des constructeurs de routes et grands
10	travaux du Québec.
11	Me SIMON LAPLANTE :
12	Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
13	constructeurs de routes et grands travaux du
14	Québec.
15	Me JOSÉANE CHRÉTIEN :
16	Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
17	Québec.
18	Me PIERRE POULIN :
19	Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
20	poursuites criminelles et pénales.
21	LA GREFFIÈRE :
22	Si vous voulez vous lever debout pour être
23	assermenté, Monsieur.
24	
25	(09:33:41)

1		L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-septième
2		(27ième) jour du mois de janvier,
3		
4		A COMPARU:
5		
6		MICHEL ARSENAULT, retraité
7		
8		LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :
9		
10		INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :
11	Q.	[1] Merci. Alors, bonjour, Monsieur Arsenault.
12		Bienvenue.
13	R.	Bonjour, Madame.
14	Q.	[2] C'est une question qu'on va avoir l'occasion
15		d'explorer plus à fond ensemble au cours des
16		prochains jours, mais j'ai le goût de commencer par
17		vous demander, ce matin, là, en date d'aujourd'hui,
18		quelle est votre relation avec monsieur Accurso?
19	R.	Je lui parle à l'occasion, on a soupé il m'a
20		invité à souper après ma décision prise pour ma
21		retraite. Sa conjointe et la mienne partagent des
22		repas à l'occasion. Elles ont les mêmes affinités,
23		ce sont deux joueuses de piano, des femmes aiment
24		la musique et on se rencontre à l'occasion.
25	Q.	[3] Est-ce que c'est la définition d'un ami ça pour

- 1 vous?
- 2 R. C'est certainement pas un ennemi, mais c'est pas un
- 3 ami que je vois à toutes les semaines, là, mais on
- 4 se parle à l'occasion et on partage des repas à
- 5 l'occasion.
- Q. [4] O.K. Donc, plus qu'une connaissance.
- 7 R. Oui.
- 8 Q. [5] Parfait. On peut peut-être parler un peu de
- 9 votre expérience de travail, ce qui vous a amené
- 10 comme président de la FTQ. Je pense que c'est
- important qu'on comprenne un peu, là, le
- cheminement qui vous a amené là puis qu'on puisse
- explorer effectivement les différents... les
- 14 différents rôles que vous avez joués au cours des
- 15 années. Votre expérience professionnelle, Monsieur
- Arsenault, est-ce que vous êtes en mesure de nous
- en parler un peu?
- 18 R. Bien, je voudrais commencer par vous dire que j'ai
- grandi dans une ville minière qui s'appelle
- 20 Murdochville. Je suis arrivé là à l'âge de quatre
- ans et en dix-neuf cent cinquante-sept (1957), mes
- parents ont décidé de m'envoyer à une maternelle
- 23 privée francophone parce que je ne parlais pas le
- français et pour pouvoir m'envoyer, bien sûr, à
- 25 l'école française. Et Murdochville était à ses

1	débuts et, bien sûr, étant anglophone à l'époque,
2	on parlait anglais, je fréquentais des familles
3	d'anglophones et j'ai vu immédiatement la
4	différence. Nous, on demeurait sur la deuxième rue,
5	la ville est bâtie en flanc de montagne et on était
6	trois à l'époque. On avait une maison pas de sous-
7	sol. Nos voisins, les O'Connor qui étaient des
8	irlandais, eux, ils avaient neuf, dix (10) enfants,
9	une maison de deux chambres, pas de sous-sol. Et
10	lorsque t'allais chez tes amis anglophones, il y
11	avait des sous-sols finis, des salles à manger. À
12	l'école, c'était la même chose. Les francophones,
13	on allait à l'école dans des camps de mineurs.
14	Notre sport, c'était de jouer à la tag sur la
15	galerie. Les anglophones, eux, avaient un gym
16	moderne avec des planchers cirés. C'étaient des
17	bons joueurs de basket-ball, et caetera. Et dès mon
18	jeune âge, j'ai vu les les inégalités qui
19	pouvaient y avoir à cette époque-là dans les villes
20	industriels puis dans le monde industriel.
21	Lorsque je suis arrivé en dix-neuf cent
22	soixante-huit (1968), mon père a été terrassé au
23	début de la cinquantaine par une crise cardiaque,
24	il est décédé. J'étais l'aîné d'une famille de cinq
25	enfants et j'ai fini mon cours technique en

1		électrotechnique. Et en dix-neuf cent soixante-neuf
2		(1969), je suis allé travailler à la mine. Et là
3		également je me suis rendu compte que mon
4		bilinguisme faisait en sorte que les les
5		travailleurs avaient confiance en moi. Mon
6		contremaître était un anglophone, le contremaître
7		général, le surintendant, dans ce temps-là, on
8		appelait ça le gérant ou l'assistant gérant de la
9		mine, et caetera, et tout se passait en anglais.
10		Nos rapports quotidiens étaient en anglais. Et dans
11		la fonderie, entre autres, je dirais qu'il y a
12		peut-être cinquante pour cent (50 %) des gens qui
13		étaient illettrés, francophones, bien sûr.
14		Et là ça a vite fait de moi un leader et
15		les gars me disaient : « Écoute, t'as du crayon, tu
16		parles anglais en plus, on aimerait ça que tu nous
17		représentes » et je suis devenu assez vite délégué
18		syndical pour le département électrique et
19		ensuite
20	Q.	[6] Donc, je comprends que rapidement vous vous
21		êtes impliqué dans
22	R.	En soixante-quatorze (74), à l'âge de vingt-trois
23		(23) ans, j'ai été élu président de la section
24		locale qui était une grosse section locale. Une
25		section locale de quinze cents (1500) membres, pas

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1	toujours des membres faciles. Et après deux
2	négociations difficiles, le gouvernement de Pierre
3	Elliot Trudeau avait passé une loi, la loi des
4	mesures anti-inflationnistes. Après deux
5	négociations difficiles, le syndicat des métallos
6	m'a offert un poste de permanent.
7	Et là je suis venu j'ai travaillé

quelques mois à Montréal et, en septembre soixantedix-huit (78), on m'a transféré à Sept-Îles. Et là j'ai été dix (10) ans à Sept-Îles, cinq ans comme permanent syndical, cinq ans comme coordonnateur régional. Le coordonnateur régional c'est le chef de groupe de l'ensemble des permanents.

- Q. [7] Donc, à partir de soixante-quatorze (74), à peu près, plus ou moins, je comprends que votre... vous avez été impliqué, là, presque à temps plein dans le mouvement syndical?
- R. C'est exact. C'est exact. Et, à Sept-Îles, j'avais la responsabilité de toutes les négociations de la Côte-Nord au niveau Québec mais également le Labrador terre-neuvien, donc il fallait négocier avec les Terre-Neuviens, deux langues, trois codes du travail, et caetera. Ça a été une expérience enrichissante. On donnait également le service au Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie. Donc, c'était

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

1	une	vaste	région,	on	était	sur	les	avions	toutes
2	les	semair	nes.						

c'est d'assister les sections locales. Quand tu es permanent syndical au syndicat des métallos tu as vingt-cinq (25), trente (30) sections locales à servir et tu assistes les officiers du syndicat à préparer leurs négociations, négocier les conventions collectives, à défendre les arbitrages, les griefs, les cas de... dans ce temps-là c'était la CAT maintenant c'est la CSST, les cas d'assurance-emploi, et caetera. Donc, tu animes la vie syndicale puis tu es une personne-ressource pour les différentes sections locales.

Comme coordonnateur régional j'avais la responsabilité de l'ensemble des permanents. Et j'étais le porte-parole aux grandes tables de négociations dans l'industrie minière.

- 19 Q. [8] Par la suite vous avez toujours continué, je comprends...
- 21 R. Ensuite, je...
- 22 Q. [9] ... (inaudible)?
- 23 R. ... suis allé à Québec. Là, à Québec, je me suis 24 occupé des gens de l'amiante, du Saguenay - Lac-St-25 Jean, on allait de... jusqu'à Rivières du Loup, La

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Malbaie, l'autre côté du fleuve, Trois-Rivières également. Et j'ai cumulé ces fonctions-là pendant cinq ans, ensuite on m'a... il y a eu un changement de direction au syndicat des métallos et on m'a demandé d'aller coordonner les négociations de la sidérurgie québécoise, le bureau était à Saint-Jean-sur-Richelieu, et là j'ai été deux ans, deux ans et demi, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ensuite, au référendum de dix-neuf cent quatre-vingt-quinze (1995), le syndicat m'avait offert de me détacher du Québec, si vous voulez, et d'aller dans une capacité officielle à Toronto pour être l'adjoint au directeur canadien du syndicat des métallos. Et, tout bonnement, à l'été quatrevingt-quinze (95), ma réponse avait été : « Si le référendum est... - perdu pour certains, gagné pour d'autres, mais dans mon cas c'était une perte j'irai tenter l'expérience dans le Canada anglais voir ce qui se passe là. » Peut-être que cinquante point un pour cent (50.1 %) des Québécois ont raison, peut-être que les Anglais sont pas si pires que ça. Et je suis passer cinq ans dans le Canada anglais, ça a été une expérience formidable. Je me suis occupé, entre autres, des affaires internationales de notre syndicat. Et, bien sûr,

- les grandes négociations au niveau canadien, j'ai
- 2 été impliqué dans les négociations à Hamilton dans
- 3 la sidérurgie.
- Q. [10] Vous avez toujours... vous êtes toujours au
- 5 niveau du syndicat des métallos à ce moment-là?
- 6 R. Je suis toujours aux métallos, oui. Oui. Oui.
- 7 Q. [11] Oui. Par rapport à la FTQ centrale, là,
- 8 quelles sont vos relations dans ces années-là?
- 9 R. Bien, de quatre-vingt-seize (96) à deux mille
- 10 (2000) inclusivement, j'ai aucune relation avec la
- 11 FTQ. Aucune relation avec la FTQ, je suis...
- 12 Q. [12] Les métallos sont affiliés, à ce moment-là,
- quand même?
- 14 R. Les métallos du Québec sont...
- 15 Q. **[13]** Du Québec.
- 16 R. ... affiliés à la FTQ mais les métallos au niveau
- canadien sont pas affiliés à la FTQ. Moi, je fais
- beaucoup d'affaires internationales, j'ai eu
- 1'opportunité de me promener...
- Q. [14] Et avant quatre-vingt-seize (96), vous étiez
- au Québec?
- 22 R. ... un peu partout sur le globe. Avant quatre-
- vingt-seize (96), j'ai été, pendant des années, sur
- le conseil général de la FTQ. Toute l'époque que
- j'étais coordonnateur régional au syndicat des

- 1 métallos, à peu près de quatre-vingt-quatre (84) à
- quatre-vingt-seize (96), j'étais sur le conseil
- 3 général de la FTQ. Puis le conseil général de la
- FTQ, puis tout à l'heure, dans mon cheminement, je
- 5 vais vous l'expliquer, mais c'est l'instance
- 6 décisionnelle entre deux congrès. Et on se
- 7 rencontre, le conseil général, trois fois par
- 8 année. Ça c'est les statuts minimums, ça peut aller
- 9 à quatre, cinq fois, dépendamment des événements.
- 10 Q. [15] Qui fait partie de ce conseil-là en général?
- 11 R. C'est des représentants des différents syndicats
- 12 affiliés, au prorata du nombre de membres. Les
- métallos, par exemple, ont le droit, je pense, à
- 14 dix (10) représentants au conseil général, le CFP
- peut-être doit à seize (16), une section locale qui
- 16 a moins de membre à un, et caetera.
- 17 Q. [16] Un représentant, un vote, j'imagine, à ce
- 18 moment-là?
- 19 R. Au conseil général, oui.
- Q. [17] O.K. Et qui désigne, c'est le syndicat lui-
- 21 même qui désigne son représentant?
- 22 R. C'est le syndicat qui nomme ses représentants au
- 23 conseil général. Comme c'est le syndicat qui nomme
- 24 également son représentant au bureau de la FTQ.
- Q. [18] Ce conseil-là, est-ce qu'il est présidé par le

- 1 président de la FTQ ou...
- 2 R. Oui. Bien, oui.
- 3 Q. [19] C'était une facile?
- 4 R. Oui.
- 5 Q. [20] Deux mille un (2001), on revient au Québec?
- R. Décembre deux mille (2000), le directeur du
- 7 syndicat des métallos de l'époque, Arnold Dugas,
- 8 décide de tirer sa révérence et j'ai été approché
- 9 par la vaste majorité des... des présidents, des
- 10 présidents des grosses sections locales et
- 11 également du « staff » du Québec me demandant du
- revenir au Québec et de diriger le syndicat des
- métallos. J'ai été, au début, appointé ensuite on
- 14 m'a... j'ai été réélu deux fois. Et, au syndicat
- des métallos, l'élection c'est au suffrage
- universel, un membre, un vote. Il y a soixante
- mille (60 000) membres au Québec. Et j'ai été élu,
- 18 j'ai été appointé la première année parce que j'ai
- 19 fini le terme de collègue Arnold Dugas, qui lui
- 20 avait démissionné. Et ensuite j'ai été réélu à deux
- 21 reprises et là j'ai dirigé le syndicat des métallos
- 22 au Québec de décembre deux mille... deux mille
- 23 (2000) à... le trente (30) novembre deux mille sept
- 24 (2007), la journée que j'ai été élu président de la
- 25 FTQ.

25 R. Mais...

1	Q.	[21] Vous savez, Monsieur Arsenault, plusieurs
2		personnes ou, en tout cas, plusieurs informations
3		nous ont dit que vous étiez comme une surprise
4		comme président de la FTQ. Vous êtes arrivé un peu
5		dans l'angle mort. Est-ce que c'est exact?
6	R.	Bien, écoutez, j'ai j'ai lorsque Henri Massé
7		m'a Au départ, j'étais pas le genre de
8		syndicaliste qui rêvait d'être président de la FTQ,
9		j'ai pas je lisais la biographie de Joe Clark
10		qui avait mis dans une bouteille à l'âge de quinze
11		ans, il voulait être premier ministre du Canada. Je
12		suis pas le genre de ce gars-là. C'est pas de quoi
13		qui me j'ai été j'ai toujours eu beaucoup
14		de de revalorisation à être syndicaliste. C'est
15		un métier que tu aides du monde à tous les jours.
16		Tu as des mauvaises journées, mais dans chaque
17		journée tu aides quelqu'un. Et moi je trouvais ça
18		extrêmement revalorisant.
19		Regardez, je suis issu de la classe
20		ouvrière. Dans ma famille j'ai des ouvriers, puis
21		j'ai des professionnels, mais c'est un travail,
22		j'ai toujours eu du plaisir à aller travailler
23		jusqu'aux derniers deux, trois mois.
24	Q.	[22] Oui, mais ma question

- 1 Q. [23] ... Monsieur Arsenault, était la suivante,
- 2 est-ce que c'est vrai...
- R. J'y arrive, j'y arrive, j'y arrive, Maître...
- 4 Q. [24] ... que vous étiez pas dans le radar de
- 5 personne?
- 6 R. ... j'y arrive. Et lorsque je suis revenu au Québec
- 7 j'ambitionnais pas de devenir président de la FTQ
- 8 d'aucune façon. Bon, je suis allé, j'étais sur le
- 9 bureau de la FTQ et c'est une passion qui a grandi
- tranquillement, je trouvais ça emballant le travail
- 11 que la FTQ faisait. Et Henri Massé assez souvent
- m'invitait avec lui aller rencontrer des ministres,
- des premiers ministres, ainsi de suite. Et j'y ai
- 14 pris goût...
- 15 Q. [25] Et pour quelle raison et à quel titre il vous
- 16 invitait comme ça?
- 17 R. Parce que j'étais un des vice-présidents, si on
- 18 parlait, par exemple, secteur sidérurgique, il
- m'amenait, puis j'étais même allé au dévoilement de
- 20 la statue de Robert Bourassa. J'étais un peu
- 21 surpris qu'il m'avait invité, là. Lui, il était
- 22 invité, il m'avait appelé pour me sonder, il dit :
- 23 « Irais-tu? », j'ai dit : « Oui, je pense que c'est
- important que tu y alles, mais il dit, j'ai deux
- 25 billets, tu vas venir avec moi. » J'étais un peu

- 1 coincé, je suis allé. Et il invitait d'autres vice-
- 2 présidents aussi, là, je veux dire je pense pas que
- je suis le seul qu'il invitait.
- 4 Et lorsque Henri m'a annoncé qu'il
- 5 quittait, j'ai fait le tour, c'est de même que ça
- fonctionne. J'ai fait le tour des VP et je me suis
- 7 rendu compte que j'avais l'appui de la vaste
- 8 majorité des vice-présidents de la FTQ.
- 9 Q. [26] Est-ce que monsieur Massé vous a suggéré de
- vous présenter?
- 11 R. Monsieur Massé était confortable avec ma
- 12 candidature.
- Q. [27] Mais ça veut dire quoi, ça, Monsieur
- 14 Arsenault...
- 15 R. Ça veut dire que...
- 16 Q. [28] ... est-ce qu'il vous a suggéré de vous
- 17 présenter?
- 18 R. ... qu'il a pas désapprouvé ma candidature.
- 19 Q. [29] Qui a mis votre candidature sur la table en
- 20 premier, lui ou vous?
- 21 R. C'est un peu les deux, on est allé dîner puis il
- 22 dit : « Je m'en vais ». Puis on a discuté de :
- 24 « Moi j'aurais le goût. » Mais il dit : « Moi je
- pense que tu es le gars de la situation, tu es

- capable. » Il m'a pas dit : « Tu t'en vas président
- de la FTQ. » C'est pas de même que ça fonctionne.
- 3 Et après ça j'arrive chez nous, j'ai parlé à mon
- épouse, puis j'ai dit : « Pourquoi pas ».
- J'avais cinquante-six (56) à l'époque,
- 6 c'est un beau « challenge » dans une carrière
- 7 syndicale. Et j'avais également fait le tour du
- jardin au Syndicat des métallos, ma relève était
- 9 préparée, Daniel Roy était mon adjoint, j'avais
- 10 confiance en lui pour prendre la relève.
- 11 Q. [30] Est-ce que quelqu'un d'autre était intéressé
- par ce poste-là en même temps que vous en deux
- 13 mille sept (2007)?
- 14 R. Ah, écoutez, René Roy certainement qui était
- 15 secrétaire général et j'ai eu une conversation avec
- René lui expliquant que j'avais la majorité et qu'à
- 17 partir de là, je me lancerais, puis finalement il a
- 18 décidé de m'appuyer.
- 19 Q. [31] Ça fait qu'il s'est pas présenté au poste?
- 20 R. Il a décidé de m'appuyer. Non seulement il s'est
- pas présenté, il a appuyé ma candidature au conseil
- 22 général.
- 23 Q. [32] Il vous a appuyé?
- 24 R. Oui.
- 25 Q. [33] O.K.

- 1 R. En mille neuf cent quatre-vingt (1980), il faut pas
- que je me trompe, septembre quatre-vingt-sept (87).
- 3 Q. [34] On parle du poste de président de la FTQ, là?
- 4 R. Oui, oui.
- 5 Q. [35] En deux mille sept (2007)?
- R. En deux mille sept (2007), pardonnez-moi, je me
- 7 suis trompé de vingt ans, deux mille sept (2007).
- 8 En septembre deux mille sept (2007), il y a eu un
- 9 conseil général de la FTQ où Henri Massé a annoncé
- son départ et moi j'ai annoncé que je serais
- 11 candidat. Et, là, les syndicats qui m'appuyaient
- sont venus au micro, l'un après l'autre, dire
- qu'ils m'appuyaient. Et de mémoire, écoutez, je
- m'attendais pas à ces questions-là, mais de
- 15 mémoire, René Roy a fait une conférence de presse
- après pour dire qu'il m'appuyait, de mémoire. Je
- sais qu'il y avait... il y avait... C'est ça.
- 18 Q. [36] Il vous suivait. C'est parfait.
- 19 R. Oui, oui.
- Q. [37] Donc, deux mille sept (2007), pendant six ans,
- jusqu'au dernier congrès qu'on connaît?
- 22 R. Pas pendant six ans, pendant trois ans.
- 23 Q. [38] Pendant trois ans, jusqu'en deux mille dix
- 24 (2010)?
- 25 R. Oui. En deux mille dix (2010), il y a eu un autre

- 1 congrès et une autre élection, j'ai présenté ma
- 2 candidature et j'ai été réélu également.
- 3 Q. [39] Jusqu'au dernier congrès où vous avez pas...
- 4 R. J'ai terminé mon terme...
- 5 Q. **[40]** ... repostulé?
- 6 R. ... et au dernier congrès j'ai décidé que je me
- 7 présentais plus, je prenais ma retraite.
- 8 Q. [41] Parfait. Différents conseils d'administration,
- 9 plusieurs implications au cours des années
- 10 également, c'est exact. On parle président, bon,
- 11 naturellement, président du conseil
- d'administration du Fonds et de la FTQ, on connaît,
- on va en parler plus à fond dans les quelques...
- dans les minutes qui s'en viennent. Administrateur
- et président de la Fondation de la formation
- 16 économique du Fonds de solidarité FTO, qu'est-ce
- 17 que c'est ça?
- 18 R. C'est une Fondation économique, pardon, la
- 19 Fondation économique?
- 20 Q. **[42]** Oui?
- 21 R. Oui. Bien écoutez, le Fonds de solidarité a trois
- 22 missions.
- Q. [43] La formation économique?
- 24 R. En vertu de la loi, sa première mission bien sûr,
- c'est de créer et maintenir des emplois, la

deuxième c'est d'avoir du rendement pour nos actionnaires et la troisième c'est de faire de la formation économique à l'intérieur de nos rangs. Ça a été fort bénéfique, je vais juste vous donner un exemple.

Moi quand je suis arrivé à la FTQ dans les années soixante-dix (70), on avait deux pour cent (2 %) de nos membres qui avaient des REER. Quand je suis parti, il y en avait soixante-treize pour cent (73 %). On donne également de la formation économique à nos gens pour les alerter sur les... c'est-à-dire leur montrer comment interpréter un bilan d'entreprise, leur employeur, sans en faire des comptables agréés, mais être capable, ça fait que ça ça aide énormément aux négociations.

Puis moi je suis d'avis que lorsqu'on regarde les résultats des relations de travail au Québec, le nombre de grèves et de « lock-out », surtout de grèves a baissé énormément. Et moi je crois que la formation économique à la FTQ, au Fonds de solidarité est en partie responsable de ça.

Quand tu es capable de comprendre la capacité de payer de ton employeur, quand tu es capable de comprendre dans quel secteur économique

22

23

24

25

L	est ton employeur, à partir de là, tu te bats quand
2	c'est le temps, puis quand c'est pas le temps, bien
3	tu tu fais un règlement.

- Q. [44] Président du Fonds étudiant solidarité de travail du Québec, encore...
- R. Au niveau de la formation économique, pour 6 7 l'intérêt de la Commission, j'aimerais rajouter, parce que je sais que vous allez venir avec des 8 questions : Est-ce que les gens de la FTQ 9 interviennent au Fonds de solidarité? Notre 10 11 formation économique, on dit à nos gens, quand vous 12 sentez que votre employeur, ça ne va pas bien, 13 parlez-en au Fonds de solidarité. Quand quelqu'un vient livrer chez vous puis que le livreur dit, là, 14 15 moi, si je ne suis pas payé immédiatement, là, je ne débarque pas la livraison, parlez-en au Fonds de 16 17 solidarité, parlez à votre employeur, demandez-lui 18 s'il a des problèmes financiers, demandez-lui s'il 19 aurait besoin d'aide financière, dites-lui qu'on a au Fonds de solidarité des experts qui peuvent 20 21 venir lui donner un coup de main.

C'était ça le but du législateur quand on a fondé le Fonds de solidarité en dix-neuf cent quatre-vingt-trois (1983). C'est de faire en sorte que les travailleurs puis les travailleuses

- 1 puissent faire des économies pour leur retraite.
- 2 Puis en plus de ça, qu'ils s'intéressent au bilan
- 3 financier de leur employeur puis aux finances en
- 4 général. Puis c'est ce qu'on fait. Et, moi, je
- 5 préside ce comité-là. On a des budgets. Et on
- 6 s'assure à ce que les argents soient dépensés aux
- 7 bonnes places.
- Q. [45] On s'entend que le Fonds a évolué depuis mil
- 9 neuf cent quatre-vingt-trois (1983), Monsieur
- 10 Arsenault? On n'en est plus à gérer le bas de laine
- 11 des travailleurs?
- 12 R. Le Fonds, effectivement, c'est une grande réussite.
- 13 C'est un joyau dans l'économie québécoise. Nous
- 14 sommes l'institution financière, la capitale de
- risque qui investit le plus d'argent dans le
- maintien et création d'emplois au Québec. Le Fonds
- de solidarité investit plus dans le maintien
- 18 d'emplois que la Caisse de dépôt, que n'importe
- quelle banque à charte, qu'Investissement Québec,
- la SGF à l'époque. C'est un grand succès financier.
- 21 On a sauvé et maintenu dans les vingt dernières
- 22 années cinq cent mille (500 000) emplois, cinq cent
- mille (500 000) emplois. Donc, on en est très fier.
- Q. [46] Avec raison. Donc, pour reprendre ma question,
- on s'entend que le Fonds de deux mille treize

- 1 (2013) puis le Fonds de mil neuf cent quatre-vingt-
- trois (1983), c'est deux choses différentes?
- 3 R. C'est un fonds qu'on a bâti.
- 4 Q. [47] Est-ce qu'on s'entend que c'est deux choses
- 5 différentes, Monsieur Arsenault? Ça ne prend pas un
- 6 grand discours pour répondre à cette question.
- 7 R. Bien, je ne comprends pas votre question. C'est sûr
- 8 qu'il y a plus d'argent. Il y a neuf point sept
- 9 milliards (9,7 G\$) dans le Fonds aujourd'hui. Puis
- en dix-neuf cent quatre-vingt-treize (1993) (sic),
- il y avait vingt millions (20 M\$) qui nous avait
- 12 été donné par les deux paliers de gouvernement, dix
- millions (10 M\$) d'un bord, dix millions (10 M\$) de
- 14 l'autre. Puis on l'a fait fructifié. J'espère qu'il
- 15 n'y a rien de mal là-dedans.
- Q. [48] Est-ce que ma question disait qu'il y avait
- quelque chose de mal? Je vous dis, on s'entend que
- 18 le Fonds de quatre-vingt-trois (83) et le Fonds de
- deux mille treize (2013), c'est deux choses
- 20 différentes?
- 21 R. C'est un fonds qui a fructifié puis qui a fait son
- 22 travail. Qui a été fort utile à l'économie
- québécoise, qui nous a permis de maintenir et créer
- cinq cent mille (500 000) emplois dans
- 25 (inaudible)...

- 1 Q. [49] Donc, pour revenir à mon président de
- 2 l'Association immobilière FTQ. Ça également c'est
- 3 un autre comité qui vient avec...
- 4 R. Non. Je n'ai jamais été président de ça.
- 5 Q. **[50]** Non.
- 6 R. Non.
- 7 Q. [51] Parfait. Alors, président du Regroupement pour
- 8 la promotion des fonds, ça?
- 9 R. Non plus.
- 10 Q. **[52]** Non plus?
- 11 R. Non.
- 12 Q. [53] Siège au comité exécutif du Congrès du travail
- du Canada?
- 14 R. Oui.
- 15 Q. [54] Oui. Et, ça, ça vient-tu avec le poste de
- 16 président de la FTQ?
- 17 R. Exactement.
- 18 Q. [55] Oui. Donc, les différents...
- 19 R. On a négocié...
- 20 Q. [56] ... comités qu'on a énumérés jusqu'à
- 21 présent...
- 22 R. On a...
- Q. [57] Monsieur Arsenault...
- 24 R. Au CTC, on a négocié à l'époque de Fernand Daoust
- 25 et Clément Godbout... Fernand Daoust était

président de la FTQ; Clément Godbout était secrétaire général. On a négocié au niveau canadien une souveraineté association avec le Congrès du travail du Canada. Donc, le Congrès du travail du Canada... La FTQ a la responsabilité, par exemple, de l'ensemble des permanents de la FTQ. Avant ça, les gens travaillaient pour le Congrès du travail du Canada. Et, là, le Congrès du travail du Canada nous envoie... pas des subsides, mais des argents à chaque mois.

Et au Québec, la FTQ joue le même rôle que le Congrès du travail du Canada dans le Canada anglais. Et on a quand même gardé les liens avec eux, parce que la majorité de nos syndicats sont soit nationaux et internationaux. Nationaux dans le sens canadiens. Et dans la charte ou dans les statuts du Congrès du travail du Canada, il y a une spécification qui dit que le président de la FTQ est automatiquement vice-président du CTC. C'est juste ça que je voulais exprimer. Je n'ai pas eu à cabaler pour cette job-là.

Q. **[58]** La CSST?

R. La CSST, j'ai été membre du conseil d'administration de la CSST comme directeur des métallos et comme président de la FTQ. Donc, j'ai été membre du

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

conseil de la CSST, du conseil d'administration de la CSST du printemps deux mille un (2001) jusqu'à ma prise de retraite. Là également... Pour le bénéfice de la Commission, Madame la Commissaire, Monsieur Lachance, j'aimerais vous expliquer, au CTC, c'est du tripartisme qu'on parle pratique au CTC. Ça, ça a été amené à l'époque par Louis Laberge et le président du Conseil du patronat Ghislain Dufour.

Et on s'est entendu que le monde syndical, le monde patronal auraient des porte-paroles. Et à la Commission des accidents de travail de l'époque, qui est devenue la CSST, qu'on aurait un conseil d'administration composé de sept représentants syndicaux et sept représentants patronaux. Et c'est le PDG de la CSST qui préside le conseil d'administration. Donc, tout ça se fait au prorata. Et pardonnez-moi, il y a quatre, quatre membres du conseil d'administration qui viennent de la FTQ, deux de la CSN et un de la CSD. Ceux de la FTQ sont nommés par le bureau, entérinés par le conseil général. Et suite à ça, il y a une enquête qui est faite par la Sécurité publique sur chaque membre qu'on envoie là. Et suite à cette enquête-là, la nomination est corroborée par la CSST.

- Q. [59] Qui étaient les représentants de la FTQ dans
- 2 les dernières années?
- R. C'était depuis, je dirais, une quinzaine d'années
- 4 le président de la FTQ.
- 5 Q. [60] C'est-à-dire?
- 6 R. Moi.
- 7 Q. **[61]** Ensuite?
- 8 R. C'était le directeur du syndicat des métallos,
- 9 Daniel Roy; c'était le directeur du syndicat
- 10 québécois des métallos... Non. Excusez-moi! La
- directrice du SFP Québec, madame Lucie Levasseur.
- 12 Et c'était également le président de... le
- directeur général de la FTQ Construction, Yves
- 14 Ouellet.
- 15 Q. [62] Yves Ouellet, dans les dernièrse années.
- 16 R. Dans les dernières années, oui.
- 17 Q. [63] Avant ça, c'était Jean Lavallée entre autres?
- 18 R. Avant Jean Lavallée, je peux vous dire qu'à la FTQ
- 19 Construction on a eu Richard Goyette qui a été sur
- le conseil. Au SCFP, on a eu Michel j'ai un blanc
- de mémoire en tout cas Michel. Il me pardonnera
- pas ce matin. Michel Poirier.
- 23 Q. [**64**] Ces quatre per...
- 24 R. Et c'est ça. On a eu... C'est une règle non écrite
- 25 à la FTQ mais par tradition, ça a toujours été les

- 1 métallos, la construction, le SCFP qui sont les
- 2 trois plus gros affiliés en population à la FTQ et
- 3 le président. Maintenant dernièrement, j'ai appris,
- 4 suite à mon départ, ça va être le secrétaire
- 5 général qui va être à la CSST et non le président.
- 6 Q. [65] Donc c'est la FTQ qui décide de quelle façon
- 7 elle attribue les quatre postes qui lui sont
- 8 réservés, c'est ça?
- 9 R. Décide mais ça doit être approuvé par le bureau de
- 10 la FTQ et le conseil général de la FTQ.
- 11 Q. [66] O.K.
- 12 R. C'est démocratique notre affaire.
- Q. [67] Parfait. Et après ça, ça s'en va à la CSST. Ça
- doit repasser un processus aussi d'approbation?
- 15 R. Un processus à la sécurité publique, c'est ça.
- 16 Q. [**68**] O.K. Et c'est...
- 17 R. Donc si t'as un passé criminel, tu peux pas être
- 18 membre du conseil d'administration de la CSST.
- 19 Q. [69] Institut de recherche Robert-Sauvé?
- 20 R. Ça c'est l'IRSST.
- 21 Q. [70] Hum, hum.
- 22 R. C'est un institut de recherche et effectivement,
- les membres du conseil d'administration de la CSST
- sont à la fois président de cet institut de
- 25 recherche là et à chaque conseil d'administration

1		de CSST, on a une un conseil d'administration de
2		l'institut qui dure quinze, vingt (15-20) minutes,
3		ensuite c'est le conseil d'administration de la
4		CSST. De toute façon, ce sont les mêmes personnes
5		dans les deux au conseil d'administration.
6	Q.	[71] O.K. Et la CCTM, Conseil consultatif du
7		travail et de la main-d'oeuvre?
8	R.	Oui. Là encore, il y a plusieurs centrales
9		syndicales qui sont là et du côté patronal aussi. À
10		la CSST, je n'ai pas nommé, je sais pas si ça vous
11		intéresse, les gens du côté patronal. Il y a, entre
12		autres, le conseil du patronat et chambre de
13		commerce, l'association des manufacturiers
14		indépendants, il y a également madame Hébert, là,
15		de l'Association des petites entreprises
16		indépendantes, et cetera. En tout cas, ils sont
17		sept de leur bord aussi.
18		Au conseil consultatif du travail et de la
19		main-d'oeuvre, là ça c'est plus les présidents des
20		centrales ou les secrétaires des centrales avec des
21		conseillers. Donc, à l'époque où j'étais là, on
22		trouvait on y trouvait madame Claudette
23		Carbonneau pour la CSN, on y trouvait François
24		Vaudreuil pour la CSD, on y trouvait Parent
25		Réjean Parent pour les professeurs, et cetera, et

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

là aussi on se rencontre quelques fois par année pour parler de lois du travail, loi de la CSST, et cetera, puis essayer... On a essayé, comme je vous ai dit, tout ça a débuté à l'époque de Laberge et Ghislain Dufour, essayé... On avait au Québec, moi quand j'ai commencé, le pire record des relations de travail, le plus grand nombre d'heures de grèves et on s'est dit entre nous autres, est-ce qu'on est capable faire les choses différemment? Puis on aura toujours des intérêts divergents mais de temps en temps, on peut en avoir convergents puis si on se parlait plus souvent, peut-être qu'on pourrait assainir les relations de travail et c'est là qu'on a décidé au Québec, avec, de mémoire c'était Robert Bourassa par ailleurs qui était premier ministre, mais ensuite avec René Lévesque, essayer d'avoir des institutions tripartites où les gens puissent se rencontrer puis se parler. Vous savez, présider la FTQ, c'est ça. C'est parler aux patrons. C'est ca présider.

- Q. [72] Coude-à-coude, pas face à face, c'est ça votre motto?
- 23 R. Bien on est capable faire du face à face. Tu sais, 24 quand l'employeur veut rien savoir, là, puis...
- 25 Q. [73] Mais on est pas pire dans le coude-à-coude

1 aussi, là?

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Bien, écoutez, moi, si on regarde le record des dernières années, il y a eu pas mal plus de « lockouts » que de grèves au Québec puis effectivement... Moi, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, au Québec on est huit millions (8 M) d'habitants, là. Moi, là, des cadres, j'en ai dans ma famille O.K.? J'ai un frère qui est cadre à la ville de Québec, j'ai une soeur qui est cadre également puis on se rencontre puis on se chicane pas. Est-ce que le monde syndical est obligé d'être dans la guerre constante contre les employeurs? Moi je ne crois pas et quand je regarde la société québécoise dans son ensemble, je pense, c'est pas parfait mais nous sommes au Québec la société la plus égalitaire des Amériques et ça, moi je crois sincèrement, le fait qu'on soit syndiqué à quarante pour cent (40 %), ça fait toute une différence, toute une différence et j'ai appris ça quand je suis allé travailler en Ontario. Vous savez, dans les provinces anglaises

Vous savez, dans les provinces anglaises puis aux États-Unis, là, l'équité salariale ça existe pas. Les garderies à sept piastres (7 \$), ça existe pas. Le droit d'une femme de refuser de travailler dans un endroit dangereux lorsqu'elle

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

est enceinte avec pleine compensation de la CSST, ca existe pas dans les provinces anglaises. Dans les provinces anglaises, ils ont des semaines d'attente quand tu es en CSST au lieu d'avoir tes prestations immédiatement comme au Québec.

L'accès à la syndicalisation au Québec est moins difficile que dans les provinces anglaises et qu'aux États-Unis et quand je suis allé en Europe puis un peu partout, je me suis rendu compte que dans tous les pays où t'as une classe moyenne forte, t'as un haut taux de syndicalisation. Puis dans les pays qui sont contrôlés soit par la droite ou la gauche, ou la police ou les régimes totalitaires, ce sont des pays où il y a pas de classe moyenne, il y a pas de classe moyenne. Moi j'ai constaté ça dans quarante (40) ans de syndicalisme. Et je regarde l'Europe économique à l'heure actuelle, le pays qui s'en sort le mieux, c'est l'Allemagne. C'est le pays qui est syndiqué à quarante pour cent (40 %). La France est à dix (10 %). Et je suis profondément convaincu qu'on joue un rôle important dans une société pour faire en sorte que le partage de la richesse se fasse correctement. C'est là-dessus que j'ai consacré ma vie professionnelle.

- 1 10:02:32
- 2 LA PRÉSIDENTE:
- 3 Q. [74] Monsieur Arsenault, je crois que vous avez
- 4 l'air d'avoir des documents devant vous et de lire.
- 5 Est-ce que ce sont des aide-mémoire ou que...
- 6 R. Non, non, c'est des notes, Madame. C'est marqué
- 7 « quatre-vingt-huit (88), quatre-vingt-dix-neuf
- 8 (99) ».
- 9 Q. [75] Des notes... des aide-mémoire que vous avez
- 10 apportés pour aider?
- 11 R. Des « benchmark ». J'ai fait ça hier soir en
- 12 écoutant Tout le monde en parle.
- 13 Q. [76] Ah! bon.
- 14 R. Je lis rien, là.
- 15 Q. [77] Non, non, je voulais juste...
- 16 R. Je lis rarement des (inaudible).
- Q. [78] Non, non, je voulais juste m'assurer que ce
- que c'était c'est un aide-mémoire pour vous,
- 19 finalement?
- 20 R. Bien, regarder, c'est marqué « quatre-vingt-huit
- 21 (88), quatre-vingt-treize (93), secteur
- construction public, parapublic », c'est ça, j'ai
- 23 pas...
- Q. [79] Il y a pas de problème.
- 25 R. O.K.

- 1 Q. [80] Ma question était simplement : C'est un aide-
- 2 mémoire?
- 3 R. Oui, oui, c'est pas des... je lis pas.
- 4 Me SONIA Lebel:
- 5 Q. [81] Je pense qu'il va falloir qu'on... on va peut-
- être un peu quitter, là, votre expérience
- 7 professionnelle puis on va essayer de quitter vos
- 8 messages officiels aussi de temps en temps, ça
- 9 serait intéressant de vous parler vraiment. FTQ
- 10 Construction, avez-vous siégé, avez-vous eu affaire
- 11 là-dedans? Je connais la réponse mais je veux
- connaître un peu ce que vous savez de la structure
- et votre implication.
- R. Bien, si vous êtes d'accord, je pourrais vous
- expliquer c'est quoi la FTQ. La composition de la
- 16 FTQ puis la façon qu'on fonctionne puis je pense ça
- 17 pourrait être répondre...
- 18 Q. [82] Bien, je pense que c'est une bonne... une
- bonne question pour commencer.
- 20 R. ... à plusieurs de vos... Puis c'est quoi le rôle
- du président puis c'est quoi les pouvoirs d'un
- président. Vous savez, quand je lisais dans les
- journaux, hier puis ce matin, « le grand patron de
- la FTQ », ça me fait bien rire. Quand tu présides
- 25 la FTQ tu peux pas donner d'ordres bien, bien. Ta

- job c'est de convaincre et... puis je vais vous expliquer pourquoi.
- 3 Dans un premier temps, FTQ, les membres...
- 4 les... les affiliés de la FTQ sont chez nous sur
- 5 une base volontaire. Ça c'est bien important. Puis
- 6 on a des gens du secteur de la construction, bien
- 7 sûr, puis tout à l'heure je vais revenir les
- 8 différences entre la construction puis les autres
- 9 secteurs, si vous me permettez. Mais, pour suivre
- 10 mes petites notes d'hier soir, là, le secteur de la
- 11 construction, on a des gens du public, parapublic :
- les postes, les employés du fédéral, les écoles,
- les CPE, l'Hydro-Québec, les hôpitaux, et caetera.
- 14 On a des membres dans les mines, la métallurgie,
- d'où je viens, on a des membres dans les
- 16 communications, dans la pétrochimie, dans
- 17 l'énergie, dans le papier, dans le commerce, dans
- 18 l'alimentation ça je lis ça, Madame dans
- 19 l'aéronautique, dans la fabrication mécanique...
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- 21 Q. [83] Ça se voit.
- 22 R. ... dans l'imprimerie, dans le pardon? dans le
- journalisme...
- 24 Q. [84] J'ai dit, ça se voit.
- 25 R. Dans le journalisme, on a des professionnels, des

gens de bureau, et caetera. Donc, c'est... c'est souvent, comme Henri Massé disait : « Diriger à la FTQ, la FTQ c'est souvent comme un jell-o qui est en train de prendre puis tu as ça dans tes mains puis je veux pas en échapper des parties puis il faut que tu gardes ça ensemble tout le temps. » Tu sais, tu as pas le même discours dans une assemblée syndicale de travailleurs d'université que tu as dans une assemblée syndicale de la FIPOE. C'est deux sortes de mondes. C'est les mêmes idées mais tu te dois d'être polyvalent puis d'adapter à tes... à tes affiliés.

Le portrait des membres de nos affiliés, moi, je dirais que trente-cinq pour cent (35 %) de nos membres ont trente-cinq (35) ans et moins, trente-cinq pour cent (35 %) de nos membres sont des femmes, soixante pour cent (60 %) de nos membres viennent du secteur privé puis quarante pour cent (40 %) de nos membres viennent du secteur public. Et, tout ça ensemble, quand on calcule les membres... les membres de nos affiliés, ça fait six cent mille (600 000) membres dans trente-sept (37) syndicats. Dans trente-sept (37) syndicats.

Q. [85] C'est quoi le rôle de la FTQ au juste? Parce

	que, si je comprends, à l'intérieur même de la
	structure de la FTQ on parle de syndicats affiliés
	qui ont leur autonomie, leur indépendance, non?
R.	Les syndicats affiliés, Madame, chez nous, là, ils
	embauchent qui ils veulent, ils débauchent qui ils
	veulent. C'est eux qui décident de leurs stratégies
	de négociations. C'est eux qui administrent leurs
	budgets, c'est eux qui font leur recrutement puis
	c'est eux qui décident quel genre de formation
	syndicale leurs membres vont suivre, c'est eux qui
	paient. Et ces affiliés-là donnent à la FTQ, de
	mémoire, une piastre et trente-cinq par mois, par
	membre. Et le rôle de la FTQ c'est de donner des
	services à nos affiliés qui sont chez nous sur une
	base volontaire. Ce qu'on donne, dans un premier
	temps, bien, pas besoin de vous le dire, on fait du
	lobby. La FTQ c'est une mise en commun et
	lorsqu'on a un groupe important ou un ensemble
	d'affiliés qui nous demandent de livrer une
	bataille je vais vous donner un exemple, la
	Régie des rentes du Québec.
	Vous savez, c'est pas tout le monde qui
	peut bénéficier, au Québec, d'une retraite à
	prestation déterminée comme, moi, j'ai le privilège
	et comme plusieurs d'entre nous vont avoir à leur
	R.

- 1 retraite. Soixante pour cent (60 %) des gens au
- 2 Québec n'ont pas ce genre de retraite là. Il y a un
- Québécois, une Québécoise sur deux qui a recours au
- 4 supplément du revenu garanti, ça c'est le seuil de
- 5 la pauvreté. Et, ensemble, on s'est dit : « Il faut
- 6 changer les choses, donc il faudrait améliorer la
- 7 Régie des rentes du Québec et le CPP dans le Canada
- 8 anglais », le régime de pension... excusez mon
- 9 anglicisme, régime de pension du Canada anglais. Et
- 10 là on a parti une campagne.
- 11 Q. [86] O.K. Regarde, on rentrera pas dans les détails
- de la campagne, si vous permettez...
- 13 R. Bien, vous me demandez le rôle de la FTQ, je vous
- donne un exemple...
- 15 Q. [87] Oui, mais j'ai pas besoin de cet exemple.
- 16 R. ... pour que tout le monde comprenne.
- 17 Q. [88] Monsieur Arsenault. Monsieur Arsenault...
- 18 R. Donc, on fait... ça, ça...
- 19 Q. [89] Monsieur Arsenault.
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- 21 Q. [90] Monsieur Arsenault...
- 22 R. Oui.
- 23 Q. **[91]** ... s'il vous plaît.
- 24 R. Non, mais ça amène à... C'est parce que j'en parle
- avec passion, j'ai passé quarante-quatre (44)

1	ans

- 2 Me SONIA LeBEL:
- 3 Q. [92] C'est parce que je peux aller prendre un café
- 4 puis revenir tantôt, si vous voulez, là.
- 5 R. Bien, écoutez, Madame, moi, là... écoutez, je vais
- être poli avec vous, je pense que j'ai droit à la
- 7 (sic) même égard.
- 8 Q. [93] Oui. Alors, je vous pose une question,
- 9 Monsieur Arsenault.
- 10 R. Ça fait que je vous demande d'être polie avec moi
- aussi.
- 12 Q. [94] Tout à fait. Monsieur Arsenault, le rôle de la
- 13 FTQ, donc, c'est une super machine de lobbyisme?
- R. C'est pas un super machine. C'est une... une
- organisation qui fait du lobbyisme et je vous donne
- 16 un exemple. Au niveau de la santé on a fait le même
- genre de lobbyisme et au niveau, chaque fois qu'il
- 18 y a un budget, mon Dieu, c'est le ministre... le
- ministre des finances qui nous convoque, puis qu'il
- nous parle du budget. Et nous on en parle à nos
- 21 affiliés, puis...
- 22 Vous savez présider la FTQ, tous les mois
- 23 tu as un bureau, tous les mois. Et tu as
- l'obligation d'avoir un bureau en vertu de nos
- statuts. Donc, il faut que tu consultes constamment

- les gens qui sont chez vous sur base volontaire.
- 2 Q. [95] Qu'est-ce qui se passe...
- 3 R. Les gens sur lesquels tu as aucune autorité
- 4 hiérarchique. Deuxièmement, il faut que tu
- 5 consultes au niveau des conseils... du conseil
- 6 régional... du conseil général qui est au minimum
- 7 trois par année, des fois quatre, cinq. Ce qu'on
- fait également, pour répondre à votre question, on
- 9 fait de la formation syndicale.
- 10 (10:09:33)
- 11 LA PRÉSIDENTE :
- 12 Q. [96] Vous avez pas dû beaucoup écouter « Tout le
- monde en parle »?
- 14 R. Madame, j'ai passé quarante-quatre (44) ans là-
- dedans.
- 16 Q. [97] Non, c'est parce que vous nous dites...
- 17 R. Mais j'en parle avec passion.
- 18 Q. [98] ... que vos notes ont été préparées?
- 19 R. Bien non, c'est pas dans mes notes ce que je vous
- dis, là. C'est... « off the cuff » comme les
- 21 Anglais disent.
- Me SONIA Lebel:
- Q. [99] Monsieur Arsenault?
- 24 R. Tout ce que je vous dis, là, c'est pas dans mes
- notes, là, moi j'ai marqué : « Lobby, formation

- 1 syndicale ». Là, j'aimerais si ça vous intéresse
- vous expliquer c'est quoi la formation syndicale.
- 3 Et ça c'est pas dans mes notes, c'est dans ma tête.
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- 5 On va voir les questions de maître LeBel.
- R. Mais elle me demande les services, excusez-moi,
- 7 Madame. Allons-y.
- 8 Me SONIA LeBEL:
- 9 Q. [100] Mais formation syndicale, je pense que c'est
- 10 une bonne réponse à ce service-là?
- 11 R. Bon, elle me demande c'est quoi les services. Ca
- fait que je les donne, si vous me permettez, je
- pense que c'est important que vous ayez quelques
- explications. Parce que tout à l'heure j'ai hâte de
- vous parler.
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- 17 Q. **[101]** Tout à fait.
- 18 R. J'ai écouté votre Commission la semaine passée,
- 19 puis j'ai hâte de vous parler du bilan social,
- 20 parce que je pense qu'il y a, respectueusement, il
- y a peut-être une incompréhension du...
- 22 Q. [102] O.K.
- 23 R. ... bilan social.
- Q. [103] Est-ce que... est-ce que ça vous dérange
- 25 beaucoup d'attendre les questions?

- 1 R. Pas du tout.
- 2 Q. [104] O.K.
- R. Je suis à votre service jusqu'à vendredi, parce que
- 4 vendredi j'avais un voyage organisé depuis le mois
- de novembre. J'espère que je vais être capable d'y
- 6 aller.
- 7 Q. [105] Bien ça ça dépend.
- 8 Me SONIA LeBEL:
- 9 Q. [106] Ça dépend si vous attendez mes questions.
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- 11 Ça dépend si vous répondez aux questions ou si vous
- 12 partez pendant dix minutes.
- R. Je suis à votre entière disposition, entière
- disposition.
- 15 Me SONIA LeBEL:
- Q. [107] Parfait. Alors, la FTQ centrale, je comprends
- que s'il y a pas de syndicat affilié à l'intérieur
- de la FTQ elle n'a pas d'existence. Est-ce qu'on se
- 19 comprend là-dessus?
- 20 R. Ça c'est sûr.
- 21 Q. **[108]** Ça c'est sûr?
- 22 R. C'est une certitude.
- Q. [109] Alors, ensemble, c'est sur le principe
- d'ensemble on est le plus fort, c'est un
- regroupement de syndicats qui peut permettre de

- faire avancer des points qu'ils ont en commun. On
- peut-tu s'entendre là-dessus?
- 3 R. C'est exactement ça.
- Q. [110] Des intérêts communs. On pourrait entrer dans
- 5 des exemples, mais comme vous devez partir
- 6 vendredi, je pense qu'on va y aller plus court, si
- 7 vous le permettez. O.K. Donc, une machine de
- 8 lobbyisme également pour les intérêts communs. Vous
- 9 êtes habituellement comme président de la FTQ le
- 10 représentant des syndicats affiliés. Je comprends
- que c'est pas chacun des présidents de chacun des
- 12 syndicats ou des locaux qui se présente pour faire
- valoir leurs points auprès des gouvernements ou des
- organismes ayant leurs intérêts en commun. Non?
- 15 C'est vrai?
- 16 R. Ça peut arriver.
- 17 Q. **[111]** Ça peut arriver?
- 18 R. Ça peut arriver qu'il y a des directions syndicales
- 19 qui rencontrent, dernièrement, Daniel Roy a
- 20 rencontré madame Ouellet qui est, là, qui au MIN,
- puis la FTQ n'était pas là. Ça peut arriver aussi.
- 22 Q. [112] O.K. Donc, une bonne force ce regroupement de
- travailleurs, de gens qui votent également. Donc,
- on parle... on peut s'entendre que la FTQ centrale
- a une bonne oreille auprès des gouvernements. Je

2

3

5

6

7

8

9

10

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

pense que c'est tout à fait normal? 1

R. Des gens qui votent je prends ça avec une bémol, souvenez-vous aux dernières élections, on avait demandé aux gens de voter pour le Bloc québécois, puis tout le monde a voté NPD au Québec. Ça fait que je suis pas sûr que j'ai une si grande influence que ça. Assez que je me posais la question peut-être qu'on devrait demander aux gens de voter pour le parti qu'on veut pas voir rentrer, puis... Ça fait que de là à dire, tu sais, je veux 11 pas être prétentieux, c'est pas vrai que la FTQ 12 dirige le Québec, puis que les gouvernements ont 13 peur de nous autres.

> On vit dans une société tripartite où les premiers ministres puis c'était de même dans le temps de... de monsieur Charest aussi. Les premiers ministres consultent le monde syndical à l'occasion, je suis pas assis dans le bureau du premier ministre tous les jours. Mais ça arrive à l'occasion qu'ils nous consultent, puis quand on les appelle, effectivement ils nous rappellent.

- Q. [113] Bien déjà ça c'est un avantage, hein? On s'entend-tu?
- 24 R. Bien c'est un avantage; si tu en abuses tu l'as 25 plus l'avantage.

- 1 Q. [114] Non, tout à fait?
- 2 R. Si tu te mets à appeler tous les ministres tous les
- jours, je peux vous dire moi qu'après quelques
- 4 semaines ils vont s'organiser pour ne plus te
- 5 parler. Ça fait que, tu sais, c'est ça diriger. Les
- 6 autres, oui, allez-y. Bien les autres services de
- 7 la FTQ. Est-ce que vous voulez toujours les savoir?
- 8 Q. [115] Non, pour l'instant, ça va aller. Merci. O.K.
- 9 Donc, on s'entend, toujours bien, là, puis je
- 10 comprends que donc ce que vous nous dites c'est que
- 11 vous avez quand même une influence limitée sur le
- vote de votre... de votre membership, si on veut.
- Pensez-vous que vous avez une certaine influence
- comme... moi je suis travailleur, O.K., je suis
- travailleur de la construction ou dans n'importe
- quel autre syndicat, j'ai mon président qui
- s'occupe de moi et à un moment donné, mon président
- me dit : « Écoutez, on a de l'intérêt, ce
- 19 gouvernement-là dans son programme a quelque chose
- 20 qui converge vers l'intérêt des travailleurs, je
- 21 pense que ça serait intéressant qu'il soit au
- 22 pouvoir. Pensez-vous que cette voix-là est entendue
- à la base? En grande majorité, on peut-tu dire oui?
- 24 R. J'aurais, à travers mes années, préféré qu'elle
- soit plus entendue. J'ai déjà eu des grandes

- déceptions. Les dernières élections fédérales,
- 2 c'est un exemple. Moi, je suis porté à dire que nos
- 3 membres votent comme le reste de la population.
- 4 Maintenant, c'est sûr qu'on a des militants chez
- 5 nous, puis on a des gens qui, qui ont une
- 6 influence. Je l'espère qu'on a une influence. Mais
- 7 je ne suis pas... je ne suis pas prétentieux au
- 8 point de dire que lorsqu'on dit à un membre de
- 9 voter à telle place, il... Je ne pense pas que ce
- soit ça.
- 11 Q. [116] Vous ne pensez pas que vous avez l'influence
- nécessaire. Parce qu'il y a combien de... Vous
- 13 l'avez dit tantôt, mais j'avoue que le chiffre m'a
- échappé. Combien de membres à la FTQ, tout syndicat
- 15 confondu, combien de personnes à la FTQ?
- 16 R. Il y a trente-sept (37) affiliés.
- 17 Q. [117] Trente-sept (37) affiliés qui regroupent pas
- mal de monde. Au total?
- 19 R. Six cent mille (600 000).
- Q. [118] Six cent mille (600 000) personnes. Six cent
- mille (600 000) personnes, on s'entend que c'est un
- beau bassin de votants ça, surtout si on est
- capable de les faire sortir?
- 24 R. Oui. Mais...
- 25 Q. [119] Et même s'il y en a juste quarante pour cent

- 1 (40 %) qui suivent votre influence?
- 2 R. Oui, là, O.K., là, oui. Mais regardez, je connais
- 3 bien du monde qui sont membres de la FTO puis que
- 4 le matin qu'ils vont voter, ils n'appellent pas FTQ
- 5 pour savoir où voter. Il ne faut pas prendre les
- 6 gens pour des imbéciles non plus.
- 7 Q. [120] Ce n'est pas ça que j'ai dit.
- 8 R. Il y a des gens qui... Mais est-ce qu'on a une
- 9 influence dans la société? Je l'espère.
- 10 Q. [121] Pensez-vous que les gouvernements sont
- 11 conscients de cette influence-là? Parce que c'est
- un beau bassin de voteurs, on s'entend.
- R. Lorsque tu es au gouvernement, j'ai l'impression,
- il faut que tu conjugues avec les différentes
- organisations de la société. Comme moi, je suis
- obligé de faire avec la FTQ Construction, avec les
- métallos puis et cetera. Les gouvernements, Dieu
- 18 m'en préserve, je n'ai jamais été premier ministre
- ni ministre, puis je ne le serai jamais. Mais j'ai
- 20 l'impression que lorsque le Conseil du patronat
- 21 débarque dans ton bureau, ils doivent avoir toute
- une influence eux autres aussi. Puis lorsque la
- 23 Chambre de commerce débarque dans ton bureau, ils
- doivent avoir toute une influence aussi. Puis le
- 25 contrepoids de ça, bien, souvent, c'est le monde

- 1 syndical.
- Q. [122] Donc un contrepoids veut dire influence, on
- 3 s'entend? Si on n'a pas d'influence, on n'a pas le
- 4 contrepoids?
- 5 R. J'espère qu'on a une influence. Mais ce n'est pas
- 6 nous autres qui dirigent, ça, je peux vous dire ça,
- 7 la société. Loin de là.
- 8 Q. [123] Ce n'est pas vous autres qui dirigez le
- 9 Québec dépendamment qui rentre au pouvoir?
- 10 R. Ça irait mieux si c'était nous autres.
- 11 Q. [124] On pourra conclure ça à la fin, vendredi
- 12 matin.
- 13 R. C'est une blaque.
- 14 Q. **[125]** On verra ça.
- 15 R. Non, mais ce n'est pas nous autres qui décident.
- 16 Q. [126] Votre siège au Fonds de solidarité, je
- comprends que, tout comme un peu les autres
- 18 conseils, c'est un automatisme comme président de
- la FTQ, c'est exact? Il n'y a pas d'élection? À
- 20 partir du moment où vous êtes élu président de la
- 21 FTQ, le siège de président du Fonds de solidarité
- vient avec le poste, c'est exact?
- 23 R. Non.
- Q. [127] Non. Alors, expliquez-moi ça, Monsieur
- 25 Arsenault, en peu de mots s'il vous plaît.

- 1 R. De mémoire...
- 2 Q. [128] Une petite synthèse ce serait apprécié.
- 3 R. De mémoire, lorsqu'il arrive une nouvelle
- 4 nomination au Fonds de solidarité, elle doit être
- 5 entérinée par le bureau de la FTQ et le conseil
- 6 général de la FTQ.
- 7 Q. [129] Qu'est-ce qui se passe si ce n'est pas
- 8 entériné? On fait quoi? Qui va devenir président du
- 9 Fonds?
- 10 R. Il pourrait y avoir un débat au conseil général
- 11 puis décider de mettre quelqu'un d'autre que le
- 12 président. Théoriquement ça pourrait arriver.
- Q. [130] On s'entend, là, tout ça, c'est théorique?
- 14 R. Mais ça pourrait arriver.
- 15 Q. [131] Ça pourrait arriver. C'est arrivé combien de
- 16 fois dans les trente (30) dernières années?
- 17 R. Ce n'est pas arrivé, mais ça pourrait arriver.
- 18 Q. [132] O.K. Ça, c'est sur papier?
- 19 R. Moi, ce que je vous dis...
- Q. [133] Si on descend sur le plancher des vaches deux
- 21 minutes.
- 22 R. Regardez, Madame...
- Q. [134] Dans la vraie vie, c'est automatique cette
- 24 nomination-là?
- 25 R. On me demande si c'est automatique. Ma réponse

- 1 c'est non, ça doit être entériné par le conseil
- 2 général.
- Q. [135] Qu'est-ce qui se passe si le conseil général
- 4 ne l'entérine pas?
- 5 R. Il y aurait à ce moment-là un débat puis une
- 6 élection à l'intérieur du conseil général.
- 7 Q. [136] Et qui est membre du conseil général?
- 8 R. Les affiliés de la FTQ au prorata de leurs membres.
- 9 Q. [137] Ceux qu'on a nommés tantôt?
- 10 R. C'est exact.
- 11 Q. [138] Dont le président de la FTQ?
- 12 R. Le président de la FTQ préside le conseil général.
- Q. [139] Préside le conseil général. Est-ce qu'il y a
- 14 un veto?
- 15 R. C'est une bonne question. Je ne le sais pas.
- 16 Généralement, on atteint des consensus.
- Q. [140] On atteint des consensus. Et généralement, le
- 18 président...
- 19 R. Mais il y a eu des votes, il y a eu des votes. Mais
- 20 est-ce que le président a un vote prépondérant? Il
- 21 faudrait que je vérifie les statuts. Je n'ai pas la
- réponse.
- 23 Q. [141] Donc, généralement, on atteint les consensus.
- Puis généralement, le président de la FTQ est donc
- automatiquement appointé à titre de président du

- 1 Fonds de solidarité, c'est exact?
- 2 R. Le président est appointé suite à une résolution du
- 3 conseil général de la FTQ, de mémoire.
- Q. [142] Et dans les trente (30) dernières années, le
- 5 président de la FTQ Centrale, et non pas
- 6 Construction, le président de la FTQ a toujours
- 7 obtenu le titre de président du Fonds de solidarité
- 8 de la FTQ, c'est exact?
- 9 R. Il faudrait que je vérifie.
- 10 Q. [143] Êtes-vous en train de me dire que, dans les
- 11 trente (30) dernières années, ça n'a pas été le
- 12 cas?
- 13 R. Écoutez, je ne peux pas dire ça sous serment. Je
- 14 crois que, lorsque Louis Laberge a quitté la
- présidence, il a gardé la présidence du Fonds de
- 16 solidarité. Je... Je peux... Tu sais moi je veux
- pas, là me mettre dans le trouble ici aujourd'hui,
- 18 là. De mémoire c'est ça mais faudrait que je
- 19 vérifie.
- 20 Q. [**144**] O.K. Après...
- 21 R. Je peux revenir cette semaine puis vous répondre à
- 22 ça mais je pense ...
- Q. [145] Après Louis Laberge...
- 24 R. ... qu'il y a eu une exception.
- 25 Q. [146] Et après Louis Laberge?

- 1 R. Après Louis Laberge...
- Q. [147] Qui a eu, qui a suivi Louis Laberge comme
- 3 président du Fonds?
- 4 R. C'est ça que je sais pas. Je me demande si c'est
- 5 Fernand Daoust ou Clément Godbout, je le sais pas.
- 6 Faudrait que je vérifie.
- 7 Q. [**148**] O.K.
- 8 R. Je m'attendais pas à cette question-là, là.
- 9 Q. [149] Il va y en avoir quelques-unes comme ça,
- 10 inquiétez-vous pas.
- 11 R. Pas de problème.
- 12 10:18:16
- 13 Me ANDRÉ RYAN :
- Je voulais juste signaler à la Commission que
- 15 l'information a été transmise à la Commission en
- début de septembre deux mille douze (2012) si je me
- trompe pas. On a transmis toutes les informations
- sur les compositions du conseil d'administration
- 19 pour la période d'enquête de la Commission.
- 20 Me SONIA LeBEL:
- 21 Merci Maître Ryan.
- Q. [150] Pensez-vous, Monsieur Arsenault, on va se
- 23 mettre d'accord pour les fins de discussion, là,
- que minimalement dans les quinze (15) dernières
- années, ou en tout cas, votre prédécesseur et vous,

- 1 la nomination entre président de la FTQ et
- 2 président du Fonds, là, l'appointement s'est fait
- 3 quand même sans heurt, on s'entend, et de façon
- 4 quasi automatique. Je parle pratico-pratique et non
- 5 pas dans les statuts, c'est exact? Vous avez pas eu
- à vous battre fort, fort pour la présidence
- 7 du Fonds?
- 8 R. Non.
- 9 Q. [151] Non, parfait. Pensez-vous que c'est quelque
- 10 chose qui devrait changer ça?
- 11 R. Moi je vous dis qu'à l'heure actuelle, il y a...
- avant de partir de la FTQ, j'ai mis un comité sur
- pied. Le conseil exécutif de la FTQ sont en train
- de consulter des spécialistes en bonne gouvernance
- et on va devoir faire, je suis allé avec Yvon
- Bolduc, Mario Tremblay, Gaétan Morand en commission
- parlementaire en début novembre. Le gouvernement du
- Québec nous a demandé de regarder notre gouvernance
- et c'est en train de se faire présentement avec le
- président actuel, Daniel Boyer et le secrétaire
- 21 général.
- Q. [152] Ça c'est dernièrement ça, vous avez dit?
- 23 R. Ça a commencé avant le congrès de la FTQ et ça se
- continue, à ma connai...
- 25 Q. [153] Dans le bouillonnement de tout ce qui se

- passe présentement, on s'entend?
- 2 R. Oui, oui, oui.
- Q. [154] O.K. Quelle était votre opinion précédemment
- à ça, là? Qu'en pensez-vous personnellement
- 5 Monsieur Arsenault, là? J'aimerais ça que vous me
- 6 disiez, pas y as-tu un conseil qui se fait, on est-
- 7 tu en train de faire un comité du sous-comité qui
- 8 va évaluer la situation. Qu'est-ce que vous en
- 9 pensez? Vous avez occupé le poste pendant six ans,
- 10 là.
- 11 R. C'est toute une job. C'est toute une job. Tu serais
- probablement moins libre comme président de la FTQ
- 13 si t'étais pas président du conseil
- d'administration du Fonds.
- 15 Q. [155] Qu'est-ce que vous voulez dire par là?
- 16 R. Bien, c'est... t'as, quand tu présides le conseil
- d'administration du Fonds, moi je l'ai présidé avec
- 18 aisance parce que j'ai développé énormément de
- 19 confiance aux externes et sous ma présidence, bien
- il y a eu madame Louise St-Cyr, madame Martin,
- Denise Martin, monsieur Vachon, il y a eu monsieur
- 22 Robichaud qui lui venait de la banque et ces gens-
- 23 là étaient d'une grande riqueur et tant qu'à moi,
- d'une grande honnêteté. Je pouvais voir, par
- 25 exemple, quand je présidais mon conseil, la

personne la plus près qui était comme où vous êtes
mais elle était assise, je voyais ses notes,
c'était madame Louise St-Cyr. Madame St-Cyr, elle
lisait tous ses documents, c'était « highlighté »
avec des notes à côté. Elle posait énormément de
questions et ces gens-là me rendaient, me
réconfortaient, me rendaient fort aise. En même
temps, dans chaque dossier que j'ai eu à chaque
conseil que j'ai eu à présider, la multitude des
dossiers, nous étions à ma connaissance, dans tous
les dossiers ou presque, quatre-vingt-dix-neuf
point neuf pour cent (99,9 %) des dossiers,
accompagnés d'une grande banque canadienne, la
Caisse de souvent de la Caisse de dépôt, de
Desjardins, d'Investissement-Québec, la SGF à
l'occasion et ça, ça me rassurait aussi parce que
humblement, je me considère pas comme un grand
spécialiste en finances.

- Q. [156] O.K. Si on parle des technicalités, là, pour comprendre un peu pour les gens qui nous écoutent puis pour moi particulièrement...
- 22 R. Maintenant... Oui?
- Q. [157] J'étais pas rendue à mon point d'interrogation.
- 25 R. Ah! j'avais pas fini de répondre à votre question.

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- Q. [158] O.K. Si on y va avec les technicalités, au
 niveau du conseil d'administration du Fonds, c'est
 quoi le rôle exact au niveau de l'approbation des
 dossiers? Je comprends que les dossiers suivent
 tout un processus, monsieur Morin est venu nous
 l'expliquer. Moi je m'intéresse particulièrement au
 rôle du conseil une fois que les dossiers sont sur
 la table et à votre rôle de président.
- 9 R. Le rôle du président c'est de présider le conseil,
 10 donner la parole à ceux qui veulent parler. Ensuite
 11 on essaie d'atteindre des consensus puis je vous
 12 dirais que il y a peut-être un dossier ou deux
 13 dans... de deux mille un (2001) à deux mille treize
 14 (2013), où il y a pas eu un consensus au conseil
 15 d'administration.
- Q. [159] À ce moment-là, on passe au vote, j'imagine.
 - R. Maintenant... Non, c'est des gens qui disent « moi, j'ai un conflit d'intérêt, je sors » ou des gens qui vont dire « regarde, moi, je peux pas... » Moimême, j'ai déjà voté contre un dossier de Tony Accurso. Peut-être vous surprendre, mais... dans une cimenterie dans le comté d'Argenteuil, j'avais voté contre. Et ça arrive, mais, regardez, si c'est arrivé cinq fois dans treize (13) ans, c'est beau.
 - Q. [160] Bien, quand vous parlez de non-consensus, à

- 1 ce moment-là, c'est parce que des gens
- 2 s'abstiennent de voter.
- 3 R. Ca peut arriver très rarement, mais ça arrive.
- Q. [161] O.K. Mais, il y a un consensus des membres
- 5 qui restent et qui votent à ce moment-là.
- 6 R. C'est ça. Oui, oui.
- 7 Q. [162] O.K. Dans ce sens-là.
- 8 R. J'ai jamais eu... pour répondre à la question, j'ai
- 9 jamais eu à trancher un dossier, jamais, jamais.
- 10 Q. [163] Jamais eu à appeler... demander un vote ou
- 11 quoi que ce soit.
- 12 R. Non, jamais, jamais. Maintenant, lorsqu'un dossier
- arrive au conseil d'administration... Je dois vous
- dire ce qu'on a fait avec les fameux cinq, six
- dossiers top sec qu'on a parlé pendant des mois à
- 16 cette Commission...
- 17 Q. [164] On va y... Monsieur Arsenault, regardez, là,
- on va y revenir. On peut pas tout faire dans la
- première demi-heure. Je comprends que vous avez
- beaucoup, là, envie de tout dire et de tout nous
- 21 raconter rapidement, mais...
- 22 R. Non, non, j'ai tout mon temps, je suis à la
- 23 retraite.
- Q. [165] ... inquiétez-vous pas, vous allez avoir
- 25 l'occasion. Vous allez avoir l'occasion de

- 1 passer... on va avoir l'occasion de passer à
- 2 travers ça.
- 3 (10:23:54)
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- 5 Q. [166] Regardez, on va faire une chose, Monsieur
- 6 Arsenault. Maître LeBel va vous poser des questions
- 7 et si à la fin de votre témoignage il y a des
- 8 choses que vous aimeriez dire et que vous vous
- 9 sentez... que vous voulez dire des choses pour
- 10 lesquelles on vous a pas posé de question, vous le
- 11 ferez. Est-ce que ça vous irait ça?
- 12 R. Ça m'irait certainement, Madame, je vais me plier à
- vos règles. Mais, dans la question que maître LeBel
- vient de me poser, j'ai pas fini ma réponse.
- 15 Q. [167] Alors, finissez votre réponse.
- 16 R. J'aimerais qu'on me donne l'oppor... Puis si vous
- pensez que j'extrapole trop...
- 18 Q. [168] Non, non, je veux pas vous couper vos
- 19 réponses.
- 20 R. ... faites-moi signe de me fermer la boîte, ça sera
- 21 pas long.
- Q. [169] Non, non, on veut pas vous couper vos
- réponses, mais on veut pas non plus que vous
- bifurquiez ailleurs. C'est pour ça que je vous dis,
- 25 si vous voulez aller ailleurs, à un autre moment

- 1 donné...
- 2 R. O.K.
- 3 Q. [170] ... il vous sera donné l'opportunité d'y
- 4 aller.
- 5 R. C'est un bon deal.
- 6 Q. [171] Parfait.
- 7 Me SONIA LeBEL:
- 8 Q. [172] Puis inquiétez-vous pas, je suis convaincue
- 9 qu'on va explorer ensemble tous les points qui vous
- 10 intéressent puis qui vous sont à coeur, Monsieur
- 11 Arsenault.
- 12 R. Maître... Maître LeBel...
- Q. [173] Moi, je m'intéresse vraiment au système...
- 14 R. Si vous permettez, Madame la Présidente. Maître
- 15 LeBel me demande comment ça fonctionne au conseil
- 16 d'administration, j'ai pas fini de donner ma
- 17 réponse. Est-ce que vous voulez que je garde ça
- pour la fin ou je finis?
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [174] Continuez, Monsieur Arsenault.
- 21 R. Merci, Madame. Bon. Lorsqu'un dossier arrive au
- conseil d'administration, et là il y a l'avant puis
- 23 l'après.
- Depuis mai deux mille neuf (2009),
- lorsqu'un dossier arrive au conseil

	d'administration, Maître LeBel, il y a, à tous les
	dossiers qui sont passés, les dossiers ont passé à
	travers ce qu'on appelle des équipes
	multidisciplinaires. Ça, ce sont des professionnels
	du Fonds qui répondent à des ordres professionnels.
	Il y a des avocats là-dessus, il y a des
	évaluateurs professionnels, il y a des conseillers
	financiers, il peut y avoir un notaire à
	l'occasion, et caetera. Et ces gens-là et,
	écoutez, de l'autre bord de la rue, là, à la FTQ,
	on appelait ça « la machine à saucisse », là,
	j'avoue que c'est pas un terme très très entre
	nous autres. Et ces gens-là font une recommandation
	« tel dossier, on devrait le faire pour telle
	raison ».
	Me SONIA LeBEL :
Q.	[175] Est-ce qu'il y a un seuil de recommandation
	pour se rendre au conseil? Cinq millions (5 M\$),
	est-ce que c'est possible ou ça a changé en mai
	deux mille neuf (2009)?
R.	C'est possible. Et les dossiers qui arrivent au
	conseil d'administration, ils ont passé dans un
	conseil décisionnel sectoriel qui, lui, est composé
	d'une majorité d'externes du Fonds et de la FTQ.

Donc, quand les dossiers arrivent au conseil

25

- 1 d'administration en haut, les équipes
- 2 multidisciplinaires... multifonctionnelles,
- 3 multidisciplinaires, les ont... les ont
- 4 recommandés. Les conseils sectoriels ont challengé
- 5 ces gens-là et l'ont recommandé et là, finalement,
- 6 c'est l'étape du conseil d'administration. Et là
- 7 encore, les équipes professionnelles doivent venir
- 8 challenger leur dossier devant les membres du
- 9 conseil d'administration et là le dossier est
- 10 approuvé ou il est refusé.
- 11 Q. [176] Est-ce qu'à chaque étape que vous venez
- 12 d'énumérer...
- R. C'est de même que ça fonctionne depuis...
- 14 Q. [177] Mai deux mille neuf (2009).
- 15 R. Avant mai deux mille neuf (2009), il y a certains
- 16 conseils sectoriels qui n'avaient pas une majorité
- 17 d'externes. En mai deux mille neuf (2009), on a
- fait un conseil... on a eu un conseil
- 19 d'administration de deux jours et, unanimement, on
- a décidé qu'à l'avenir, il faut qu'il ait non
- seulement de la bonne gouvernance, mais qu'il y ait
- 22 apparence de bonne gouvernance aussi.
- Q. [178] Très important l'apparence.
- 24 R. Apparence de bonne gouvernance. Comme on dit
- 25 souvent, il faut pas seulement qu'il y ait justice,

1		il faut qu'il y ait apparence de justice. Et, là,
2		unanimement, en mai deux mille neuf (2009), on a
3		décidé que les conseils seraient les membres de
4		conseils seraient majoritairement des externes. Ce
5		qui fait que, dans l'ensemble du Fonds de
6		solidarité, il y a soixante et sept (67)
7		administrateurs soixante et six (66)
8		administrateurs, trente-sept (37), trente-huit (38)
9		sont des gens de l'extérieur, de la FTQ et du
10		Fonds.
11	Q.	[179] O.K. Mai deux mille neuf (2009). Avant mai
12		deux mille neuf (2009), quel était votre rôle, quel
13		était le rôle du conseil d'administration,
14		vraiment, là, je veux savoir, quand les dossiers
15		arrivent sur le bureau du conseil d'administration,
16		avant mai deux mille neuf (2009)?
17	R.	Il y avait, là aussi, des équipes de les
18		conseils sectoriaux (sic) et les équipes
19		multidisciplinaires, de mémoire, ça part de deux
20		mille (2000), deux mille un (2001).
21	Q.	[180] O.K.
22	R.	Je peux me tromper, là, mais c'est arrivé, ça, avec
23		la venue de monsieur Yvon Bolduc. Quand Yvon Bolduc
24		est arrivé adjoint pour Pierre Genest, c'est lui

qui a amené le concept des équipes

25

- 1 multidisciplinaires. Ça fait que chaque dossier...
- 2 Ces gens-là signent en bas, hein. Ils signent puis
- 3 ils ont des comptes à rendre à leurs ordres
- 4 professionnels. Le comptable signe, moi, je
- 5 recommande le dossier, et le conseiller financier,
- 6 et caetera.
- 7 Q. [181] Est-ce qu'à chaque étape, ces conseils-là ou
- 8 ces gens-là ont le pouvoir, si on veut, de bloquer
- 9 un dossier?
- 10 R. Oui. Certainement.
- 11 Q. [182] Est-ce que quelqu'un a un pouvoir de...
- 12 changer cette décision-là?
- R. S'il y a pas d'entente entre les... les membres des
- conseils sectoriels, le dossier monte plus, c'est
- fini, là. Moi, j'ai référé des dizaines de dossiers
- 16 à la FTQ... au Fonds qui se sont jamais faits.
- 17 Q. [183] À partir du moment où le dossier est refusé
- 18 par un des... une des étapes, un des conseillers,
- un des professionnels dont vous venez de
- 20 mentionner, si le dossier n'est pas recommandé, il
- 21 meurt là?
- 22 R. Il meurt là mais il peut ressusciter.
- 23 Q. [184] Allez-y.
- 24 R. Bien, supposons qu'il y a un entrepreneur qui veut
- 25 un partenariat avec le Fonds. Il arrive avec des

- 1 conditions puis le Fonds dit : « Regarde, ça marche
- pas tes conditions. » Bon, bien, correct, deux ans
- 3 après il revient puis là : « Bien, regarde, j'ai
- 4 d'autres conditions »...
- 5 Q. [185] Il présente une nouvelle demande, finalement?
- 6 R. C'est ça. C'est ça. Parce que je veux pas vous
- 7 laisser sous l'impression que quand quelqu'un fait
- 8 une demande... Il y a des gens qui ont demandé
- 9 trois, quatre fois des partenariats puis ils ont
- 10 été refusés et, finalement, le dossier est devenu
- 11 plus faisable, au jugement de nos professionnels,
- 12 (inaudible).
- Q. [186] Donc, ce que vous nous dites, dans le fond,
- 14 c'est que le dossier, dans l'état dans lequel il a
- 15 été refusé, lui meurt là, par contre, on peut
- 16 toujours présenter une nouvelle demande si on
- change ou on améliore les conditions. Est-ce qu'on
- 18 explique aux gens...
- 19 R. Bien, les conditions peuvent changer.
- 20 Q. [187] Elles peuvent changer. Est-ce qu'on explique
- 21 aux gens, habituellement, les motifs des refus?
- 22 R. Oui. Oui.
- 23 Q. [188] Oui?
- 24 R. Certainement. Et... oui. À ma connaissance, oui.
- 25 Q. [189] O.K. Est-ce qu'on peut dire que le conseil

1		d'administration, une fois que c'est rendu à votre
2		niveau puis tous les filtres et les étapes et la
3		machine à saucisse, là, dans toute sa splendeur, a
4		déchiqueté et amené le dossier jusque-là, je pense
5		qu'on peut parler quasiment d'une approbation
6		presque automatique au conseil, en haut?
7	R.	C'est pas automatique. Je vous le dis, là. Moi,
8		j'ai travaillé avec des externes qui qui m'ont
9		appris beaucoup au niveau de la finance, je suis un
10		électricien je suis pas un financier, et et les
11		externes, au conseil d'administration, je le
12		répète, là, madame Martin, madame St-Cyr, monsieur
13		Vachon, monsieur Robichaud, ensuite ça a été madame
14		Giraud et maintenant il y a d'autres gens là
15	Q.	[190] Est-ce que ces gens-là étaient là aussi avant
16		deux mille neuf (2009) ou c'est depuis deux mille
17		neuf (2009)?
18	R.	Ils étaient là avant dans le cas de madame St-
19		Cyr, madame Martin et monsieur Vachon, ils étaient
20		là avant deux mille neuf (2009).
21	Q.	[191] Parce que j'ai bien compris, là, si je
22		comprends la composition du conseil, outre le
23		président qui bon, ça compose dix-sept (17)
24		membres, j'ai dit (10) personnes de la FTQ,
25		habituellement, en plus du pdg, j'ai quatre

- 1 externes et j'ai deux personnes qui sont nommées
- par l'assemblée des actionnaires, c'est exact?
- 3 R. C'est exact.
- 4 Q. [192] C'est exact. Les deux personnes nommées par
- 5 l'assemblée des actionnaires, en règle générale,
- 6 traditionnellement on retrouve quel type de
- 7 personnes?
- 8 R. Vous les avez, là, c'est...
- 9 Q. [193] Je parle au niveau de leur profil, pas leur
- nom, Monsieur Arsenault, leur profil? C'est des
- 11 gens, quoi, qui se présentent à l'assemblée des
- 12 actionnaires, lèvent la main, il dit : « J'aimerais
- ca avoir le poste », et il y a un vote?
- 14 R. Hum.
- 15 Q. [194] En règle générale, quel genre de profil ces
- 16 gens-là ont?
- 17 R. Vous me parlez de qui, là?
- 18 Q. [195] Je vous parle des deux personnes qui sont
- nommées par l'assemblée des actionnaires dans les
- 20 six années où vous avez été présent au Fonds...
- 21 R. C'est à tour de rôle. De souvenance, c'est...
- Donnez-moi les noms, je vais vous dire qui c'est.
- 23 C'est souvent une personne de la FTQ puis, des
- fois, quelqu'un du... de la CSQ.
- 25 Q. [196] Qui est nommé par l'assemblée, les deux

- 1 postes?
- 2 R. Oui, par l'assemblée.
- 3 O. [197] Puis ces gens-là ont un mandat de combien de
- 4 temps, c'est-tu un mandant qui est équivalent...
- 5 R. Un an. Un an.
- 6 Q. [198] Un an?
- 7 R. Un an, oui. Chaque année on...
- 8 Q. [199] O.K. Les... est-ce que tous les membres du
- 9 conseil c'est des mandats d'un an ou...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. [200] Donc, il y a juste le président qui est là
- pour les trois années de son mandat, jusqu'à temps
- 13 que...
- R. Bien, je dis, oui, il... c'est moi qui présidais
- les assemblées des membres... la loi prévoit qu'il
- y a tant de gens de la FTQ, ça c'est un
- 17 automatique. La seule élection...
- 18 Q. [201] Ça, ça pas changé en deux mille neuf (2009)?
- 19 R. Je pense que je suis en train de vous induire en
- 20 erreur, là, je m'excuse. Non, non, ce qui se passe
- à l'assemblée des membres c'est les postes... les
- deux que vous parlez...
- 23 Q. [202] Oui, c'est...
- 24 R. ... qui sont élus, les autres c'est un automatisme.
- 25 Ils vont pas au vote des actionnaires.

- 1 Q. [203] Donc, il y a deux postes, finalement, qui
- 2 sont élus...
- 3 R. C'est ca.
- 4 Q. [204] ... sur le conseil.
- 5 R. Regardez, je peux vérifier puis vous revenir, là,
- 6 mais je pense...
- 7 Q. [205] Les dix (10) postes de la FTQ c'est des
- 8 automatiques.
- 9 R. ... c'est ça. FTQ, c'est des olympiques. C'était
- des olympiques, c'était des automatiques et les
- 11 quatre membres externes aussi.
- 12 Q. [206] O.K. Et en règle... les quatre membres
- 13 externes, expliquez-moi comment on les choisit,
- vous m'avez nommé leurs noms, là, je m'intéresse
- pas nécessairement à ces personnes d'une façon
- 16 particulière?
- 17 R. Mais ce qu'on a essayé de faire...
- 18 Q. [207] Aux mécanismes?
- 19 R. Ce qu'on a essayé de faire dans le passé, c'était
- d'avoir quelqu'un de la PME. Je vais vous donner
- les quatre avec qui j'ai travaillé le plus, là,
- 22 monsieur Vachon qui est de la famille des gâteaux
- 23 Vachon qui a eu une PME dans la Beauce, qui a été
- maire de Saint-Marie, qui a... qui a... préfet de
- comté, qui a étudié en Angleterre, qui a une

n'est pas d'accord.

25

1		expertise extraordinaire dans les PME, lui quand
2		Louis Laberge est décédé, on l'a choisi pour venir
3		représenter les PME sur le conseil
4		d'administration.
5		Ensuite il y a madame Saint-Cyr. Madame
6		Saint-Cyr de mémoire était responsable de la Chaire
7		des PME également aux HEC. Donc, c'est une personne
8		qui a enseigné. C'est pas une PME au HEC. Madame
9		Martin elle venait, elle a été longtemps chez
10		Métro, un haut poste chez Métro, ensuite dans une
11		compagnie pharmaceutique. Et monsieur de la
12		grande entreprise. Donc, quelqu'un de la petite
13		entreprise, quelqu'un de la grande entreprise.
14		Et monsieur Robichaud avait été pendant des
15		années je crois vice-président de la Banque
16		Nationale. Il venait de la Banque Nationale,
17		c'était un banquier.
18	Q.	[208] Mais vous me parlez de
19	R.	Ça fait qu'on essaie d'équilibrer nos conseillers,
20		nos externes parce que « we relied on them », vous
21		comprenez ce que je veux dire. Nous autres ces
22		gens-là c'est bien important pour nous autres et je
23		peux vous dire que quand ils sont pas d'accord, on

Q. [209] Bon il y a beaucoup de personnes qui sont

- 1 impliquées dans... bon, il y a beaucoup de
- 2 personnes qui sont issues du milieu de la petite,
- 3 moyenne et grande entreprise. De quelle façon ces
- 4 gens-là sont choisis particulièrement et par qui?
- 5 Parce que vous parlez que c'est pas une élection,
- on est... c'est une nomination, c'est quelqu'un qui
- 7 est appointé, là. Alors, de quelle façon ces gens-
- 8 là sont choisis?
- 9 R. Mais je peux pas répondre, c'est pas moi qui a
- 10 participé au choix des quatre personnes que je
- 11 viens de vous nommer.
- 12 Q. [210] Alors, comment ça s'est fait ces choix-là?
- 13 R. Je le sais pas.
- 14 Q. [211] Ils étaient déjà en poste quand vous êtes
- 15 arrivé?
- 16 R. Oui, oui, c'est ca.
- Q. [212] Et j'imagine, est-ce que c'est vous qui
- 18 pratiquez au renouvellement, parce que c'est des
- mandats d'un an?
- 20 R. Ils partent quand ils décident de s'en aller.
- Jusqu'à date, là, monsieur Robichaud à un moment
- 22 donné m'a dit : « Regarde, j'ai soixante-treize
- 23 (73) ans c'est assez, je veux partir ». Après la
- crise qu'on a vécue, les cinq dossiers toxiques sur
- les cinq mille (5000). Il a dit... la crise va

- 1 passer, après ça on va s'en aller. Et madame Saint-
- 2 Cyr, ça a été la même chose, à un moment donné,
- 3 elle a dit, madame Saint-Cyr elle avait des
- 4 problèmes personnels, elle a décidé de s'en aller,
- 5 puis j'ai tout fait pour la retenir.
- Q. [213] Mais, là, c'est pas... c'est pas des mandats
- 7 a vie, là, je comprends que quand ça va bien, que
- les gens avec qui vous travaillez sont des gens de
- 9 confiance comme ceux que vous avez nommés, on les
- 10 garde en poste, mais advenant le cas que ça
- fonctionne pas, est-ce que vous avez un pouvoir?
- 12 R. On va... oui, oui, un pouvoir de leur dire :
- « Merci beaucoup ».
- 14 Q. [214] Parfait.
- 15 R. Mais on va... on va... et j'étais rendu là à mon
- 16 départ, puis c'est ce que j'ai transmis dans mon...
- 17 dans mon testament à mon successeur. Il va falloir
- qu'à l'avenir que les choses se fassent
- 19 différemment aussi. Parce que quand on regarde la
- formation qui se donne sur la bonne gouvernance, la
- formation sur les administrateurs de compagnie, on
- recommande, ça se donne à l'Université Laval, si ma
- 23 mémoire est bonne, en tout cas, j'ai des amis qui
- sont allés à l'Université Laval, on recommande
- 25 qu'après dix ans on devrait changer

1		d'administrateurs. Et j'étais dans cette réflexion-
2		là, là, lorsque je suis parti de la présidence.
3		J'ai transmis ça à mon successeur Daniel
4		Boyer dire, parce que tu sais, vous savez, moi
5		quand j'ai arrivé, là, des règles de bonne
6		gouvernance puis de risque réputationnel, on savait
7		même pas qu'est-ce que ça voulait dire, surtout
8		risque réputationnel. On tenait pas compte de ça à
9		l'époque, les choses évoluent.
10		Et moi je crois qu'à l'avenir le Fonds de
11		solidarité dans l'appointement des externes va être
12		obligé de tenir compte de la règle du dix, douze
13		ans. C'est ce qu'on recommande dans la formation
14		des administrateurs de compagnie. C'est ce qu'on
15		m'a rapporté, moi je l'ai pas suivi encore.
16	Q.	[215] O.K. Moi je vais revenir à une question
17		(10:36:39)
18		Me ANDRÉ RYAN :
19		Maître LeBel avec Maître LeBel avec votre
20		permission, je voudrais quand même attirer
21		l'attention de la Commission sur l'alinéa 4 de
22		l'article 4 de la Loi sur le fonds de solidarité.
23		L'alinéa 3, pardon, qui prévoit que :
24		quatre personnes nommées par les
25		membres visés dans les paragraphes 1°

1		et 2° parmi les personnes que ces
2		membres
3		choisissent doivent être
4		représentatives des entreprises
5		industrielles pour une, des
6		institutions financières pour une
7		autre et des agents socio-économiques
8		pour la troisième et la quatrième;
9		Donc, la je pensais que c'était bon d'attirer
10		votre attention en éclairage qui est dans la voie
11		tel que formulée.
12		Me SONIA LeBEL :
13	Q.	[216] C'est pour ça que ma question était qu'une
14		fois que ces grands secteurs-là sont définis par la
15		loi, de quelle façon sont choisies ces personnes-
16		là? Parce qu'il n'y a pas juste une personne issue
17		de chacun de ces milieux-là, on s'entend.
18		Donc, habituellement de quelle façon, s'il
19		y avait eu si une personne décide de se retirer
20		du conseil d'administration, un de ces quatre
21		externes-là, de quelle façon, est-ce que vous
22		allez, il y a un message qui s'envoie pour
23		l'intérêt dans le secteur en commun, est-ce
24		qu'on est-ce qu'on décide autour du conseil de
25		gens qui feraient qu'on connaît et qu'on peut

1		recommander, est-ce qu'on attend que quelqu'un lève
2		la main. Comment le message se fait qu'un poste
3		d'un des grands secteurs que maître Ryan nous a si
4		gracieusement identifiés était libre? De quelle
5		façon on fait un appel de candidatures là-dessus?
6	R.	Écoutez, quand on a eu à remplacer des gens, j'ai
7		eu des discussions avec le PDG. Et on consulte le
8		comité exécutif. On fait des consultations. Il y a
9		toujours des chercheurs de têtes, des
10		recommandations des gens qu'on connaît.
11	Q.	[217] Il y a du bouche à oreille aussi, j'imagine?
12	R.	Le Fonds de solidarité a une banque incroyable de
13		gens compétents qui peuvent être parfois des
14		consultants, parfois des membres du conseil
15		d'administration. On essaie aussi de balancer
16		hommes/femmes aussi. On a fait des efforts à
17		travers des années pour avoir de la représentation
18		féminine à notre conseil d'administration à la
19		demande des externes, mais aussi à cause de nos
20		principes syndicaux. Et on trouvait important, nous
21		autres, que, dans les externes, qu'on retrouve
22		D'ailleurs, on l'a tellement fait que les quatre
23		externes, il y a trois femmes sur quatre. On
24		essayait au moins d'avoir un balancier entre
25		hommes/femmes sur le conseil d'administration en ce

sectoriels.

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

qui regarde les externes. Puis on fait des efforts constants aussi chez les différents comités

Q. [218] J'aimerais qu'on revienne à une question qui, en tout cas à mon sens à moi, vous n'avez pas répondu de façon personnelle tantôt, vous avez grosso modo été président de la FTQ et donc, par ricochet, président du Fonds de solidarité pendant six ans. Vous avez porté ce qu'on apporte et qu'on... vous avez porté ce qu'on dit, là, on véhicule dans les médias précédemment, les deux chapeaux. Pensez-vous, là, vous personnellement, oubliez les études qui se font présentement au gouvernement pour séparer ou scinder les deux institutions et mettre une scission plus claire entre ça, est-ce que vous pensez, vous personnellement, que c'est bon ou c'est mauvais que le président de la FTQ, qui a une centrale, qui a six cent mille (600 000) travailleurs, soit également président du Fonds de solidarité, qui peut avoir certains intérêts convergents, j'en conviens, mais certains intérêts divergents également? Pensez-vous que c'est une bonne idée,

R. Ça a du bon puis du mauvais. Mais écoutez, je ne

vous personnellement?

- suis plus à la FTQ. Moi, je vais laisser les gens qui sont là prendre les décisions, Madame. Q. [219] Non, ce n'est pas ma question, Monsieur
- 5 (10:39:55)
- 6 LA PRÉSIDENTE :

Arsenault.

- 7 Je pense que vous êtes... Si vous me permettez
- 8 maître LeBel...
- 9 Me SONIA LeBEL:
- 10 Oui.

4

- 11 LA PRÉSIDENTE :
- Je pense que vous voulez donner votre opinion sur
- bien des choses, mais on vous la demande sur celle-
- là, et vous êtes très capable de répondre à cette
- 15 question-là, surtout à la lumière de ce que vous
- 16 avez vu et des révélations faites à la Commission.
- 17 PAR LE TÉMOIN :
- 18 R. Madame, à la FTQ, dans toute son histoire dans
- cinquante (50) ans, il n'y a pas de belle-mère.
- Moi, quand Henri Massé est parti, j'ai pris...
- 21 c'est moi qui ai dirigé. Puis j'en supporte les
- pour et les contre. Aujourd'hui, c'est Daniel Boyer
- qui dirige. Et ça va être à lui à faire des
- recommandations avec le comité exécutif, est-ce que
- le président de la FTQ doit demeurer président du

- 1 conseil ou non. Je ne crois pas que c'est à moi à
- dire ça. Je ne veux pas m'ingérer, avec votre
- 3 permission, dans l'administration du Fonds puis de
- 4 la FTQ aujourd'hui. Je ne suis plus là. Je peux
- 5 répondre à ça : il y a des matins que ce n'est pas
- facile d'être président de la FTQ et du Fonds.
- 7 Me SONIA LeBEL:
- 8 Q. [220] En deux mille neuf (2009), qu'est-ce que vous
- 9 en pensiez, Monsieur Arsenault? Vous étiez
- 10 président de la FTQ Construction. Je pense que ma
- 11 question est quand même assez simple.
- 12 R. Je n'ai jamais été président de la FTQ
- 13 Construction.
- 14 O. [221] De la FTO. Vous avez tout à fait raison.
- 15 Alors président de la FTQ Centrale. Vous avez été
- 16 président du Fonds de solidarité. En deux mille
- neuf (2009), si le gouvernement vous avait dit,
- 18 Monsieur Arsenault, c'est fini, on passe une loi,
- 19 peu importe, vous perdez la présidence du Fonds,
- 20 quelle aurait été votre réaction à ce moment-là?
- 21 R. Bien, moi, je suis un citoyen du Québec qui
- respecte les législations. Quand on les viole, ça
- 23 coûte très cher. J'aurais respecté la volonté du
- gouvernement. Que voulez-vous!
- 25 Q. [222] Je ne vous demande pas sur votre respect des

1		lois. Je vous demande quelle aurait été votre
2		réaction. Si on vous avait consulté là-dessus en
3		deux mille neuf (2009), quelle aurait été votre
4		réponse au gouvernement : faites-le, faite-le pas?
5	R.	Les Anglais disent « if it aint broke, don't fix
6		it ». Le Fonds, ça va bien. Ça va bien. C'est un
7		« success story » ce fonds-là. On est capable à
8		l'interne s'améliorer dans les processus
9		d'amélioration continue au niveau de la bonne
10		gouvernance. Puis je suis sérieux, là. On l'a fait.
11		On l'a prouvé. On l'a prouvé. Et, moi,
12		respectueusement je vous demande de regarder les
13		changements qu'on a amenés au printemps deux mille
14		neuf (2009) en ce qui regarde la gouvernance suite
15		aux fameux cinq, six dossiers toxiques sur cinq
16		mille (5000).
17		LA PRÉSIDENTE :
18	Q.	[223] Dois-je comprendre que ce serait une
19		amélioration que de ne pas laisser ces postes à une
20		même personne?
21	R.	Moi, je crois que, pour que le Fonds de solidarité
22		continue à fonctionner, qu'il continue à maintenir
23		et à créer des emplois, qu'il continue à pratiquer
24		une politique de capital patient, ça va prendre une
25		majorité de la FTQ sur le conseil d'administration

1		et je peux vous dire par expérience, dans le Canada
2		anglais, lorsqu'on a mis sur pied des « labour
3		funds » puis qu'on a confié l'administration de ça
4		puis le conseil d'administration à des
5		spéculateurs, il y en a vingt-huit (28) sur trente
6		(30) qui ont planté puis qui existent plus
7		aujourd'hui. Notre expertise expertise
8	Q.	[224] Comment vous expliquez ça?
9	R.	J'explique ça parce qu'ils ont spéculé. Comment
LO		vous expliquez que la Caisse de dépôt a perdu
L1		quarante millions (40 M\$) dans le papier commercial
L2		puis nous on l'a pas fait à la même époque?
L3		10:43:18
L4		Me SONIA LeBEL :
L5	Q.	[225] Et vous pensez que c'est parce que les
L6		membres de la FTQ sont mieux à même de parler
L7		d'investissement?
L8	R.	Moi je crois que les membres de la FTQ Vous
L9		savez, on a, lorsqu'on a fondé le Fonds de
20		solidarité dans les années quatre-vingts (1980),
21		moi j'étais à Sept-Îles à cette époque-là. Ma rue,
22		là, était à vendre. Je pense qu'il restait deux
23		maisons sur ma rue qui étaient pas à vendre parce
24		que l'Iron Ore s'était écroulée, parce qu'on avait
		1

fermé Gagnon, parce qu'on avait fermé

25

Schefferville. Louis Laberge venait nous voir en 1 2 pleurant puis il disait si seulement, si seulement on avait une institution financière au Québec qui 3 4 tire pas la « plug » quand ça va mal, une institution financière qui accepterait 5 d'administrer du capital patient puis c'est ça 6 7 qu'on fait au Fonds de solidarité. C'est ce qu'on fait différemment des grandes banques canadiennes, 8 de Desjardins et de d'autres. C'est ce qu'on fait 9 10 qui est différent et le rôle de la majorité de la 11 FTQ sur le conseil d'administration, ce sont les gardiens de ça, les gardiens de cette philosophie-12 13 là. Je peux vous dire que le Fonds de solidarité, comme président de la FTQ puis comme promoteur du 14 Fonds de solidarité à l'étranger, je l'ai fait 15 pendant des années, on fait l'envie du monde 16 17 syndical partout à peu près sur le globe, partout à 18 peu près sur le globe. Me SONIA LeBEL :

19

20 Q. [226] Mais à quoi...

21 R. Parce qu'on a été capable de maintenir et créer 22 cinq cent mille (500 000) emplois dans les derniers vingt (20) ans. Cinq cent mille (500 000) emplois 23 dans les derniers vingt (20) ans qui seraient peut-24 25 être pas au Québec s'il y avait pas eu de Fonds de

solidarité. Et lorsque t'as, lorsque tu as des administrateurs qui sont exclusivement des spéculateurs, plus souvent qu'autrement tu plantes et ça c'est pas de la science-fiction, là. Regardez ce qui s'est passé dans l'économie américaine en deux mille huit (2008), là. J'ai pas rêvé ça cette nuit, là. C'est ça qui s'est passé.

Comment se fait-il que nous on a passé à travers de la crise? Comment se fait-il que le Fonds de solidarité du Québec, en deux mille huit (2008), a mis un point quatre milliards de dollars (1,4 G\$) sur la table à la demande du ministre des finances pour maintenir nos fleurons québécois? C'est nous qui avons fait ça. C'est pas les banques canadiennes qui ont fait ça. C'est nous, le Fonds de solidarité qu'on a fait ça. C'est pour ça que j'en parle avec passion puis grande fierté.

Q. [227] Mais vous pensez pas, Monsieur Arsenault, qu'il y a pas une dichotomie certaine entre votre rôle de président du Fonds de solidarité et votre rôle de président de la FTQ advenant le fait où le Fonds investit dans une entreprise, dans un consortium, dans un... dans des... avec des entrepreneurs qui pourraient du même souffle avoir des conflits syndicaux de l'autre côté. Vous pensez

- pas que vous êtes comme assis entre deux chaises à ce moment-là comme président?
- R. C'est un exercice souvent difficile mais les fruits
 sont là. Moi il y a rien qui me rend plus fier que
 de maintenir puis de sauver des jobs au Québec. Il
 y a rien qui me rend plus fier non plus de voir des
 entrepreneurs québécois, au lieu de vendre ça à des
 étrangers.
- 9 Q. [228] Mais alors je fais quoi...

18

19

20

21

22

23

24

25

10 R. J'ai vécu dans ma carrière moi des usines qui ont
11 été vendues à des étrangers puis quelques années
12 après, c'était fermé. Quand tu peux avoir Québec
13 inc. qui dirige au Québec puis on a prêté à Québec
14 inc. combien de fois pour que ces emplois-là
15 restent au Québec. Je vais juste vous donner un
16 exemple.

Quand je négociais avec la compagnie

Noranda, le président de Noranda s'appelait Derek

Pannell. Derek Pannell, quand j'étais électricien à

Murdochville, il était surintendant de la fonderie.

Ses enfants sont allés à l'école où ma mère

travaillait. Quand je suis devenu directeur des

métallos puis j'avais un problème, j'appelais Derek

Pannell à Toronto, je sautais dans un avion,

j'allais le voir puis on réglait les problèmes.

- Quand Noranda a vendu à Xstrata, compagnie

 australienne. Le remplaçant de monsieur Pannell

 c'était un gars de Brisbane en Australie. C'est dur

 à comprendre au téléphone puis lui il te comprend

 pas non plus. Puis aller en Australie régler un
- 7 Q. [229] C'était quoi votre rôle à ce moment-là? Vous 8 aviez quel titre?

problème, c'est un maudit problème.

- R. Et moi je crois que si on est capable au Québec de 9 10 faire en sorte que nos industries demeurent puis 11 que ça croît dans les mains québécoises, je pense 12 qu'on est capable d'avoir des meilleures ententes, 13 on est capable d'avoir des meilleures conditions de travail pour notre monde. J'ai foi en ça puis c'est 14 15 pour ça que j'ai consacré quarante (40) ans de ma vie, puis c'est pour ça que j'ai mis bien de 16 l'énergie au Fonds de solidarité pour faire en 17 18 sorte qu'entre québécois on puisse s'entraider puis 19 qu'on puisse avoir une classe moyenne forte, puis qu'on puisse être capable de payer nos gens comme 20 21 il faut puis en respectant les lois qui se 22 rattachent au travail.
- Q. [230] Alors, qu'est-ce qu'on fait, Monsieur

 Arsenault, quand on est pris à choisir entre le

 bien des travailleurs et peut-être des... des choix

1		de mouvement syndical ou de moyens de pression qui
2		pourraient mettre en péril la santé financière dans
3		laquelle le Fonds a investi, on fait quoi?
4	R.	On discute et c'est la raison pour laquelle on a au
5		Fonds de solidarité un service de formation
6		économique.
7	Q.	[231] Et c'est quoi le principe (inaudible)?
8	R.	Les travailleurs et les travailleuses, c'est des
9		gens intelligents ça. C'est pas des stupides, ça.
10		Et lorsque t'as lorsque t'as le Fonds de
11		solidarité dans une usine à quelque part, on est
12		capable, parce qu'on est capable, on forme
13		également les gens qui sont dans l'usine, formation
14		économique. Et les employeurs qui sont partenaires
15		chez nous acceptent de mettre leurs livres sur la
16		table, là. Puis, là, on a des groupes, des focus
17		groupes de vingt (20), trente (30) gars. Puis, là,
18		on leur explique comment est-ce que l'industrie
19		marche, c'est quoi les dangers si on fait pas telle

22 même si le nombre d'emplois baissait. Parce qu'ils 23 disaient « si on n'amène pas de nouvelles

20

21

24

technologies, on va tout perdre à la fin de la

action. Moi, j'ai vu des travailleurs demander à

leur employeur d'amener de la nouvelle technologie

ligne, puis on sait que la compétition l'a. » Et,

- ca, ça s'est fait par notre formation syndicale. Ça
- 2 s'est fait par notre formation, excusez-moi,
- 3 économique qu'on fait au Fonds de solidarité.
- 4 Q. [232] O.K. Donc...
- 5 R. On est capable de discuter puis trouver. Ça arrivé
- 6 qu'à un moment donné on frappe un mur, mais dans la
- 7 majorité des cas, il y a pas...
- 8 Q. [233] Alors, quand on frappe un mur, c'est quoi le
- 9 principe qui prime? Le bien des travailleurs ou le
- 10 rendement économique?
- 11 R. Ce sont les travailleurs qui décident au bulletin
- secret ça, Madame. C'est la... le « bottom line »,
- 13 là, c'est les gens qui décident. Moi, quand un
- 14 groupe de travailleurs décide, par exemple, qu'ils
- veulent aller en grève, même si tu leur mets sur
- les yeux qu'il y a un danger que l'usine ferme,
- bien, là, c'est leur décision, puis, moi, je
- respecte leur décision. Mais, j'ai toujours eu
- 19 comme principe, j'ai appris ça du vieux
- 20 syndicalisme, des travailleurs puis des
- travailleuses bien informés prennent les bonnes
- décisions, prennent les bonnes décisions. Et j'ai
- jamais voulu diriger le syndicat des métallos puis
- la FTQ sur des cas d'exception. J'ai toujours voulu
- diriger, moi dans ma tête, avec qu'est-ce qu'on

- 1 fait pour la vaste majorité des gens. Mais, ça
- 2 arrive, comme dans n'importe quelle situation, où
- 3 tu frappes des cas... des cas extrêmes.
- Q. [234] O.K. Je vais essayer de résumer votre
- 5 réponse. Donc, je comprends que vous pensez que
- 6 c'est un... vous voyez pas de problème de conflit
- 7 d'intérêt, vous voyez pas de problème de conflit...
- 8 de conflit de philosophie à être à la fois
- 9 président de la FTQ ou président du Fonds de
- 10 solidarité, c'est exact?
- 11 R. Bien, si j'étais marxiste léniniste probablement
- que j'aurais un conflit d'intérêt, mais, moi, je me
- considère comme un pragmatique. Puis à la FTQ, on a
- 14 toujours tenté de trouver des solutions à nos
- problèmes. Et notre bulletin est bon...
- 16 Q. [235] Non.
- 17 R. ... il est pas parfait, mais notre bulletin est pas
- 18 pire.
- 19 Q. [236] Encore une fois, pour tenter de résumer votre
- 20 réponse, je comprends que vous ne voyez pas de
- 21 problème à ce qu'une même personne porte les deux
- chapeaux.
- 23 R. Moi, ce que je vous dis, cette réponse-là est dans
- les mains de mon successeur. Il y a des comités
- 25 présentement qui sont à l'ouvrage là-dessus et ce

1	qui m'importe,	moi, c'est que	: la	majorité	é du
2	conseil d'admir	nistration soit	: de	la FTQ,	je pense

- qu'il faut absolument préserver ça.
- Q. [237] Majorité, et vous parlez des dix (10) membres sur le conseil d'administration. Moi, je vous parle de la présidence, là, j'essaie de vous parler de la présidence d'ailleurs, là.
 - R. Bien, je vous dis, regardez, c'est dans les mains de mon successeur, c'est pas à moi à dicter à la FTQ puis au Fonds de solidarité quoi faire, je...
- 11 Q. [238] Madame Blanchette, l'onglet 53, s'il vous 12 plaît, on va aller voir la conversation 4560, une conversation qui date du vingt (20) avril deux 13 14 mille neuf (2009). On va essayer d'avoir au moins 15 le fond de votre pensée en avril deux mille neuf 16 (2009), Monsieur Arsenault. Elle est très longue cette conversation-là. Elle va être produite 17 éventuellement dans son entièreté, Madame la 18 19 Présidente, mais pour les fins de l'exercice, je vais aller à la vingt-deuxième minute. 20
- 21 LA GREFFIÈRE :
- 22 Quel onglet vous avez dit?

8

9

10

24 Me SONIA LeBEL:

25 53.

- 1 R. Quelle date, Madame?
- 2 Q. [239] Vingt (20) avril deux mille neuf (2009), la
- 3 conversation 4560. Je pense pas que vous l'ayez,
- 4 Monsieur Arsenault...
- 5 R. Ah! Je l'ai pas.
- 6 Q. [240] ... elle n'a pas été produite celle-là. On va
- 7 aller après la pause, je suis un petit peu trop
- 8 enthousiaste, mais elle n'est pas encore prête,
- 9 Madame la Présidente. J'ai demandé à la dernière
- 10 minute, c'est de ma faute, des modifications ce
- 11 matin, là, donc...
- 12 (10:52:08)
- 13 LA PRÉSIDENTE:
- 14 Parfait. Je vais également annoncer aux parties de
- prévoir votre agenda pour qu'il... que nous
- puissions siéger plus tard cette semaine.
- 17 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
- 18
- 19 REPRISE DE L'AUDIENCE
- 20 LA GREFFIÈRE :
- 21 Monsieur Arsenault, vous êtes toujours sous le même
- 22 serment.
- 23 R. Oui, Madame.
- 24 Me SONIA LeBEL:
- 25 Q. [241] Alors, juste avant la pause, Monsieur

1	Arsenault, on en était à essayer de comprendre le
2	fond de votre pensée sur le fait de cumuler le rôle
3	de président de la FTQ et le rôle de président du
4	Fonds de solidarité. Alors, Madame Blanchette, il y
5	a une conversation en vingt (20) avril deux
6	mille neuf (2009) qui est entre vous et monsieur
7	Massé qui a occupé qui est votre prédécesseur,
8	si je ne m'abuse, qui a occupé le même rôle que
9	vous et soit à la FTQ ou soit au Fonds de
10	solidarité. Vous avez une conversation avec
11	Cette conversation-là qui dure présentement seize
12	(16) minutes, Madame la Présidente, l'onglet 53,
13	comporte plusieurs volets. Je vais la jouer
14	entièrement. Ce sont des volets, des aspects sur
15	lesquels on reviendra plus tard, mais il y a une
16	portion sur laquelle j'attirerai spécifiquement
17	votre attention, Monsieur Arsenault. Madame
18	Blanchette, on peut peut-être la coter, Madame la
19	Greffière.
20	LA GREFFIÈRE :
21	1333.1 et 1333.2.
22	Me SONIA LeBEL :
23	Parfait. Merci.
24	(11:34:33)

1 114P-1333.1 : Écoute électronique 08-0459 4560 2 du 20 avril 2009 3 Transcription de l'écoute 4 114P-1333.2 : 5 électronique 08-0459 4560 du 20 6 avril 2009 7 Me ANDRÉ RYAN: 8 9 Pouvez-vous reprendre le numéro, Madame la Greffière, s'il vous plaît? 10 Me SONIA LeBEL: 11 12 1333. LA GREFFIÈRE : 13 1333. 14 Me ANDRÉ RYAN : 15 16 Merci. 17 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE 18 19 20 Me SONIA LeBEL: Q. [242] Est-ce qu'on peut arrêter là, Madame 21 Blanchette, s'il vous plaît? Cette rencontre-là et 22 monsieur Massé, vous et monsieur Dupuis a eu lieu 23 24 effectivement, Monsieur Arsenault? 25 R. D'après le Journal de Montréal, oui.

- Q. [243] O.K. On peut peut-être avoir votre réponse à
- 2 vous, pas celle des médias, s'il vous plaît, là?
- 3 R. Oui, oui.
- 4 Q. [244] Oui.
- 5 R. Si c'est la rencontre dont on fait mention dans le
- Journal de Montréal qui ont eu de l'information.
- 7 Q. [245] O.K.
- 8 R. De façon illégale.
- 9 Q. [246] N'est-il pas vrai, Monsieur Arsenault, que la
- 10 rencontre qui est mentionnée dans la conversation
- du vingt (20) avril deux mille neuf (2009) entre
- vous et Henri Massé impliquant une rencontre avec
- Jocelyn Dupuis a bel et bien eu lieu?
- 14 R. C'est vrai, Madame.
- 15 Q. [247] Merci. Alors, pouvez-vous nous expliquer
- 16 quelles sont les affaires si terribles que
- monsieur... monsieur Dupuis vous avait cachées à ce
- 18 moment-là?
- 19 R. Le fait que Raynald Desjardins était vice-président
- de Carboneutre.
- Q. [248] O.K. Donc, on fait toujours référence à la
- fameuse carte d'affaires?
- 23 R. Et vous allez voir, dans le film, que vous avez
- sûrement en votre possession, c'est que je mets la
- 25 carte sur la table durant cette rencontre-là...

- 1 c'est ça.
- Q. [249] O.K. Donc, les affaires terribles, là, c'est
- 3 l'existence de monsieur Raynald Desjardins au sein
- du conseil d'administration de Carboneutre, à
- 5 l'époque?
- 6 R. C'est exact.
- 7 Q. [250] O.K. Et, le vingt (20) avril deux mille neuf
- 8 (2009), est-ce que le dossier avait été refusé, à
- 9 ce moment-là, par le Fonds?
- 10 R. Oui. De souvenance, oui.
- 11 Q. [251] O.K., on est dans la période où il a été
- refusé. Et est-ce que c'est la raison pour laquelle
- Jocelyn Dupuis est si et je vais le mettre en
- 14 guillemets, Madame la Présidente en « tabarnac »?
- 15 R. Écoutez, moi, si je suis bien votre conversation,
- 16 j'y avais pas parlé à Jocelyn. Je sais pas si on
- 17 peut réviser ça. C'est Henri Massé qui dit qu'il
- 18 est en... en maudit.
- 19 Q. [252] Oui, mais vous faites référence à une
- 20 conversation avec monsieur Bolduc à une station-
- service où monsieur Bolduc, d'ailleurs, dans une
- 22 autre conversation, vous relate sa rencontre avec
- Jocelyn Dupuis.
- 24 R. De souvenance...
- Q. [253] Quelles étaient les doléances de monsieur

1 Dupuis?

2 R. De souvenance, Jocelyn Dupuis, lorsqu'il a parlé à Louis Bolduc, c'était dans une station-service et 3 il a parlé de l'ensemble du problème. Je pense que les banques avaient même gelé ses comptes de 5 dépenses, en tout cas. Louis Bolduc m'avait dit, 6 7 vous avez sûrement ça ailleurs... bien, je vais vous dire ce que je me souviens puis s'il y en a 8 d'autres, je l'admettrai, mais... Louis Bolduc 9 10 m'avait dit : « Jocelyn est assez défait, il dit 11 que ça pas de bon sens, tout le monde est sur son dos, personne dans le monde syndical le défend. » 12 13 Ça fait qu'il était pas content de la couverture 14 médiatique à son égard et il aurait laissé Louis 15 Bolduc sous l'impression que, nous, on devait le 16 défendre. Parce que Jocelyn disait : « J'ai quand 17 même fait des grandes choses dans le monde syndical 18 et j'ai négocié des bonnes conventions pour les 19 membres - et caetera - le taux de membership à la FTQ Construction a augmenté sous mon leadership, il 20 21 me semble vous pourriez me... me défendre plus que 22 ça sur la place publique. » 23 Q. [254] O.K. Quand il dit que vous auriez dû le défendre, il fait référence à vous 24 particulièrement, j'imagine? 25

- 1 R. C'est pas ce que Louis Bolduc... en tant cas, que
- je me souviens, là. De mémoire, c'était l'ensemble
- 3 du monde syndical, pas juste moi, là.
- Q. [255] À cette époque-là, en deux mille neuf (2009),
- 5 en avril deux mille neuf (2009), quels étaient les
- 6 sièges qu'occupait Louis Bolduc, il était à la
- 7 TUAC, c'est exact?
- 8 R. Louis Bolduc, oui, il était... c'était le
- 9 représentant qui... c'était le numéro 1 québécois
- 10 des TUAC au Québec, il était...
- 11 Q. [256] O.K., qui lui a... Parfait. Donc, sous la
- 12 TUAC qui est affiliée à la FTQ centrale.
- 13 R. Louis était... il était vice-président de la FTQ,
- il était membre du conseil d'administration du
- Fonds de solidarité puis il était membre également
- du conseil d'administration de SOLIM qui allait
- devenir le Fonds immobilier dans quelques semaines.
- 18 Q. [257] O.K. Quel était... On va revenir un peu à...
- quantity qua
- discussion de ce matin puis y aller peut-être un
- 21 peu plus précisément. Quel est le pouvoir, là, à...
- on a parlé de lobbyisme, on a parlé d'intérêts
- 23 communs, on a parlé de l'ensemble des travailleurs,
- le regroupement, ensemble on est plus fort. On va
- quitter un peu, là, ces... ces grands discours

1		philosophiques là, si vous voulez, Monsieur
2		Arsenault, puis on va aller voir un peu quel était
3		votre pouvoir réel sur la FTQ Construction, à ce
4		moment-là, en tant que président de la FTQ? Avez-
5		vous un rôle de mentor? Avez-vous une influence?
6		Avez-vous des pouvez-vous poser des gestes
7		concrets?
8	R.	J'avais un pouvoir moral, j'avais pas de pouvoir
9		hiérarchique sur la FTQ Construction. Et, à cette
10		époque-là, la FTQ Construction était scindée droite
11		en deux, il y avait deux clans. Et ce que
12		j'essayais de faire, moi, c'était de rétablir la
13		paix entre les deux clans. Donc
14	Q.	[258] Vous étiez une forme de médiateur, à ce
15		moment-là, j'imagine?
16	R.	C'est ce que oui, c'est ça, je suis le
17		médiateur, puis essayer de de Comme je vous
18		ai dit tout à l'heure, le président de la FTQ, sa
19		job c'est de convaincre, c'est pas de donner des
20		ordres.
21	Q.	[259] Oui.
22	R.	Parce que ces gens-là sont pas obligés d'être
23		membres chez nous. J'essayais de de faire en
24		sorte que la FTQ Construction, là, que la paix
25		revienne entre les deux groupes. C'est ça que

- j'essayais.
- Q. [260] On est d'accord, Monsieur Arsenault, que
- 3 Jocelyn Dupuis a occupé, je pense, une quinzaine
- d'années, vous me corrigerez, là, un poste au sein
- 5 de la... du conseil d'administration de la FTQ
- 6 Construction, c'est exact, il a été vice-président,
- 7 je crois?
- 8 R. Il était...
- 9 Q. [261] Peut-être pas pendant les quinze (15) ans,
- 10 là, mais...
- 11 R. Il a été élu directeur général...
- 12 Q. [262] Directeur général.
- R. ... pendant, de mémoire, je crois que c'est onze
- 14 (11) ans.
- 15 Q. [263] Onze (11) ans. Parfait. Donc, monsieur
- Dupuis, de par la position qu'il a occupée à la FTQ
- 17 Construction, est quand même assez au fait de
- 18 l'indépendance de la FTQ Construction par rapport à
- 19 la FTO centrale?
- 20 R. Monsieur Dupuis savait très bien que je ne pouvais
- 21 pas... que j'avais pas de lien hiérarchique avec la
- 22 FTQ Construction.
- Q. [264] Alors, expliquez-moi sa très grande colère
- par rapport à votre absence ou, en tout cas, par
- 25 rapport au mouvement que vous auriez fait dans

- 1 l'histoire de ces factures?
- 2 R. Bien, il aurait aimé que je défende ça sur la place
- 3 publique puis moi... Dans la rencontre, qu'on va
- 4 voir plus tard, j'imagine que vous...
- 5 Q. [265] On va continuer, ça sera pas long.
- 6 R. Vos films puis tout ça. Dans la rencontre, je me
- 7 souviens très bien de lui avoir dit que c'était
- 8 indéfendable, le fait qu'il avait... j'avais vu
- 9 des... des factures de cent trente (130), cent
- quarante mille dollars (140 000 \$). J'étais...
- j'étais sur le bord de la crise d'apoplexie quand
- j'ai vu. C'est la même fille qui signait le matin,
- le midi puis le soir. Il allait déjeuner dans un
- restaurant, c'était Claudette; dans l'après-midi il
- 15 allait dans un autre restaurant, c'était Claudette
- puis le soir c'était encore Claudette. « Prends
- 17 nous pas pour une gang d'imbéciles. » C'est
- indéfendable sur la place publique puis...
- 19 D'ailleurs, je l'avais rencontré au début
- septembre... Parce que là on est en deux mille neuf
- 21 (2009), là, hein?
- 22 Q. [266] Avril deux mille neuf (2009). Vingt (20)
- avril deux mille neuf (2009).
- R. On se souviendra que j'avais rencontré... Moi,
- 25 l'histoire des comptes de dépenses de Jocelyn

- 1 Dupuis, j'ai su ça fin août, début septembre deux
- 2 mille huit (2008).
- 3 Q. [267] O.K. On va...
- 4 R. J'ai réussi à contacter Jocelyn Dupuis et je lui ai
- 5 demandé de s'en aller puis, le dix-huit (18)
- 6 septembre, il était parti. Donc, dans dix-huit (18)
- 7 jours, j'ai usé de mon pouvoir... pas hiérarchique,
- 8 mon pouvoir moral, et je lui ai pas dit : « Tu t'en
- 9 vas. J'ai dit, j'aimerais que tu partes. C'est
- 10 rendu gênant pour nous autres ça a pas de bon sens,
- 11 c'est indéfendable. » Et finalement il est parti.
- 12 Q. [268] Mais donc, je comprends par contre de la
- conversation du vingt (20) avril deux mille neuf
- 14 (2009) monsieur Dupuis aurait voulu que vous
- fassiez un pas de plus, c'est-à-dire de le défendre
- sur la place publique? C'est votre compréhension de
- sa colère?
- 18 R. Monsieur Dupuis est en colère après moi pour deux
- raisons. La première c'est exactement ce que vous
- dites.
- 21 Q. **[269]** Et la deuxième...
- 22 R. La deuxième...
- 23 Q. [270] ... c'est Carboneutre?
- 24 R. ... un ensemble de dossiers qu'il amenait au Fonds
- puis moi je lui disais pas non au téléphone parce

22

23

24

25

que je savais qu'il y avait encore de l'ascendant 1 2 sur une des deux gangs. Je ménageais le chou puis la chèvre. Mais quand je parlais au Fonds de ses 3 4 dossiers, je leur disais, et vous avez un enregistrement où je dis à Gaétan Morin : 5 « Regarde, le dossier a pas d'allure, tu dis non, 6 7 envoie-moi un courriel de deux lignes, c'est tout ce que j'ai besoin, puis c'est fini là. » 8 Q. **[271]** Mais... 9 10 R. Donc, j'ai jamais voulu puis à un moment donné, 11 Dupuis s'en est aperçu, j'ai jamais voulu essayer 12 d'user un « fast track » pour lui, je ramenais 13 toujours ça aux équipes multidisciplinaires, aux VP de l'investissement en lui disant dans l'oreille : 14 « Regarde, s'il y a rien là, fais-les surtout 15 16 pas ». C'est ça l'attitude que j'ai eue avec Dupuis 17 puis je pense qu'avec le temps il s'en est aperçu 18 que j'étirais la sauce. J'étirais la sauce parce 19 que je savais qu'il avait un ascendant sur sa gang qui était encore là, puis j'essayais de mettre la 20

paix entre les deux groupes. Je voulais pas passer

à l'histoire comme le président de la FTQ qui voit

la FTQ Construction quitter les rangs de la FTQ ou

parce qu'il était en maudit après moi. Et lorsqu'on

qui... Ça fait que c'est un peu ça, je présume,

- 1 a eu cette rencontre-là, mais vous allez voir.
- 2 Q. [272] Mais pourquoi avez-vous impliqué Henri Massé
- dans toute cette histoire-là? Henri Massé était
- 4 l'ex-président de la FTQ?
- 5 R. C'est Henri Massé qui m'a appelé, Madame...
- 6 Q. [273] C'est lui?
- 7 R. ... c'est pas moi qui l'ai appelé.
- 8 Q. [274] Parfait.
- 9 R. Si je vois comme il faut, est-ce que je me trompe?
- 10 Q. [275] Oui, mais votre souvenir, là, à votre
- 11 souvenir à vous?
- 12 R. C'est Henri qui m'en parle. Est-ce qu'on peut
- 13 revoir le début?
- 14 Q. [276] Monsieur Arsenault, écoutez ma question?
- 15 R. Le début de l'enregistrement, est-ce que je peux
- 16 l'avoir?
- 17 Q. [277] Monsieur Arsenault, Monsieur Arsenault?
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [278] Je veux votre souvenir?
- 20 R. Bien le souvenir le plus frais que j'ai, je crois
- que dans cet enregistrement-là c'est Henri qui m'a
- 22 appelé, puis j'aimerais ça qu'on revienne.
- Q. [279] Parfait. Il y a pas de problème. Donc, à
- 24 votre souvenir c'est Henri qui vous a appelé. Est-
- ce qu'il vous a appelé à la demande de Jocelyn

- 1 Dupuis à votre souvenir?
- 2 R. Je me souviens pas.
- 3 Q. [280] Parfait. Et pourquoi...
- 4 R. Oui, parce que là-dedans vous me dites, regardez,
- 5 Madame la Présidente, si vous voulez que je
- 6 commente ces enregistrements-là, j'aimerais être
- 7 capable de les visualiser.
- Q. [281] C'est parce que c'est pas l'enregistrement...
- 9 (11:47:24)
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- 11 Q. [282] Répondez juste aux questions ça va être
- 12 beaucoup plus rapide.
- 13 R. Mais...
- 14 Me SONIA LeBEL:
- 15 Q. [283] C'est parce que, là, vous allez devoir
- 16 modifier votre avion, Monsieur Arsenault?
- 17 R. Non. Mais je ferai pas de faux témoignage, puis je
- veux pas induire la Commission en erreur. Moi, là,
- ce que je viens de voir c'est Massé qui m'appelle.
- Q. [284] Parfait. Mais moi votre souvenir de cette...
- de cette histoire-là, pensez-vous que vous avez
- 22 contacté monsieur Massé ou c'est monsieur Massé qui
- vous a demandé, sollicité cette rencontre-là pour
- 24 monsieur Dupuis à l'époque? Je vous parle de votre
- 25 souvenir, là?

- 1 R. Je pense que Jocelyn a appelé Henri Massé, puis 2 Henri Massé m'a appelé.
- Q. [285] O.K. Est-ce que monsieur Massé et monsieur
- 4 Dupuis avaient une relation qui étaient
- 5 suffisamment étroite pour qu'il puisse lui demander
- d'intervenir ou en tout cas de... d'instituer une
- 7 rencontre avec vous?
- 8 R. C'est ce que la... c'est ce que la... c'est ce que9 ça dévoile, là.
- 10 Q. [286] Mais à votre connaissance à vous de leurs
- 11 relations à l'époque, est-ce que vous pensez que...
- 12 est-ce que vous avez un souvenir, peut-être que
- vous le savez pas, mais est-ce que monsieur Massé
- 14 et monsieur Dupuis étaient proches ou avaient une
- bonne relation à l'époque?
- 16 R. Moi à ma connaissance quand Henri Massé est parti
- dans ses terres en décembre deux mille sept (2007),
- 18 il demeure pratiquement sur les lignes américaines,
- 19 à Saint-Camille et il s'est consacré à la lecture,
- 20 la construction de sa maison et à son agriculture
- du printemps suivant. J'ai pas... en tout cas il
- m'a jamais soufflé dans le cou et Henri quand il
- est parti, il est vraiment parti.
- 24 Q. [287] O.K.
- 25 R. Maintenant est-ce que lui il appelait Dupuis, je le

- 1 sais pas.
- 2 Q. [288] Mais donc, vous connaissez pas la nature de
- 3 leurs relations à l'époque où monsieur...
- 4 R. En deux mille neuf (2009), non.
- 5 Q. [289] ... Dupuis était PDG...
- 6 R. En deux mille neuf (2009), non.
- 7 Q. [290] ... et monsieur Massé était présent à la FTQ.
- A votre connaissance, vous savez pas s'il y avait
- 9 une relation plus étroite ou quoi que ce soit.
- 10 C'est exact? C'est possible, là?
- 11 R. Je me souviens pas.
- 12 Q. [291] Parfait. Est-ce que je me trompe, Monsieur
- 13 Arsenault, de par l'ensemble de ce qu'on a entendu
- jusqu'à présent, monsieur Dupuis à tout le moins
- avait l'impression que vous aviez le pouvoir
- 16 d'intervenir dans ses dossiers. Les conversations
- 17 que vous avez avec lui, certains échanges nous
- laissent entendre, à tout le moins nous laissent
- croire au premier abord, puis je veux avoir votre
- opinion là-dessus, que nonobstant votre pouvoir
- réel d'intervention dans les dossiers, ces gens-là
- 22 pensaient que vous en aviez un certain. Non?
- 23 R. En tout cas dans le cas de Dupuis il a dû être déçu
- parce qu'il y a pas un de ses dossiers qui a passé.
- 25 S'il pensait que j'avais un pouvoir, ils ont pas

13

14

15

16

17

18

19

passé. Je parle des dossiers qu'on a entendu ici il 1 2 y a quelques mois, la promotion qu'il faisait à Joe Borselino qui était prêt à passer quatre dossiers. 3 Ça j'ai jamais vu ça, ça a jamais passé. Et dans le cas de Carboneutre, c'est un dossier qui a été 5 rejeté. Il avait été rejeté avant que je reçoive la 6 7 carte de Raynald Desjardins. Et moi dès que j'ai eu la carte de Raynald Desjardins je suis allé mener 8 ça à Gaétan Morin, j'ai dit : « Regarde, fais pas 9 10 ce dossier-là », il dit : « Ce dossier-là est déjà 11 abandonné depuis quinze jours. »

- Q. [292] O.K. Mais si on se fie aux conversations d'écoute électronique celle que vous avez entendue jusqu'à présent, si on se fie à un des motifs de la colère exprimée par monsieur Dupuis lors de la rencontre avec monsieur Massé. Monsieur Dupuis était sous l'impression que vous aviez une telle influence, un tel pouvoir, n'est-ce pas? À tort ou à raison.
- 20 R. Il faudrait demander la question à monsieur Dupuis,
 21 moi je peux pas répondre pour monsieur Dupuis, je
 22 le sais pas.
- Q. [293] Vous avez eu une conversation avec monsieur
 Dupuis?
- 25 R. Est-ce que... est-ce qu'il... c'est sûr que

1		monsieur Dupuis m'a demandé d'intervenir au Fonds
2		dans certains dossiers que qu'on pourrait
3		qualifier de qui ont été qui auraient été
4		nuisibles pour le Fonds si on l'avait fait, surtout
5		Carboneutre. Après ce qu'on a su après.
6	Q.	[294] Quelle était la nature précise, Monsieur
7		Arsenault, des interventions qu'il vous a
8		demandées, qu'est-ce qu'il pensait que vous pouviez
9		faire?
10	R.	Bien il me demandait de porter son dossier au Fonds
11		de solidarité.
12	Q.	[295] Donc d'user de votre influence dans son livre
13		à lui, dans sa tête à lui, d'user de votre
14		influence puis faire en sorte que le dossier passe?
15	R.	Je ne peux pas savoir ce qu'il y a dans la tête à
16		Jocelyn Dupuis. Tout ce que je peux vous dire,
17		c'est que, moi, au Fonds de solidarité, les
18		dossiers de Jocelyn Dupuis, je les ai fait passer
19		dans les équipes multidisciplinaires. Et j'ai parlé
20		aux gens en charge de l'investissement pour qu'ils
21		regardent, en prenant bien soin de leur dire : « Si
22		ça n'a pas d'allure, vous m'envoyez un courriel de

Q. [296] Alors, ce que vous nous dites, là, n'est-ce

puis ça va finir là. »

23

24

trois lignes m'expliquant que ça n'a pas d'allure,

- 1 pas, c'est que c'est une mauvaise conception soit
- de monsieur Dupuis ou de toute autre personne de
- 3 penser qu'à l'époque où vous étiez président du
- Fonds, ou que tout autre président du Fonds, et je
- 5 parle pré-mai deux mille neuf (2009), on
- 6 s'entend...
- 7 R. J'ai eu une rencontre...
- 8 Q. [297] ... que vous aviez un pouvoir d'influence?
- 9 R. Au début de ma présidence, j'ai eu une rencontre
- 10 avec monsieur Dupuis au Manoir des Sables. Et je
- 11 lui ai expliqué clairement que mon intérêt serait
- les cinq cent soixante-quinze (575 000)
- actionnaires du Fonds de solidarité. Moi, mon
- 14 intérêt, c'est que nos actionnaires soient bien
- 15 traités, qu'on ait des rendements de nos
- 16 actionnaires. Et ça allait être ma principale
- 17 préoccupation en ce qui regarde le Fonds de
- 18 solidarité durant mes trois ans de présidence qui
- 19 s'en venaient.
- Q. [298] Quel était l'objet de cette rencontre-là?
- Pourquoi vous avez rencontré monsieur Dupuis au
- 22 début de votre...
- 23 R. C'était lors d'une formation syndicale où lui était
- 24 présent avec d'autres.
- Q. [299] Ce n'est pas une rencontre...

- 1 R. Non, non, non.
- 2 Q. [300] ... « one on one »?
- 3 R. J'ai arrivé en avant de la réception le matin, il
- 4 était là avec Richard Goyette. Parce qu'il était
- 5 là, je me suis assis avec eux.
- Q. [301] Donc, c'est à l'occasion d'un autre
- 7 événement...
- 8 R. Oui, oui, c'est ça.
- 9 Q. [302] ... une rencontre presque au hasard dans ce
- 10 sens-là?
- 11 R. Oui. J'ai été très clair avec en partant.
- 12 Q. [303] Et, ça, c'était au début, début de votre
- présidence, on est en deux mille sept (2007),
- novembre deux mille sept (2007), janvier deux mille
- huit (2008) peut-être?
- 16 R. C'est en deux mille huit (2008).
- 17 Q. [304] Parce que vous prenez... Je pense que les
- 18 élections sont en novembre, mais vous prenez
- officiellement votre poste à ce moment-là en
- janvier, c'est exact, vos fonctions?
- 21 R. Non, j'ai pris officiellement mon poste le trente
- 22 (30) janvier. Pardonnez-moi!
- 23 Q. [305] Trente (30) novembre?
- 24 R. Vendredi le trente (30) novembre. Mais vous savez
- ce que c'est, janvier, le temps de faire le ménage

- dans le bureau du président, choisir tes
- 2 conseillers politiques, t'amener dans l'arbre dans
- 3 Noël. Parce que c'est Noël, puis le jour de l'An.
- 4 Q. [306] Opérationnel en janvier?
- 5 R. Oui. On peut dire que j'ai commencé à opérer en
- 6 janvier.
- 7 Q. [307] On pourrait dire ça comme ça?
- 8 R. Oui, oui.
- 9 Q. [308] Parfait. Donc, pour reprendre un peu le
- 10 résumé que j'essaie de faire de votre réponse,
- 11 c'est une mauvaise conception de la part de
- monsieur Dupuis, entre autres, on verra s'il y a
- d'autres personnes à cet effet-là, de penser que
- 14 votre rôle de président du Fonds de solidarité pré-
- deux mille neuf (2009) naturellement, parce que je
- sais qu'il y a eu des gros changements en deux
- mille neuf (2009), pré-deux mille neuf (2009),
- 18 était tel que vous pouviez avoir une influence sur
- les dossiers qui passaient ou ne passaient pas au
- 20 Fonds, c'est exact? C'est ce que vous nous dites,
- 21 c'est une mauvaise conception de sa part?
- 22 R. Moi, ce que je vous dis, c'est que tous les
- 23 dossiers qui sont venus sur mon bureau au Fonds ont
- pris le chemin de l'investissement, incluant ceux-
- 25 là de Jocelyn Dupuis. J'ai juste eu une politique

- 1 au Fonds. Lorsque les gens venaient me voir avec
- des dossiers, je les...
- 3 (11:54:15)
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- 5 Q. [309] Donc, ce que vous dites, c'est que vous
- 6 n'aviez pas d'influence, c'est ça que vous dites?
- 7 R. Ce que je vous dis, je voulais que les choses
- 8 marchent correctement.
- 9 Q. [310] O.K.
- 10 R. C'est ça que je dis. Et, moi, je vous le répète...
- 11 Q. [311] Donc, la perception qu'il pouvait avoir que
- vous pouviez avoir de l'influence en vous demandant
- d'exercer, c'est faux?
- 14 R. Quand je disais à Jocelyn Dupuis : « Je vais passer
- ton dossier », là, je le passais aux équipes
- multidisciplinaires. C'est ça que je faisais.
- 17 Q. [312] Vous ne voulez pas répondre à la question?
- 18 R. Oui, oui. Je vous dis que si Dupuis pensait que
- 19 j'étais capable, moi, arriver au Fonds, là, cogner
- sur la table puis dire « ça, ça passe », il se
- 21 trompait.
- Me SONIA Lebel:
- 23 Q. [313] Bon. Alors, peu importe ce que vous avez fait
- dans la réalité, vous nous dites que le président
- du Fonds ne peut pas avoir d'influence sur les

- dossiers qui passent au Fonds ou non?
- 2 R. Moi, ce que je vous dis...
- 3 Q. [314] Nonobstant ce que vous avez fait, vous.
- 4 R. C'est une question de perception. Je me souviendrai
- 5 toujours, un soir je suis allé promener mon chien,
- 6 mon quatrième voisin est venu me voir : « J'ai des
- 7 dossiers du Fonds, puis tu pourrais me passer ça. »
- Puis, là, je lui ai expliqué : « Ce n'est pas de
- 9 même que ça fonctionne. » Et j'ai toujours eu à
- 10 coeur que... En même temps, quand tu es président
- de la FTQ, tu es... tu deviens un personnage
- public. Et, là, les gens t'accostent. « J'ai une
- bonne idée. J'ai ci. J'ai ça. » Et j'ai toujours
- 14 référé ces gens-là au Fonds. Je me souviens, une
- fois, j'étais allé au soccer avec...
- 16 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [315] Avez-vous l'impression que vous répondez à la
- 18 question? Avez-vous l'impression que, ça, vous
- 19 déviez un petit peu de la...
- 20 R. Non.
- 21 Q. [316] ... question qu'on vous a posée?
- 22 R. Non, pas du tout.
- 23 Q. [317] Non.
- 24 Me SONIA LeBEL:
- 25 Mais je vais revenir là-dessus, si vous permettez,

- 1 Madame la Présidente.
- Q. [318] Vous ne voyez aucune différence, vous, entre
- 3 votre voisin qui promène son chien et qui vous voit
- 4 comme...
- 5 R. Non, c'est moi qui promenais mon chien.
- 6 Q. [319] Vous. Qui vous rencontre alors que vous
- 7 promenez votre chien, qui vous accoste parce que
- 8 vous êtes un personnage public, puis que,
- 9 effectivement, dans l'oeil populaire, le président
- du Fonds de solidarité a peut-être une certaine
- influence, et Jocelyn Dupuis, DG pendant onze (11)
- ans de la FTQ Construction, au sein de la FTQ, avec
- un président impliqué sur la SOLIM, qui connaît les
- 14 règles, qui connaît comment ça fonctionne, vous,
- vous ne voyez pas de différence entre ces deux
- 16 personnes-là? Une pense que vous avez de
- 17 l'influence, puis l'autre pense que vous en avez.
- 18 Ça, pour vous, là, c'est la même chose, là?
- 19 R. Il n'y a pas eu de dossiers de Jocelyn Dupuis qui
- ont passé au Fonds sous ma présidence.
- Q. [320] O.K. Pourquoi Jocelyn Dupuis était-il sous
- 22 l'impression que vous aviez cette influence-là?
- 23 R. Bien, il faudrait demander à Jocelyn Dupuis. Je ne
- 24 peux pas répondre à la place de Jocelyn Dupuis.
- 25 Q. [321] Vous n'avez pas eu cette conversation-là lors

- de la rencontre avec monsieur Massé? Vous m'avez
- dit: « Il est en colère pour (sic) moi pour deux
- 3 raisons. » C'est parce qu'il vous a parlé. Première
- 4 raison : « Je ne l'ai pas défendu adéquatement sur
- 5 la place publique concernant ses comptes de
- 6 dépenses. »
- 7 R. Deuxième, ses dossiers ne passent pas.
- 8 Q. [322] Le dossier ne passe pas. Alors, il est en
- 9 colère, là. Il est en colère.
- 10 R. Bien, c'est ce que je pensais de la raison pourquoi
- il était en colère.
- 12 Q. [323] Donc vous spéculez. Il ne vous en a pas
- 13 parlé?
- 14 R. Non, il a parlé à Louis Bolduc.
- 15 Q. [324] Vous avez dit il y a à peu près quelques
- 16 minutes que, effectivement, la rencontre, qui est
- mentionnée dans la conversation du vingt (20) avril
- deux mille neuf (2009) impliquant Henri Massé, vous
- 19 et Jocelyn Dupuis, avait effectivement eu lieu.
- 20 Suite à ça, vous m'avez mentionné qu'il y avait
- 21 deux raisons à la colère de Jocelyn Dupuis. La
- première on la connaît, la deuxième étant, vous
- avez dit, m'a vous le dire c'est quoi les deux
- raisons, Carboneutre. Alors, monsieur Dupuis est en
- 25 colère, monsieur Dupuis a été d.g. de la FTQ

1		Construction pendant longtemps, monsieur Dupuis
2		connaît la façon dont la machine fonctionne,
3		monsieur Dupuis est pas votre voisin qui prend une
4		marche, là. Monsieur Dupuis est en colère et on
5		l'entend dans l'écoute électronique. Il est
6		vraiment en colère. Alors c'est une personne qui
7		avait réellement, à tort ou à raison, l'illusion
8		que vous aviez une certaine influence. Pourquoi?
9	R.	Bien j'étais le président de la FTQ. Mais ce que je
10		vous dis, il avait une fausse perception parce que
11		tous les dossiers qu'il m'a amenés, que j'ai
12		référés aux équipes du Fonds, ont pas été faits et
13		j'ai pris bien soin de dire au Fonds, la décision
14		c'est vous autres qui la prenez, c'est pas moi.
15	Q.	[325] O.K. Monsieur Dupuis est un homme informé.
16		C'est pas l'homme de la rue par rapport à la FTQ
17		puis le Fonds. Pourquoi il avait une fausse
18		perception? Qu'est-ce qui lui a donné, quels sont
19		les éléments qui lui ont donné à croire ça? Est-ce
20		que c'est quelque chose que vous véhiculiez?
21	R.	Que moi je véhiculais, que je pouvais passer ce que
22		je voulais au Fonds?

- 23 Q. [**326**] Oui.
- 24 R. Non.
- Q. [327] Non? Est-ce qu'on peut continuer la

25

1 conversation Madame Blanchette? 2 11:58:18 3 POURSUITE DE L'ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION 4 TÉLÉPHONIQUE 5 6 7 Me SONIA LeBEL : Q. [328] Ce qui m'intrique ici, Monsieur Arsenault, 8 9 c'est que là on parle... bon, on entre dans les 10 dossiers un peu qui ont fait... qui ont été 11 problématiques pour les Fonds dans la période du 12 printemps deux mille neuf (2009). Pour quelle 13 raison apporter le dossier à monsieur Massé puis pour quelle raison en parler avec lui alors que 14 15 vous avez dit que quand monsieur Massé s'est retiré, là, il s'est retiré complètement? C'était 16 17 quoi votre intention, à ce moment-là, avec lui? R. Écoutez, on était dans une situation de crise et 18 19 c'est clair, dans les situations de crise, que c'est tout à fait normal que l'ancien président de 20 21 la FTQ t'appelle pour savoir comme ça va. 22 Q. [329] Non, mais quel était votre intérêt ou quelle était votre intention en lui apportant le dossier? 23

R. J'ai aucun intérêt. L'intérêt que j'avais c'était

d'amener des correctifs au Fonds de solidarité puis

25

Blanchette.

1		c'est ce que j'ai fait au mois de mai deux mille
2		neuf (2009).
3	Q.	[330] C'est pas plutôt, Monsieur Arsenault, que ces
4		dossiers-là, concernant monsieur Beaulieu, entre
5		autres, si on parle des dossiers qui ont été
6		mentionnés devant la Commission, ce sont des
7		dossiers qui ont eu lieu avant deux mille sept
8		(2007), donc sous le règne de monsieur Massé, est-
9		ce que c'est exact?
10	R.	Oui.
11	Q.	[331] Bon. Alors, vous avez pas plutôt l'intention
12		de demander à monsieur Massé ce qu'il en était,
13		peut-être avoir des précisions?
14	R.	Je me souviens pas.
15	Q.	[332] Vous vous souvenez pas?
16	R.	Non.
17	Q.	[333] D'accord. On peut continuer, Madame
18		Blanchette.
19		
20		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE (suite)
21		
22		Me SONIA LeBEL:
23		Vous pouvez arrêter deux minutes, Madame

Q. [334] Vous en avez parlé très tôt ce matin, quand

on a commencé à parler un peu de la façon dont le 1 2 Fonds se gouverne et tout ça. Le fait que le Fonds soit accompagné d'une grande banque canadienne, là, 3 ça revient... c'est récurent dans votre discours. À 4 chaque fois qu'il y a une justification à donner 5 sur un dossier qui a semblé être problématique pour 6 7 le Fonds, à chaque fois qu'il y a des choses, des points qui sont soulevés sur la façon dont le Fonds 8 a approuvé un dossier ou peut-être sur le dossier 9 10 d'approbation du... qui a été soumis au Fonds, une 11 de vos grandes réponses c'est : « On était accompagnés d'une grande banque canadienne. » Vous 12 13 faites pas vos propres évaluations au Fonds? R. Je vous l'ai expliqué tout à l'heure, chaque fois 14 15 que j'ai eu à amener des dossiers au conseil 16 d'administration, la question que je pose là, je me 17 suis inspiré des externes sur le conseil 18 d'administration. C'était une des premières 19 questions. C'est important qu'on ait une grande banque canadienne, la solvabilité et la réputation 20 des banques canadiennes, quand on regarde le crash 21 22 de deux mille huit (2008) aux États-Unis, bien, on disait, les banques canadiennes c'est différent. 23 Par exemple, dans les hypothèques, ils demandent 24 25 plus de garanties, et caetera. Mais dans le centre

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

d'achats de Port-Cartier, dans l'histoire de Ron Beaulieu, là c'était rendu à la télévision. C'est pour ça que je me suis... moi, j'avais à faire face aux journalistes, là, quasiment sur une base quotidienne, il fallait que je dise de quoi, là. Et ce que le Fonds m'a informé c'est deux affaires. Ron Beaulieu, effectivement, quelqu'un que je connais pas, j'ai jamais rencontré Ron Beaulieu de ma vie, j'ai aucune idée, il serait dans cette salle, je pourrais pas le reconnaître. Ron Beaulieu, dans les premiers temps, il a eu des problèmes de « shylocking » puis en voie d'avoir un pardon, qu'on m'a dit. Deuxièmement, dans le centre d'achats de Port-Cartier non seulement une grande banque canadienne mais la Caisse de dépôt est également associée avec Ron Beaulieu dans ce dossier-là. Ça fait que moi ça a comme fait en sorte que j'avais moins de crainte, je me dis quand tu embarques dans

partenaire où lui il était accompagné à Port Cartier par la Caisse de dépôt, lui il est accompagné également par une grande banque

le dossier, quand tu embarques un nouveau

canadienne. Les gens de SOLIM étaient d'accord, il

semble que ça a été approuvé par un conseil

1	majoritairement	d'experts	d'externes.

Ça fait que toute cette conversation-là si je la comprends bien c'est quand tu as le micro en dessous de la bouche, les journalistes t'accusent d'avoir fait... investi avec des gens proches des Hells Angels ou... ça prend des réponses.

Ça fait que moi j'ai appelé le Fonds, j'ai dit : « C'est quoi ce dossier-là », puis ils me l'ont expliqué de même. Ils ont dit : « C'est quelqu'un qui avait un passé criminel, qui a plaidé coupable à du « shylocking », il était... serait, d'après eux autres, en voie de réhabilitation. » La Caisse de dépôt est avec, il y a une banque avec, etc.

Et Yvon Bolduc m'avait clairement indiqué que dans Pascal le fait qu'on ait pris une garantie sur le terrain, on pouvait pas perdre de l'argent.

Mais comme vous voyez là-dedans, moi ma priorité au Fonds de solidarité, je vous le répète, c'est nos actionnaires. Et les actionnaires effectivement en bout de piste n'ont... n'ont rien perdu.

- Q. [335] Donc, le rendement et l'argent pour les actionnaires?
- 24 R. Bien il y a plus que ça, il y a également la bonne 25 gouvernance puis on peut pas s'acoquiner avec des

- bandits, ça c'est clair.
- Q. [336] O.K. On s'entend que du « shylocking » c'est
- 3 pas une faculté affaiblie. Donc, à ce moment-là,
- 4 vous êtes pas surpris, puis je comprends que
- 5 c'était pas sous votre règne, Monsieur Arsenault,
- 6 c'est sous le règne de Henri Massé. Puis je
- 7 comprends la position, mais si vous vous reportez à
- 8 votre façon de voir les choses, est-ce que c'est un
- 9 critère vous qui vous aurait...
- 10 R. Moi je suis un peu...
- 11 Q. [337] ... qui vous aurait rebuté?
- 12 R. ... je suis un peu ni chair ni poisson là-dedans
- parce que personnellement vous allez peut-être me
- trouver naïf, mais je crois à la réhabilitation.
- Parce que j'ai aidé des gens à se réhabiliter et
- dans quelques situations, j'ai réussi. Je crois à
- 17 la réhabilitation, mais je suis pas naïf, je ne
- 18 crois pas à la réhabilitation de tous les gangsters
- 19 du Québec, là. Mais à un moment donné, on a deux
- choix, tu sais, le Québec c'est l'endroit au Canada
- 21 où il y a moins de gens emprisonnés et on a une
- 22 philosophie de justice où on veut donner une chance
- 23 à la réhabilitation, mais c'est pas tout le monde
- qui croit à ça, puis je respecte ceux qui y croient
- 25 pas. Et moi ce que j'avais entendu dire du dossier

1 c'est que Beaulieu était réhabilité. Et à ce qu	e je
---	------

- 2 sache, Beaulieu est-ce qu'il est en prison
- 3 aujourd'hui, je pense pas, là. En tout cas, c'est
- 4 devenu un dossier toxique, c'est bien sûr vous
- 5 allez voir plus loin quand j'ai su qu'on était
- 6 peut-être indirectement dans un dossier de bar de
- danseuses, j'ai fait une autre crise, là.
- 8 Q. [338] On est un petit peu plus loin de la
- 9 réhabilitation?
- 10 R. Ça a pas de bon sens. À un moment donné, il y a des
- limite à la réhabilitation. On peut toujours bien
- pas investir notre argent avec les... un bar de
- 13 stripteuses.
- 14 Q. [339] Mais...
- 15 R. Et malgré ça on était pas dedans. Je comprends pas
- 16 encore aujourd'hui, des fois on est dedans, des
- fois on est pas dedans. Mais moi effectivement Yvon
- 18 Bolduc, je pense que vous avez des enregistrements
- qui dit qu'il a fait des pressions pour passer ce
- 20 dossier-là parce que Beaulieu attendait depuis des
- 21 mois et étant donné que la banque, elle, elle a
- 22 dit: « Nous autres on est au courant que ce gars-
- 23 là est en réhabilitation, puis qu'il a déjà fait du
- 24 « shylocking », ça fait que les gens de SOLIM ont
- 25 embarqué dedans, mais j'ai pas été, comme vous le

- dites si bien, j'ai pas été mêlé à ça.
- 2 Q. [340] Par contre, comme vous le dites si bien, vous
- 3 croyez à la réhabilitation, donc, si le dossier est
- 4 bon, le montage financier est exact et qu'il y a
- 5 une grande banque canadienne, on voit pas pourquoi
- on prêterait pas à quelqu'un qui est monsieur
- 7 Beaulieu, c'est ça?
- 8 R. Ce que je vous dis avec les règles du jeu qu'on a,
- 9 l'amélioration de notre... l'amélioration continue
- de notre bonne gouvernance, ce dossier-là ne se
- serait pas fait après mai deux mille neuf (2009),
- je suis convaincu de ça.
- Q. [341] Parce qu'après mai deux mille neuf (2009)...
- 14 R. Maintenant je peux pas...
- 15 Q. [342] ... on introduit le risque réputationnel?
- 16 R. ... je peux pas... après mai deux mille neuf
- 17 (2009), moi j'ai exigé moi-même au Fonds de
- solidarité avec l'accord de Yvon bien sûr.
- 19 (12:13:12)
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [343] Mais est-ce que c'est parce que vous ne
- 22 croyez plus à la réputation après mai deux mille
- 23 neuf (2009)?
- 24 R. C'est parce que je crois pas qu'on a avantage à
- 25 avoir des intérêts dans un bar de... de danseuses.

- 1 Je pense que il y a des limites à tout là, tu sais.
- 2 Me SONIA LeBEL:
- 3 Q. [344] Monsieur Arsenault, je vais essayer... vous
- 4 allez me permettre de vous recadrer deux petites
- 5 minutes, parce qu'encore une fois on perd... on
- 6 perd de vue, là, on perd de vue le but. Ce que je
- 7 vous demande, O.K., c'est qu'avant mai deux mille
- 8 neuf (2009) et je comprends que par tout le battage
- 9 médiatique, les problèmes que le Fonds a eu et tous
- 10 les dossiers qui ont été nommés toxiques par Yvon
- Bolduc lui-même sur l'écoute électronique, après
- mai deux mille neuf (2009) la notion de risque
- réputationnel a été introduite dans l'évaluation
- des dossiers. C'est exact?
- 15 R. Et...
- 16 Q. [345] C'est exact?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. [346] Parfait. Avant mai deux mille neuf (2009),
- 19 cette notion-là n'existait pas ou était pas aussi
- 20 présente. Je comprends qu'il y avait les bilans
- sociaux, on va en reparler puis on va vous donner
- la chance de tout expliquer ça, mais je comprends
- 23 que cette notion-là était moins présente et comme
- vous l'avez si bien dit, le Fonds avait à coeur le
- 25 rendement des actionnaires et ne pas leur faire

- 1 perdre d'argent et de faire fructifier leurs avoirs
- 2 en plus de la mission que le Fonds avait qui est un
- 3 peu plus sociale. C'est exact?
- 4 R. Et de maintenir et de créer des emplois.
- 5 Q. [347] Et de maintenir, qui est la mission sociale
- 6 effectivement, c'est exact?
- 7 R. C'est exact.
- Q. [348] Donc, si je comprends bien votre témoignage,
- 9 le fait que monsieur Ron Beaulieu, vous êtes pas
- 10 étonné compte tenu de ça parce qu'il y avait une
- 11 grande banque canadienne que le montage financier
- 12 était peut-être acceptable, que les actionnaires
- n'allaient pas perdre d'argent dans le dossier. Il
- y avait pas de problème à ce que monsieur Beaulieu
- qui a payé sa dette à la société, a plaidé
- 16 coupable, ait accès si tous les autres critères
- sont remplis, accès à de l'argent du Fonds comme un
- 18 autre citoyen qui présente un projet semblable.
- 19 C'est exact?
- 20 R. Moi ce que je vous dis quand tout ça est sorti dans
- les médias, le PDG du Fonds a identifié des
- dossiers qu'il a qualifié de dossiers toxiques,
- 23 puis il a dit : « On va sortir de là. »
- Q. [349] À cause du battage médiatique et de la notion
- de risque réputationnel?

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. J'étais d'accord avec lui. Et en plus de ça, on a 1 2 décidé ensemble qu'on allait prendre les moyens nécessaires, des « boucliers » qu'on vous a 3 expliqué, qu'on allait renforcer notre bouclier pour faire en sorte qu'on puisse éviter telle 5 situation à l'avenir. Maintenant, je suis également 6 7 conscient que tu aies le bouclier que tu veux, il peut y avoir quelqu'un à l'occasion qui puisse 8 passer dans les mailles du bouclier. Ça arrive. 9

> Q. [350] Il n'est pas passé dans les mailles. À l'intérieur du dossier de monsieur Beaulieu, le fait qu'il avait plaidé coupable à une accusation de « sherlocking » faisait partie du dossier soumis au conseil d'administration dont faisaient partie des critères qui ont été évalués. Alors, moi, ce que je vous demande, c'est qu'à ce moment-là, et je comprends qu'il y a eu un tournant, on a fait un virage, c'est tant mieux, c'est la bonne chose à faire, mais en deux mille sept (2007), la notion de risque réputationnel n'était pas présente, et si monsieur Beaulieu rencontrait par ailleurs les autres critères du Fonds, il n'y avait pas de problème à ce qu'il y ait une accusation d'antécédents de telle sorte. La preuve, le dossier est passé. C'est exact?

1	R.	Dans 1	.e	cas	de	monsieur	Beaulieu,	effectivement,	le
2		dossie	r	est	pas	ssé.			

- Q. [351] Parce que, comme vous l'avez si bien dit, on n'est pas là pour juger, il a payé sa dette à la société, réhabilitation. C'est ça?
- R. C'est ce qui m'a été expliqué par les gens du Fonds.
- Q. [352] C'est quoi la différence avec Raynald
 Desjardins? Il avait payé sa dette à l'époque en deux mille neuf (2009)?
- R. La différence avec Raynald Desjardins, c'est que 11 12 Ken Pereira venait me voir à l'occasion et me décrivait Raynald Desjardins comme un « capo » pour 13 14 employer son terme. Il disait que c'est un gars qui 15 avait les deux mains dans le crime organisé. Moi, 16 Raynald Desjardins, je ne le connaissais pas. J'ai été obligé d'aller voir sur Internet c'était qui. 17 Les premières fois que Pereira est venu me voir, il 18 19 me parlait de Raynald Desjardins, je pensais que 20 c'était un agent d'affaires ou un délégué syndical. Finalement, j'ai dit : « C'est qui ce Raynald 21 22 Desjardins-là? » Et Pereira m'a informé que Raynald Desjardins avait encore les deux mains dans le sac. 23 24 Ça fait que je n'ai pas besoin de vous dire que

c'est un nom qui m'effrayait. Et, là, on était

25

- 1 rendu en deux mille neuf (2009). Et les
- 2 scandales... Les scandales! Les trois, quatre
- dossiers toxiques commençaient à sortir. Et, moi,
- 4 il n'était pas question que Raynald Desjardins soit
- 5 un associé du Fonds. Pereira...
- Q. [353] Ça, c'est à l'époque où il vous a amené la
- 7 carte d'affaires, c'est ça?
- 8 R. Non, non, avant ça.
- 9 Q. [354] Avant?
- 10 R. Pereira m'avait dit... Et vous remarquerez que
- Dupuis m'a toujours caché que Raynald Desjardins
- 12 était dans Carboneutre. Moi, Carboneutre, Madame la
- 13 Présidente, c'est un dossier qui m'a séduit. Il m'a
- 14 séduit parce que c'est une nouvelle technologie
- pour prendre du terrain contaminé, en faire du
- 16 terrain propice aux remblais par un procédé sous
- vide. Et je suis allé visiter ça. Et j'ai passé au
- 18 moins deux heures avec un ingénieur qui s'appelle
- 19 Ringuette, Benoît Ringuette, si ma mémoire est
- 20 bonne. Et c'était... Ca m'a semblé son invention.
- Puis il était vraiment passionné par ça. Et je me
- 22 disais, ça peut se qualifier dans des emplois, dits
- des emplois verts.
- 24 Et j'ai eu au Fonds de solidarité puis au
- 25 syndicat des métallos à plusieurs reprises avis des

fermetures d'usines. Puis quand ça venait le temps de racheter l'usine, surtout dans l'est de Montréal et dans la région du canal Lachine, plus personne était intéressé parce qu'à cause de l'environnement, puis les terrains étaient trop pollués.

Et Ringuette, et il y avait un monsieur Thériault aussi qui était là, avec Jocelyn Dupuis puis... je pense que c'est un nommé Bertolo puis un nommé Arcuri. Et j'ai surtout, moi, passé mes deux heures avec ces deux gars-là, parce que je voulais voir... Je vous l'ai dit en entrée de jeu, je suis un gars de shop, j'ai travaillé dans les mines, j'ai toujours été fasciné, moi, par le domaine industriel. Et même comme président de la FTQ, je me suis fait un devoir de faire des visites industrielles souvent pour aller voir comment ça marche dans les shops, tout ça.

Et je me disais, si Carboneutre, si

Carboneutre, si on pouvait faire en sorte que ça

fonctionne, ça serait une technologie qu'on

pourrait exporter près des grandes villes, partout

en Amérique du Nord. C'est ce qu'eux m'avaient

expliqué. Et, honnêtement, j'ai été fasciné par le

côté technique de ça. Au niveau affaires, ces gens-

- là, lorsque je les ai rencontrés, ils avaient une 1 2 lettre d'intention d'Investissement Québec. Et eux 3 aussi étaient accompagnés d'une (inaudible) et c'est là que j'ai... Et, moi, je ne savais pas que Raynald Desjardins était là-dedans. On m'avait 5 caché ça. Et c'est là que je l'ai amené à Gaétan 6 7 Morin. Puis j'ai dit à Gaétan : « Regarde ça, puis si ça a du bon sens, ça a du bon sens; puis si ça 8 n'a pas de bon sens, tu me le dis. » Et finalement, 9 Gaétan Morin a commencé à demander du stock. Vous 10 11 savez, les états financiers, puis où qu'ils étaient 12 rendus, puis l'investissement, et caetera et les 13 gens de Carboneutre ont arrêté de lui envoyer ce que lui demandait au niveau de la comptabilité, 14 15 tout ça, et finalement, Pereira m'a amené la carte de Desjardins. 16
- 17 Q. [**355**] O.K.
- 18 R. Et je suis allé voir Gaétan avec au Fonds un matin.
- J'ai dit : regarde, j'ai dit, arrête tout ça, là.
- Desjardins est là-dedans. Puis là Gaétan m'a dit,
- 21 ça fait deux semaines c'est arrêté.
- 22 Q. [**356**] Superbe.
- 23 R. Eux nous renvoient pas ce qu'on demande, ça fait
- que le dossier est mort.
- 25 Q. [357] Bien je vais vous demander, on va garder

1		cette parenthèse-là en suspens, parce que c'est sûr
2		qu'on va revenir sur le dossier Carboneutre puis on
3		va le décortiquer un peu plus en détail ensemble,
4		Monsieur Arsenault. Je vais à madame Blanchette de
5		continuer la conversation s'il vous plaît.
6		12:20:45
7		
8		POURSUITE DE L'ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION
9		TÉLÉPHONIQUE DU 20 AVRIL 2009
10		
11		(12:27:09)
12		Me SONIA LeBEL :
13	Q.	[358] Alors, Monsieur Arsenault, je reprends la
14		question à laquelle j'essaie d'avoir une réponse
15		depuis ce matin. Est-ce que vous aviez ou avez
16		encore l'impression qu'il est important que le
17		président de la FTQ garde son siège de président du
18		Fonds de solidarité?
19	R.	En deux mille neuf (2009), c'était assez clair,
20		selon les écoutes, que je voulais qu'il garde le
21		la présidence.
22	Q.	[359] Oui :
23		Jamais j'vais laisser la présidence à
24		quelqu'un d'autre, je vais crisser mon
25		camp puis le prochain président va

1		l'avoir
2		je pense, c'est assez clair, effectivement.
3	R.	C'est ce que j'ai dit en deux mille neuf (2009).
4	Q.	[360] Voilà! Pourquoi est-ce que garder ce siège-là
5		était si important pour vous ou pour le président
6		de la FTQ?
7	R.	Bien, à cette époque-là, je voulais pas passer
8		pour surtout dans une crise médiatique dans
9		laquelle on était, je voulais pas passer pour le
10		président qui abandonne la présidence en plein
11		mandat.
12	Q.	[361] Non, je pense que c'est pas ça que la
13		conversation dit, là, parce que vous avez dit :
14		Le prochain président va garder son
15		siège au Fonds.
16		Alors, pourquoi c'était si important pour vous que
17		le président de la FTQ demeure président du Fonds
18		de solidarité à l'époque? Il y a peut-être des
19		bonnes raisons, Monsieur Arsenault, on les connaît
20		pas.
21	R.	Je les ai expliquées au début de mon témoignage,
22		Madame la Présidente. Le Fonds de solidarité de la
23		FTQ, c'est une création de la FTQ, la loi prévoit
24		qu'on a la majorité au conseil d'administration. Le
25		président est choisi, ça probablement toujours été

le président qui a été président, c'est choisi dans
nos instances. Et la dernière chose que je
souhaite, c'est que le conseil d'administration de
la FTQ soit composé de spéculateurs au lieu de
syndicalistes parce que oubliez jamais que
quelqu'un qui est sur le conseil d'administration

de la FTQ, il a une double imputabilité.

Q. **[362]** O.K.

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Puis je vais vous donner un exemple. Quand je dirigeais le syndicat des métallos, je faisais dans mes instances, la promotion du Fonds de solidarité. Soixante-treize pour cent (73 %) de mes membres au syndicat des métallos étaient des actionnaires du Fonds de solidarité, donc j'avais une double responsabilité. C'était de me conduire comme un administrateur responsable au Fonds de solidarité. Et si le Fonds de solidarité plante, ma job comme directeur des métallos est en jeu parce que je suis élu au suffrage universel. Moi, je crois sincèrement que c'est une formule gagnante, qu'on est des gens de la FTQ au conseil d'administration du Fonds de solidarité. Maintenant, quand ça vient dans les instances décisionnelles au niveau des comités, je pense qu'investisseur c'est un métier et j'ai mis de l'avant la philosophie qu'on

1		mettrait une majorité de gens indépendant du Fonds
2		et de la FTQ pour nous conseiller et nous acheminer
3		dans nos dossiers, mais le dernier mot doit nous
4		appartenir.
5	Q.	[363] O.K.
6	R.	C'est ce que je pensais à cette époque-là, c'est ce
7		que je pense encore sincèrement aujourd'hui et on a
8		fait nos preuves. Quand on regarde les « labors
9		funds » du Canada anglais qui ont tous planté, ils
LO		ont laissé ça à des spéculateurs.
L1	Q.	[364] Je pense qu'on peut arrêter là, on reprendra
L2		après le lunch.
L3		LA PRÉSIDENTE:
L4		Alors, bon appétit à tous. On se revoit à deux
L5		heures (14 h 00).
L6		SUSPENSION DE L'AUDIENCE
L7		
L8		REPRISE DE L'AUDIENCE
L9		(Inaudible - micro fermé)
20		Me SONIA LeBEL :
21	Q.	[365] et pour quelle raison J'étais plutôt à
22		vous demander si vous aviez vous étiez
23		d'opinion, encore aujourd'hui et en deux mille neuf
24		(2009), qu'il était important pour le président de

la FTQ, de la FTQ Centrale, naturellement, pas

- 1 Construction, d'être également président du Fonds
- de solidarité. Vous avez fini par me dire
- qu'effectivement, en deux mille neuf (2009) et
- 4 encore aujourd'hui, vous pensez que c'est important
- 5 d'avoir ces deux chapeaux-là. Est-ce que c'est
- 6 vraiment important que ce soit la présidence qui
- 7 appartienne sur la tête de la même personne ou si
- 8 c'est important plutôt qu'il y ait une
- 9 représentativité de la FTQ?
- 10 R. Aujourd'hui, après mure réflexion, la présidence
- 11 c'est pas une religion.
- 12 (14:06:36)
- 13 LA PRÉSIDENTE:
- 14 Q. [366] Ce n'est pas quoi?
- 15 R. Une religion. Ce qui est important, c'est d'avoir
- 16 la majorité au conseil.
- 17 Me SONIA LeBEL:
- 18 Q. [367] D'avoir la majorité au conseil.
- 19 R. Hum.
- Q. [368] Et est-ce que c'est parce que vous nous
- 21 dites, Monsieur Arsenault, que c'est important
- d'avoir une majorité au conseil pour les membres de
- 23 la FTQ parce que la majorité des actionnaires sont
- 24 membres de la FTQ ou des syndiqués de la FTQ? Est-
- ce que c'est ça votre motivation?

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Non, non, c'est pas ça. C'est la philosophie du 1 2 Fonds de solidarité qui en est une de capital patient et qui est préoccupé aussi par le bilan 3 social. On veut pas s'associer avec des employeurs, par exemple, qui... qui respecteraient pas... qui 5 feraient travailler des enfants dans d'autres pays, 6 7 je vous donne un exemple; des employeurs qui payent pas leurs impôts; les employeurs « corporate bum » 8 comme on les appelle en anglais, là, dans d'autres 9 10 pays. On veut pas être associé avec eux autres.

Deuxièmement, on veut être capable aussi chez nos partenaires aller faire de la formation économique, créer un lien avec les employés non-partenaires. Et on veut que les employés chez nos partenaires soient au courant des bilans financiers et de la situation économique de leur employeur. Et moi, je mets en doute que si on avait une majorité de spéculateurs, d'hommes et de femmes d'affaires au conseil d'administration, que ça demeurerait leur priorité. Je pense que c'est une vocation qu'on s'est donné, la FTQ. Et vous savez, il y a trente (30) ans de ça quand on a parti ce Fonds-là, il y a du monde dans le monde des affaires qui riait de nous autres. Moi, je suis allé souvent à la radio puis à la télévision à Sept-Îles local

1 défendre cette idée-là et on a réussi.

Moi, je crois au Fonds, puis je crois qu'on a une formule gagnante. Puis je crois qu'il faut améliorer la... la gestion des risques, il faut améliorer aussi tout... dans un processus d'amélioration continue, en ce qui regarde les risques réputationnels, tout ça. Mais, il faut qu'au conseil d'administration qu'on ait une majorité FTQ. Je crois à ça profondément, puis je pense que c'est la recette du succès.

Q. [369] Oui. Monsieur... mais, Monsieur Arsenault, on s'est mis d'accord ce matin que le Fonds de mil neuf cent quatre-vingt-trois (1983), la philosophie Louis Laberge lorsqu'il a créé le Fonds à ce moment-là pour aider les travailleurs, pour réinvestir dans l'économie, pour sauver des emplois au Québec, et le Fonds de deux mille treize (2013) qui est devenu une force économique et qui est... qui rivalise, là, je vous dirais, avantageusement avec la Caisse de dépôt puis les banques et les investissements, vous l'avez dit, le rendement était quand même assez intéressant. Vous pensez pas que c'est le temps un peu de revoir un peu cette philosophie-là justement et de faire en sorte que le Fonds soit ce qu'il est, c'est-à-dire un facteur

- d'investissements économique d'importance et qu'il
- 2 soit géré comme tel?
- R. Moi, je crois que le Fonds doit rester dans les
- 4 mains des dirigeants de la FTQ.
- 5 Q. [370] O.K. Que ce soit par le biais de la
- 6 présidence ou par le biais de sièges au conseil,
- 7 c'est exact?
- 8 R. La majorité au conseil.
- 9 Q. [371] La majorité au conseil, c'est un minimum pour
- vous.
- 11 R. C'est... c'est indispensable si on veut que le
- 12 Fonds continue. Et l'autre exemple que j'ai oublié
- de vous donner ce matin, il y a pas de bonis au
- 14 Fonds chez nos hauts dirigeants et il y a pas...
- Quand je parle de spéculateur, j'en ai trop vu de
- 16 ca dans ma vie des gens qui se paient des... des
- 17 congés de... d'actions, le terme m'échappe, puis
- 18 qui se paient des bonus de quatre, cinq, six cents
- millions (400 M\$-500 M\$-600 M\$) par année...
- quatre, cinq, six, sept millions (4 M\$-5 M\$-6 M\$-
- 7 M\$) par année, on a trop vu ça souvent. Et on a
- 22 vu ça dans les « labor funds » aussi dans le Canada
- anglais. Moi, je crois que le PDG les gens alentour
- de lui, oui, il faut bien les payer, mais il faut
- 25 pas que ça devienne une orgie comme on a vu dans

- d'autres fonds. Moi, quand j'ai vu des gens, par
- 2 exemple, Derek Pannell que je vous parlais ce matin
- 3 qu'il est parti de la Noranda avec vingt-huit,
- 4 trente million (28 M\$-30 M\$) dans son portefeuille.
- 5 On a vu ça également avec Monty à Bell Canada et
- 6 combien de fois. Moi, je pense qu'on est les
- 7 gardiens de ça, on est les gardiens de ça. Puis
- 8 tant que les gens de la FTQ vont être là, ça
- 9 arrivera pas.
- 10 LA PRÉSIDENTE:
- 11 Q. [372] Est-ce que c'est pour ça que vous vous sentez
- 12 légitimé d'accepter des cadeaux et notamment de
- faire des voyages luxueux sur le Touch de monsieur
- 14 Accurso?
- 15 R. Madame, le voyage sur le Touch de monsieur Accurso,
- je l'ai payé très cher. On en parle à toutes les
- semaines.
- 18 Q. [373] La question, c'est pas ça. La question, c'est
- 19 puisque vous dites qu'on est pas payé, il y a pas
- de rémunération additionnelle...
- 21 R. Ça a aucun rapport, Madame.
- 22 Q. [374] ... je vous demande si c'est ça qui fait en
- 23 sorte que vous vous sentez légitimé de faire...
- 24 d'accepter des cadeaux luxueux de la part
- 25 d'entrepreneurs.

- 1 R. De quels cadeaux vous parlez?
- 2 Q. [375] Bien, notamment le... de faire un voyage sur
- 3 le Touch.
- 4 R. C'est une relation d'affaires avec monsieur Accurso
- 5 et je peux vous dire que quand je regarde ce qui se
- passe dans le monde des affaires, j'ai ici Michael
- 7 Sabia qui est allé passer une semaine à Sagard et
- 6 étant donné qu'ils ont pas parlé d'affaires, le
- 9 Commissaire aux lobbyistes trouve que c'est
- 10 correct. Moi, je pense que dans la mentalité
- 11 québécoise, il y a comme deux poids, deux mesures.
- 12 Quand c'est le président du syndicat, c'est pas
- correct, quand c'est Robert... quand c'est Michael
- 14 Sabia, tout est correct.
- 15 Me SONIA LeBEL:
- Q. [376] On a établi ce matin, Monsieur Arsenault,
- ensemble, quand on parle des pouvoirs du conseil
- 18 d'administration du Fonds, j'en suis encore en
- train de comprendre quelle est l'influence ou le
- 20 pouvoir que le conseil d'administration peut avoir
- sur l'attribution de fonds ou, en tout cas, la
- passation d'un dossier. Je peux comprendre qu'une
- fois que le dossier est rendu au conseil
- 24 d'administration, on peut voter pour ou contre,
- 25 c'est exact?

- 1 R. C'est exact.
- Q. [377] O.K. Donc, le pouvoir est de refuser ou
- 3 d'accorder le dossier, c'est exact?
- 4 R. Le conseil d'administration, c'est exact.
- 5 Q. [378] Oui. Mais, une fois qu'il a passé à travers
- 6 le processus.
- 7 R. C'est exact.
- 8 Q. [379] Est-ce que le conseil d'administration a un
- 9 pouvoir de faire passer un dossier qui n'aurait pas
- 10 passé le processus ou de faire passer un dossier
- par une voie parallèle au processus habituel?
- 12 R. À ma connaissance, il y a jamais eu de « fast
- 13 track » au Fonds de solidarité.
- 14 Q. [380] O.K.
- 15 R. À ma connaissance, tous les dossiers... en tout
- 16 cas, sous ma présidence et dans le temps que
- 17 j'étais sur le conseil, tous les dossiers ont passé
- 18 par les... la machine à saucisses, excusez
- 19 l'expression, mais les... je peux vous dire que les
- 20 externes sur le conseil d'administration étaient
- 21 très pointilleux là-dessus, et avec raison. Et avec
- 22 raison. J'ai jamais vu, moi, un président de la FTQ
- arriver au Fonds avec un dossier. Quand je parle
- 24 d'un « fast track », il a fallu qu'il passe dans
- 25 les équipes multidisciplinaires et par les

13

14

- différents conseils. À ma connaissance, ça s'est
 toujours fait de même.
- O. [381] O.K. Vous avez suivi la Commission, j'en suis 3 certaine, Monsieur Arsenault, vous avez vu, plusieurs ont témoigné sur l'importance d'avoir un 5 6 siège au Fonds. Ça va même devenir l'objet... 7 l'objet, peut-être, en tout cas, selon les témoignages qu'on a entendus devant la Commission, 8 d'une guerre entre deux clans : le clan de Jocelyn 9 Dupuis et le clan de Jean Lavallée. Étiez-vous au 10 11 courant, vous, à cette époque-là, de cette... je
 - des élections, là, mais étiez-vous au courant de cette guerre qui se menait pour le siège au Fonds?

veux dire, je comprends que vous étiez au courant

- 15 R. La... la FTQ Construction a décidé, dans ses

 16 règlements internes... et comme j'ai expliqué le

 17 matin, j'ai pas de contrôle là-dessus, ils sont

 18 complètement autonomes. Ils ont décidé, après le

 19 départ de Jean Lavallée, que ça serait le... le...
- le directeur général de la FTQ Construction qui siégerait au... au bureau de la FTQ donc, automatiquement, au Fonds de solidarité.
- Q. [382] Au moment des élections, c'est le président qui, de façon traditionnelle, allait au Fonds?
- 25 R. Au moment des élections c'était le président qui

- 1 allait au Fonds, c'est exact.
- 2 Q. [383] O.K. Étiez-vous au courant qu'une des... une
- des raisons de la scission entre Jocelyn Dupuis et
- Jean Lavallée, à l'époque, est le fait qu'il y ait
- 5 deux équipes qui se présentent aux élections,
- 6 c'était en grande partie pour obtenir la chaise au
- 7 Fonds par le biais de la présidence?
- 8 R. J'étais au courant qu'il y avait des discussions
- 9 entre eux, une mésentente, et j'étais également au
- 10 courant que l'équipe de... de Richard Goyette, Yves
- 11 Mercure, eux, ils avaient proposé, dans leur
- programme électoral, que s'ils étaient élus que ça
- serait le... que ça serait le... excusez-moi, le
- 14 directeur général de la FTQ Construction qui
- 15 siégerait au Fonds de solidarité, donc la FTQ
- 16 Construction, le conseil général proposerait que le
- directeur général vienne au Fonds de solidarité.
- J'aimerais également rajouter qu'en mai deux mille
- neuf (2009), lorsqu'on a décidé d'avoir une
- 20 majorité d'externes, externes sur le fonds
- 21 immobilier, parce qu'on tuait, si vous me permettez
- l'expression, SOLIM puis on convertissait ça en
- fonds immobilier et on relocalisait physiquement le
- 24 fonds immobiliser dans la bâtisse du Fonds de
- 25 solidarité, et là Richard Goyette, qui était sur le

1		conseil d'administration du Fonds de solidarité, a
2		exprimé son désir de ne pas être sur SOLIM. Qu'il y
3		a plus personne de la FTQ Construction sur SOLIM,
4		qui allait devenir, dans les mois qui suivent, le
5		fonds immobilier du Fonds de solidarité.
6	Q.	[384] Traditionnellement, qui allait sur la SOLIM,
7		par rapport à la FTQ Construction, naturellement,
8		toujours, là, pour cibler?
9	R.	C'était, comme vous le savez, Jean Lavallée qui
10		était le président de de SOLIM, du conseil
11		d'administration. Mais, après le départ de Jean
12		Lavallée, la FTQ Construction nous a dit, pour
13		qu'il y ait apparence de de qu'il y ait pas
14		d'apparence de conflit d'intérêts étant donné que
15		SOLIM est beaucoup dans la construction, tout ça :
16		« Nous autres, on veut plus avoir personne sur
17		SOLIM. » Et pas besoin de vous dire que j'ai agréé
18		à ça avec enthousiasme.
19	Q.	[385] Mais monsieur Lavallée a quitté son poste au
20		moment des élections à la FTQ Construction, comment
21		se fait-il qu'il est resté sur la SOLIM, là,
22		presque six mois par la suite?
23	R.	Il est resté sur la SOLIM parce que je lui avais

promis que, si... on rétablirait l'ordre à la FTQ

Construction, qu'on pourrait considérer qu'il

24

25

- devienne président de SOLIM comme un externe.
- 2 Q. [386] Est-ce que vous avez un pouvoir, vous, pour
- 3 appointer les gens sur le conseil d'administration
- 4 de la SOLIM?
- 5 R. Bien, je suis président du conseil
- 6 d'administration, c'est sûr que j'ai un pouvoir
- 7 pour appointer les gens à SOLIM.
- 8 Q. [387] O.K. Il y a pas de siège réservé pour la FTQ
- 9 Construction?
- 10 R. Il y en a plus depuis le mois de mai deux mille
- 11 neuf (2009).
- 12 Q. [388] Oui, mais, avant le mois de mai deux mille
- neuf (2009), il y avait un siège réservé pour la
- 14 FTQ Construction?
- 15 R. Oui. Oui.
- 16 O. [389] Donc, en vertu de quoi vous aviez le pouvoir
- 17 de promettre à monsieur Lavallée qu'il resterait
- 18 sur la SOLIM malgré son départ de la FTQ
- 19 Construction?
- 20 R. Bien, c'était l'entente qui avait été faite... que
- j'essayais de faire entre les deux clans. J'avais
- 22 dit à Richard Goyette : « Si tu... tu vas venir sur
- le conseil d'administration de la FTQ, en
- contrepartie Jean Lavallée va rester à SOLIM. » Et
- 25 ça c'était avant le mois de mars, avant que toutes

- les nouvelles sortes, là. « Et, à ce moment-là, on
- 2 aurait un arrangement que les gens de la FTQ
- 3 Construction... et, ca, ca pourrait faire en sorte
- 4 de... de régler votre chicane interne puis que
- 5 Jocelyn Dupuis et Lavallée arrêtent d'avoir de
- 6 l'ascendance sur les deux clans. »
- 7 Q. [390] Oui, mais ça, cet arrangement-là, vous avez
- 8 fait ça quand, avant le résultat des élections ou
- 9 après?
- 10 R. Je me souviens pas.
- 11 Q. [391] Parce qu'on s'entend, là, à partir du moment
- où il y a des élections, qu'il y a un vote, qui est
- pas nécessairement traditionnel non plus au sein de
- la FTQ Construction, là, je pense qu'il y a pas eu
- beaucoup de votes dans l'histoire de cette
- 16 organisation-là. À partir du moment où qu'il y a un
- vote, qu'on gagne par deux voies ou par soixante-
- 18 quinze (75), là, c'est le président qui... qui a le
- 19 pouvoir, j'imagine, de suggérer ou de mettre
- quelqu'un à la SOLIM. Quel était l'avantage, là, de
- 21 monsieur Goyette de laisser ça... de laisser
- 22 monsieur Jean Lavallée là, qui était dans le clan
- adverse, on s'entend?
- 24 R. Monsieur Goyette prétendait que les gens sur
- 25 lesquels monsieur Lavallée avait une ascendance,

- 1 qu'ils lui mettaient les bois dans les roues dans
- les opérations de tous les jours. Vous avez
- d'ailleurs ici, là, j'ai lu ça hier soir également,
- 4 vous avez des...
- 5 Q. [392] On va y aller avec...
- 6 R. ... des écoutes là-dessus.
- 7 Q. [393] Oui, mais on va y aller avec votre souvenir,
- 8 Monsieur Arsenault?
- 9 R. Bien c'est ça.
- 10 Q. [394] C'est ça?
- 11 R. Je viens de vous donner mon souvenir.
- 12 Q. [395] Et, là, est-ce que vous avez discuté de ça
- avant avec les deux clans, là, peu importe ce qui
- 14 arrive, peu importe qui gagne, monsieur Lavallée va
- garder son poste à la SOLIM?
- 16 R. Je me... je me souviens pas.
- 17 Q. [396] Vous vous souvenez pas?
- 18 R. C'est possible que...
- 19 Q. **[397]** O.K.
- 20 R. ... ça se soit fait avant ou après, je me souviens
- 21 pas.
- Q. [398] N'est-il pas vrai, Monsieur... Monsieur
- 23 Arsenault, que monsieur Goyette était pas chaud,
- chaud à l'idée que Jean Lavallée reste, là,
- justement?

- 1 R. Monsieur Goyette était vraiment frustré du fait
- qu'il y avait pas les mains libres à cent pour cent
- 3 (100 %) pour faire avancer selon lui la FTQ
- 4 Construction et se plaignait constamment que le
- 5 clan Lavallée lui mettait les bois dans les roues.
- 6 Q. [399] Et malgré ça monsieur Lavallée est resté près
- 7 de six mois, là, passé les élections à la SOLIM?
- 8 R. C'est exact.
- 9 Q. [400] Grâce à vous?
- 10 R. Grâce à l'entente que j'avais avec la FTQ
- 11 Construction.
- 12 Q. [401] Et qu'est-ce que vous avez expliqué à
- monsieur Goyette pour qu'il accepte cette entente-
- là, parce qu'en vertu de la tradition ou même des
- statuts, je veux dire, je comprends que le poste
- lui appartenait, il avait le pouvoir de décider qui
- 17 allait à SOLIM...
- 18 R. Non.
- 19 Q. [402] ... à ce moment-là?
- 20 R. Je m'excuse. Le poste de la SOLIM appartenait pas à
- 21 monsieur Goyette.
- Q. [403] O.K. Contrairement au conseil
- d'administration?
- 24 R. Pour vous donner un exemple, les métallos ont pas
- de poste à la SOLIM, le SCFP a pas de poste à la

- 1 SOLIM. C'était pas un poste de dire c'est réservé à
- 2 la FTQ Construction ou c'est réservé au vice-
- 3 président, c'est-à-dire réservé au représentant de
- 4 la FTO Construction sur le conseil d'administration
- 5 du Fonds de solidarité. Je sais pas si vous me
- 6 suivez. C'était pas réservé.
- 7 Q. **[404]** Alors...
- 8 R. Louis Bolduc qui vient des Travailleurs unis du
- 9 commerce et de l'alimentation était sur SOLIM. Ça a
- rien à faire avec le commerce et l'alimentation.
- 11 Q. [405] Non, je comprends, que contrairement au Fonds
- de solidarité où dans l'article 4...
- 13 R. C'est ca.
- 14 Q. [406] ... les... la répartition des postes est
- 15 clairement définie?
- 16 R. C'est ca.
- 17 Q. [407] Au niveau de la SOLIM comment... la
- 18 composition du conseil d'administration elle se
- définit comment, à ce moment-là, combien de
- 20 membres?
- 21 R. Ah, écoutez, je me souviens pas exactement, je sais
- qu'à une époque il y avait Jean Lavallée du côté
- 23 syndical, il y avait Louis Bolduc, puis il y avait
- René Roy et il y en avait d'autres des externes. Ça
- peut paraître invraisemblable, c'est des gens que

- je connais pas. Ils ont été nommés, là, avant...
- 2 avant mon arrivée et de mémoire, ils étaient trois,
- 3 trois, je pense.
- 4 Q. [408] Mais est-ce que cette répartition-là est
- 5 définie quelque part dans les statuts ou bien c'est
- 6 une répartition qui s'est fait au fil des ans
- 7 d'avoir trois, trois, puis du monde qui vient du
- 8 milieu syndical?
- 9 R. Selon ma connaissance ça s'est fait au fil des ans.
- 10 Et ce qu'on a changé, je le répète, au mois de mai
- 11 Lavallée, Jean Lavallée est parti et ce qu'on a
- 12 changé au mois de mai, c'est qu'on a demandé que la
- 13 FTQ Construction ne soit plus sur SOLIM et
- deuxièmement qu'on ait une majorité d'externes du
- 15 Fonds et de la FTQ.
- Q. [409] Alors, êtes-vous capable, Monsieur Arsenault,
- de m'expliquer puis de m'aider à comprendre
- 18 pourquoi on a entendu plusieurs enregistrements
- 19 d'écoute électronique au cours de l'automne, on a
- 20 entendu plusieurs témoignages et il y a un thème
- 21 récurrent qui vient toujours devant la Commission
- 22 concernant le Fonds de solidarité, la FTQ
- 23 Construction, c'est la fameuse chaise au Fonds.
- 24 Expliquez-moi pourquoi et ça c'est doublé des gens
- 25 qui pensent que vous avez peut-être une influence à

1		titre de président du Fonds de solidarité pour
2		faire passer des dossiers. Expliquez-moi, là, d'où
3		vient cette notion que d'avoir une chaise au Fonds
4		est si importante au point qu'on en ait des
5		scissions au sein de la FTQ Construction?
6	R.	Moi ma compréhension de la chicane à la FTQ
7		Construction c'était beaucoup plus que la chaise au
8		Fonds de solidarité, c'était la vice-présidence de
9		la FTQ. Et c'est effectivement prestigieux pour un
10		dirigeant syndical d'un syndicat affilié à la FTQ
11		d'être vice-président de la FTQ. Et bien sûr ça
12		entraîne dans les syndicats qui ont un certain
13		nombre de membres, ça entraîne une chaise au Fonds
14		de solidarité également.
15	Q.	[410] Et, là, vous me dites donc que tout ça, toute
16		cette bataille-là cette cette saga à la FTQ
17		Construction c'est pour une question de prestige?
18	R.	Dans les si on regarde les statuts des
19		différents syndicats de la FTQ Construction, ça
20		fonctionne un peu, ça c'est une découverte que j'ai
21		faite quand je suis arrivé à la présidence de la
22		FTQ, aux Métallos, par exemple, le président, puis
23		à la FTQ aussi, le président c'est le « number
24		one », c'est le numéro 1, le secrétaire est le
25		numéro 2.

Lorsqu'on regarde dans les syndicats de tradition AFL, parce que vous savez en dix-neuf cent cinquante-sept (1957), il y avait la AFL aux États-Unis, puis la CIO, la AFL était des syndicats de métier, la CIO c'était les syndicats industriels. Et ils se sont fusionnés, ce qui a fait la AFL-CIO, ici ça a fait le CTC et la FTQ. Dans les syndicats de tradition AFL, ce sont des syndicats où le secrétaire c'est un poste plus prestigieux que le président.

Et les gens de la FTQ Construction ne comprenaient pas que le président que la FTQ Construction était considéré comme le numéro 1, parce que dans ces syndicats-là à tradition AFL, le président ne fait que présider les assemblées et c'est le directeur général ou le secrétaire général qui est la personne la plus indépendante.

Et il y a eu des discussions à mon... à ma connaissance, les dernières années, là, avant même que je sois président de la FTQ, il y avait des discussions et Jocelyn Dupuis ne comprenait que ce soit pas le directeur général qui siège à la FTQ Construction, parce que dans leur syndicat à eux respectif, c'est le directeur général qui est le numéro 1.

Je vais vous donner un exemple. Le 791, qui est le syndicat des opérateurs...

Q. [411] Machinerie lourde?

3

R. ... de machinerie lourde, j'ai les grues, c'est monsieur Gérard qui est le « number 1 » et monsieur 5 Gérard c'est le directeur général. Le président, je 6 7 vais être honnête avec vous, je sais pas qui c'est. C'est quelqu'un qui travaille sur un chantier puis 8 il vient une fois par mois présider les assemblées. 9 10 C'est pour ça que monsieur Lavallée avait aucun 11 salaire comme président de la FTQ Construction, 12 tandis que monsieur Jocelyn Dupuis, lui, avait un 13 salaire. Ces gens-là par tradition, c'est le directeur général qui est le numéro 1 et pour des 14 15 raisons qui me sont inconnues à l'époque, Jean Lavallée était président puis c'est lui qui était à 16 17 la FTQ, puis je me souviens que Jocelyn Dupuis 18 m'avait parlé quand j'étais aux métallos, dire : 19 « Michel, ça n'a pas de bon sens, il faudrait que ce soit le directeur général qui soit là et non le 20 21 président comme c'est dans nos syndicats. » 22 Q. [412] O.K. Donc, je reprends la question du début. 23 Ce que vous me dites, c'est que la saga des 24 élections, tout ce qui s'est passé, tout ce qu'on a 25 entendu devant la Commission, cette scission entre

1		Jean Lavallée et Jocelyn Dupuis, tout ça est pour
2		avoir le prestige, avoir un siège à la FTQ et non
3		pas au Fonds de solidarité?
4	R.	Je pense que ça peut être pour les deux.
5		Maintenant, il y avait plus que ça. Jocelyn Dupuis
6		soufflait dans le cou à Jean Lavallée depuis
7		plusieurs années. Jean Lavallée vieillissait, il
8		était moins présent, il prenait des vacances. Et
9		Dupuis faisait une campagne dans son dos pour
10		essayer d'être le numéro un de la FTQ Construction.
11		Mais, ça, ce n'est pas Moi, à cette époque-là,
12		ce n'était pas de quoi qui me scandalisait, dans le
13		sens que
14	Q.	[413] Ça date de quelle époque cette campagne-là?
15	R.	Ah! La chaudière a renversé à mes élections au mois
16		de novembre deux mille sept (2007), à mes élections
17		comme président de la FTQ. Moi, on m'a rapporté
18		qu'il y avait eu de brasse camarade dans le caucus
19		de la FTQ Construction. Il y a des gens qui
20		demandaient à Jean de s'en aller, quand il n'était
21		pas là. Quand il n'était pas là (sic), ils
22		voulaient qu'il reste. Et, là, il y avait eu des
23		changements. Et Jean Lavallée était là depuis le
24		tout début, comme on sait. Il passait soixante-cinq
25		(65) ans. Il y a des gens qui souhaitaient son

- 1 départ.
- Q. [414] Et, ça, ça date, quoi, du printemps deux
- 3 mille huit (2008) à peu près, avant même...
- 4 R. Non, avant ça.
- 5 Q. **[415]** Avant même?
- 6 R. Avant mes élections. Je parle de décembre... Moi,
- 7 j'ai été élu le trente (30) novembre deux mille
- 8 sept (2007). C'est avant ça. Mais c'est propre à
- 9 plusieurs syndicats. Je veux dire, dès que tu
- 10 commences à élire des gens, il y a des clans, puis
- il y a des campagnes, puis... On voit ça chez
- 12 plusieurs affiliés de la FTQ des batailles à la
- direction. Puis c'est sain. Ce sont des
- organisations démocratiques. Puis il n'y a rien de
- mal là-dedans quand tu es élu qu'à un moment donné
- que quelqu'un veut avoir la présidence. Ça fait
- 17 partie de tout organisme démocratique.
- 18 Q. [416] Pensez-vous que Jocelyn Dupuis, à ce moment-
- 19 là, voulait avoir la présidence?
- 20 R. Jocelyn Dupuis, à ce moment-là, voulait... Bien,
- 21 c'était assez nébuleux son affaire, parce que lui
- 22 me disait : « Je veux corriger ça. Mais en même
- 23 temps, dans un an, je m'en vais. » Jocelyn Dupuis
- m'avait toujours dit, moi que... Il est parti à
- 25 l'automne deux mille huit (2008). Son contrat

1	d'a	près	се	au'il	disait	finissait	aux	élections

- deux mille neuf (2009), puis après ça qu'il s'en
- 3 allait. Il m'avait toujours laissé sous
- 4 l'impression qu'il ne serait pas là longtemps. Mais
- 5 il voulait que lui... puis pour l'avenir, que le
- 6 directeur général, pardon, de la FTQ Construction
- 7 soit considéré le numéro un, parce que c'est
- 8 l'employé de la FTQ Construction, c'est l'autorité
- 9 dans la FTQ Construction. Tandis, comme
- j'expliquais tout à l'heure, Jean Lavallée ne
- 11 faisait que venir présider les assemblées de la FTQ
- 12 Construction. C'est ce que, moi, il me disait, là.
- 13 Q. [417] À votre connaissance, quand est-ce qu'il
- 14 voulait partir, Jocelyn Dupuis, avant toute
- 15 l'histoire des comptes de dépenses?
- 16 R. Il voulait partir au prochain congrès qui aurait eu
- lieu dans le printemps deux mille neuf (2009).
- 18 C'est ce qu'il m'avait confié.
- 19 Q. **[418]** O.K.
- 20 R. Il disait toujours : « C'est ma dernière année.
- 21 C'est ma dernière année. »
- Q. [419] Donc, il partait de toute façon, si je
- comprends bien?
- 24 R. C'est ce qu'il m'a expliqué d'ailleurs quand je
- suis allé déjeuner avec au début septembre deux

- 1 mille huit (2008). Il m'avait dit : « D'une façon
- 2 ou d'une autre, je vais partir au prochain congrès
- 3 au printemps prochain. » J'ai dit : « Tu serais
- 4 peut-être mieux de partir tout de suite. » Puis
- 5 finalement, il m'a rappelé le dix-sept (17)
- 6 septembre, les deux, pour me dire qu'ils partaient
- 7 les deux.
- 8 Q. [420] Vous n'avez pas eu beaucoup de résistance
- 9 dans le ménage que vous avez fait en dix-huit (18)
- jours?
- 11 R. Je n'ai pas fait de ménage. J'ai demandé à Dupuis
- de s'en aller, que c'était indéfendable. Et le dix-
- sept (17) au soir, ils m'ont appelé les deux pour
- dire qu'ils partaient les deux. Et le dix-huit (18)
- 15 au matin, si vous ne les avez pas, je vais demander
- à mon procureur de vous les faire parvenir, il y a
- 17 un communiqué de presse de la FTQ Construction qui
- dit que les deux quittent. Et ils ont avancé le
- congrès, comme vous savez, au mois de novembre qui
- devait avoir lieu le printemps d'après.
- 21 Q. [421] Avez-vous été surpris d'entendre que monsieur
- 22 Lavallée allait quitter lui aussi?
- 23 R. Oui. Des surprises, tu en as à tous les jours dans
- ce monde-là.
- 25 Q. [422] Oui, mais celle-là particulièrement, est-ce

- 1 qu'elle vous a surprise?
- 2 R. Oui. « Que c'est qui se passe? » « On s'en va. »
- 3 Q. [423] Vous n'avez pas demandé à monsieur Lavallée
- 4 pourquoi, lui, il décidait de quitter lui aussi?
- 5 Parce que vous n'avez jamais mentionné à monsieur
- 6 Lavallée qu'il devait quitter, n'est-ce pas?
- 7 R. J'ai appris, moi, dans le monde syndical, quand
- 8 quelqu'un décide de s'en aller, c'est fini. J'avais
- 9 embauché sur la Côte-Nord un excellent permanent
- 10 syndical, quelqu'un qui aurait pu devenir directeur
- des métallos, quant à moi. Deux ans après, il est
- venu me voir puis il m'a dit que c'était fini. J'ai
- consulté des gens proches de moi qui avaient de
- 14 l'expérience en psychologie, puis tout ça.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- Vous n'avez pas répondu à la question, Monsieur
- 17 Arsenault.
- 18 PAR LE TÉMOIN :
- 19 R. Est-ce que j'ai été surpris? Oui.
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- Non, ce n'est pas ça la question.
- Me SONIA Lebel:
- Q. [424] Non. Est-ce que vous lui avez posé la
- question à monsieur Lavallée pourquoi il quittait,
- 25 à ce moment-là?

- 1 R. Oui. Puis il m'ai dit : « Regarde, je suis fatigué,
- 2 puis c'est le temps de la relève. » Quelque chose
- de même. De mémoire.
- Q. [425] Est-ce qu'il a fait référence à une
- 5 conversation qu'il aurait eue avec monsieur Dupuis?
- 6 Est-ce qu'il a fait référence à des pressions que
- 7 monsieur Dupuis aurait mises sur lui par rapport au
- fait qu'il quitte à ce moment-là?
- 9 R. Je ne me souviens pas. Je sais que monsieur Dupuis
- 10 avait dit : « Si je pars, Johnny va partir aussi. »
- 11 Q. [426] O.K. Avez-vous demandé à monsieur Dupuis ce
- 12 qu'il voulait dire par là?
- 13 R. Il n'a pas répondu. De mémoire.
- 14 Q. [427] Vous lui avez posé la question?
- 15 R. Il dit : « On va s'en aller les deux, il dit, ce
- 16 n'est pas vrai que je vais partir tout seul. »
- 17 Q. [428] O.K. Puis est-ce qu'il vous a expliqué de
- quelle façon il pouvait convaincre Jean Lavallée...
- 19 R. Non.
- 20 Q. [429] ... qui était là depuis trente (30) ans?
- 21 R. Non.
- 22 Q. **[430]** Non.
- 23 R. Je sais qu'ils ont eu une discussion le dix-sept
- 24 (17) au soir. Et j'ai eu un téléphone après, qu'ils
- 25 s'en allaient les deux.

- 1 Q. [431] Ça fait que vous n'avez pas posé plus de
- 2 questions sur la motivation du départ de monsieur
- 3 Lavallée à ce moment-là en même temps que monsieur
- 4 Dupuis?
- 5 R. J'ai peut-être posé des questions, mais je n'ai
- 6 jamais eu de réponse.
- 7 Q. [432] Vous n'avez pas jamais eu de réponse?
- 8 R. Bien, de mémoire, sa réponse, c'est : « Regarde, je
- 9 suis fatiqué. » Puis bla bla bla. « Puis je m'en
- 10 vas. »
- 11 Q. [433] Mais précédemment à ça, est-ce que vous aviez
- 12 eu des discussions avec monsieur Lavallée sur son
- avenir ou qu'est-ce qu'il pensait faire? C'est des
- gens que vous côtoyez, c'est exact?
- 15 R. Moi, j'entendais dans le champ qu'il y a des gens
- 16 qui désiraient que Jean Lavallée parte.
- 17 Q. [434] Oui, mais le désir de Jean Lavallée, c'était
- 18 quoi, lui?
- 19 R. Quand je lui en parlais, il disait : « Des fois,
- j'aimerais ça m'en aller, tout le monde veut que je
- 21 reste. » Ça fait que, comme je vous ai expliqué au
- 22 début, c'est... les affiliés, là, si tu veux
- 23 survivre longtemps comme président de la FTQ, mets-
- toi pas le nez dans la politique de tes affiliés, à
- moins qu'on te le demande, ou à moins que la

1	chicane	est	prise	entre	deux o	clans, to	ı peux	essayer
2	d'arranc	ger (ça. Mai	is lais	sse les	s forces	s'affi	conter.

- 3 Puis les règles du jeu, c'est... Et c'était la même
- 4 chose quand je dirigeais le syndicat des métallos.
- 5 Les règles du jeu, c'est que tu travailles avec le
- 6 gagnant. C'est de même que ça fonctionne.
- 7 Lorsqu'une section locale aux métallos, il y avait
- 8 une chicane politique interne, moi, j'étais
- 9 permanent, coordonnateur régional ou directeur, tu
- 10 regardes ça aller puis lui qui a perdu, bien tu
- 11 l'appelles pour lui dire, regarde, tu as livré une
- belle bataille mais on va travailler avec lui qui a
- 13 été élu.
- Q. [435] Parlons justement des élections. On va entrer
- 15 peut-être un petit peu plus là-dedans. La victoire
- s'est faite par la peau des dents (sic) si on peut
- dire, on s'entend là-dessus?
- 18 R. Ça c'est un peu la honte de ma... mon incompétence.
- 19 Il y avait, c'est assez incroyable puis ça me gêne
- 20 encore de le raconter. De mémoire, il y avait cent
- 21 vingt-deux (122) électeurs. Il y a un électeur qui
- a décidé de pas voter. J'ai compté les votes avec
- 23 Yves Paré et quelqu'un de la salle qui a été nommé
- comme scrutateur. On a compté cent vingt-deux votes
- 25 (122) votes puis il y en avait juste cent vingt et

2

3

4

8

9

25

un (121). Mais il y avait un clan définitivement 1 qui avait gagné par plus d'un vote et à ce momentlà, j'ai pris le micro puis j'ai dit, écoutez, c'est vrai. Parce qu'après ça je suis retourné compter les votes parce que le gars s'est levé dans 5 la salle puis il dit hey!, il dit moi j'ai pas 6 7 voté. Mon Dieu, Seigneur, qu'est-ce qui se passe là. Je me suis assis avec Yves Paré puis l'autre scrutateur dont le nom m'échappe. On a recompté ça 10 puis là il y en avait juste cent vingt et un (121). 11 Bon la belle affaire. Moi j'ai offert à ce moment-12 là à la salle, tout le monde était encore là, ils 13 attendaient les résultats. J'ai dit, regardez, dans une telle circonstance, moi je propose qu'on 14 15 reprenne le vote. Je m'excuse, c'est une erreur et là il y a eu des discussions. Jean Lavallée est 16 17 allé au micro puis il a dit, regarde, même si on 18 reprend le vote, la différence entre le gagnant 19 puis le perdant c'est plus d'un vote. Je pense que c'était six, de mémoire. Ça fait qu'il a dit, même 20 21 si on reprend le vote, ça donne rien. Moi je 22 propose qu'on considère l'élection correcte. Il y a 23 eu une proposition puis tout le monde était 24 d'accord.

Q. [436] Monsieur Lavallée a proposé à ce moment-là

- 1 qu'on maintienne...
- 2 R. Oui.
- 3 Q. [437] ... le scrutin tel qu'il avait été fait?
- 4 R. Oui parce qu'il y avait plus qu'un vote de
- 5 différence.
- 6 Q. [438] Ça a pas changé par la suite ça?
- 7 R. Non. Mais pas devant moi en tout cas.
- 8 Q. [439] Pas devant vous. Monsieur Lavallée a jamais
- 9 eu de discussion avec vous à l'effet qu'il trouvait
- 10 que l'élection avait été pas suffisamment, l'écart
- 11 était pas suffisamment marqué pour que ça tienne le
- coup, non?
- 13 R. Après oui, il est revenu. Il faudrait reprendre
- 14 l'élection. Je lui ai dit, regarde Jean, il est
- trop tard, là, il est trop tard, là. C'est toi-même
- qui a proposé ça. C'est quelques semaines après
- 17 effectivement si ma mémoire est fidèle, là. Il est
- 18 revenu en disant, il faudrait tout reprendre ça.
- 19 J'ai dit tu peux pas faire ça. On peut pas faire
- 20 ça, il y a eu une erreur dans les votes mais la
- 21 différence était cinq, six puis c'est toi-même qui
- 22 est venu proposer qu'on agrée avec ce vote-là. J'ai
- jamais présidé une élection après ça et j'en
- 24 présiderai plus jamais.
- 25 Q. [440] À quel moment vous avez été mis au courant

par, vous avez entendu l'écoute électronique là-1 2 dessus. Vous avez eu une discussion avec Gilles Audet à l'effet que Richard Goyette aurait demandé, 3 là, la permission à Raynald Desjardins avant de se présenter aux élections. Vous avez été mis au fait 5 de ça quand Monsieur Arsenault? 6 7 R. Je me souviens pas mais c'est pas si clair que vous le dites. Moi ce que j'ai dit à Audet dans 8 l'écoute, j'ai dit écoute, soit qu'il est en train 9 10 de dire au crime organisé moi là, je mets de 11 l'ordre dans cabane ou bien donc qu'il est en train de leur demander la permission. C'était pas clair, 12 clair dans mon esprit. Ce que j'ai fait à ce 13 moment-là, j'ai dit, puis je l'ai dit publiquement 14 15 puis je le répète encore ici aujourd'hui, je suis pas un chef de police. J'étais à cette époque-là un 16 17 chef syndical. Et moi quand quelqu'un venait me 18 voir puis me disait je pense qu'un tel a des 19 contreparties, je pense qu'un autre est dans le 20 crime organisé, bla, bla, des rumeurs, il y en 21 a tous les jours dans ce monde-là. On peut pas 22 commencer à congédier puis à suspendre puis à mettre sous tutelle. Ça fait que j'ai proposé, bien 23 j'ai... la FTQ on a proposé Richard Goyette comme 24 25 membre du conseil d'administration de la CSST et je

savais pertinemment bien à cette époque-là que pour être accepté à la CSST, il fallait que tu passes le test du ministère de la Sécurité publique qu'on m'avait toujours dit qui était assez sévère et on m'a rapporté à la CSST que monsieur Goyette n'avait même pas une contravention de vitesse ou de stationnement, que lui son dossier au niveau du ministère de la Sécurité publique était blanc comme neige. À partir de là, j'en ai déduit que monsieur Goyette n'avait pas de relation avec le crime organisé. Il me semble que les gens dans notre société qui sont spécialisés là-dedans me l'auraient dit. J'ai pas de raison de pas faire confiance au ministère de la Sécurité publique.

[441] O.K. Mais moi ma question est la suivante,

Q. [441] O.K. Mais moi ma question est la suivante,
là. Quand vous avez appris que Raynald Desjardins
était impliqué dans Carboneutre, vous avez fait une
nuance assez significative ce matin avec lui, entre
lui et Ronnie Beaulieu. Maintenant vous apprenez à
un certain moment donné que Raynald Desjardins, et
d'ailleurs Ken Pereira a témoigné à cet effet-là
également, à l'effet que Raynald Desjardins l'avait
fait venir dans l'histoire des factures de Jocelyn
Dupuis. Raynald Desjardins tourne autour de la FTQ
Construction, tourne autour du Fonds de solidarité.

1	Vous	l'av	rez	défini	се	matin	de	façon	assez	claire

- 2 pour quelles raisons c'était important pour vous
- 3 par rapport à Carboneutre. Moi je me demande, là,
- 4 quand est-ce que vous avez appris ça puis pourquoi
- 5 vous avez toléré ce fait-là?
- 6 R. Toléré quoi?
- 7 Q. [442] Les faits que Mich... Qu'est-ce que vous avez
- 8 fait pour vérifier ça, si Richard Goyette s'était
- 9 vraiment effectivement fait approcher ou en tout
- 10 cas, avait reçu un la bénédiction?
- 11 R. Richard Goyette m'a jamais dit qu'il s'était fait
- 12 approcher. Il dit j'ai rencontré Raynald Desjardins
- puis je lui ai dit clairement que je me présentais
- à la FTQ Construction.
- 15 Q. [443] Oui mais votre conversation avec monsieur
- 16 Audet, elle est claire. On mentionne que Richard
- Goyette a dû demander la permission à Raynald
- 18 Desjardins avant de se présenter comme, au poste de
- 19 président de la FTQ Construction. Qu'est-ce que
- vous pouvez faire là-dedans, là? C'est quoi votre
- 21 pouvoir comme président de la FTQ?
- 22 R. Bien mon pouvoir, j'ai... je peux rien faire comme
- 23 président de la FTQ, absolument rien. Je veux dire,
- c'est de la régie interne d'un affilié. C'est à eux
- 25 à décider qui les représente. Maintenant à cette

- époque-là, j'avais pas d'indication non plus que
- 2 Desjardins était encore dans le crime organisé.
- 3 C'est Pereira plus tard qui est venu me le dire.
- 4 Mais en même temps, Richard Goyette passait le test
- à la Sécurité publique. C'est pas plus compliqué
- 6 que ça, là.
- 7 Q. [444] Donc il passait le test à la Sécurité
- 8 publique et malgré une allégation que le président
- 9 ou le futur président de la FTQ Construction doit
- demander la permission à un membre du crime
- organisé, vous avez les mains liées. C'est ça vous
- 12 nous dites?
- 13 R. Bien vous savez, c'est une conversation fortuite.
- 14 Est-ce qu'il a demandé la permission ou il l'a
- 15 avisé. Une chose certaine dans cette conversation-
- là, moi à un moment donné j'ai dit soit qu'il est
- dans le crime organisé jusqu'au cou ou bien donc il
- est en train de leur dire, là, moi je fais des
- changements. Je connais assez Richard Goyette. J'ai
- jamais pensé une seconde que Goyette était dans le
- 21 crime organisé. Jamais, jamais, jamais.
- Q. [445] Vous connaissez les liens entre monsieur
- 23 Dupuis et monsieur Goyette? C'est deux personnes
- qui sont très proches, on s'entend?
- 25 R. C'est vrai.

- Q. [446] Bon. Vous savez également que monsieur Dupuis
- est en affaires avec Raynald Desjardins par le
- 3 biais de Carboneutre, à peu près à la même époque
- 4 ou un peu avant?
- 5 R. Non, non, c'est longtemps après. Là vous...
- 6 vous, vous me parlez de fin deux mille huit (2008),
- 7 début deux mille neuf (2009) et Desjardins, j'ai
- 8 appris ça, là, comme en mars... quand on a arrêté
- 9 le dossier, mars, avril, là, c'est après ça.
- 10 Q. [447] Mais dans la conversation que vous avez donc,
- 11 vous savez déjà c'est qui Desjardins, là, fin deux
- mille huit (2008), début deux mille neuf (2009),
- non?
- 14 R. Bien, je connais son passé... son passé et...
- 15 c'est-à-dire quand... Moi, c'était... Desjardins,
- 16 j'avais aucune idée qui c'était, je vous l'ai dit
- ce matin. J'étais sous l'impression que ce gars-là
- 18 était... était un déléqué syndical. Il m'en avait
- 19 parlé plusieurs fois puis à un moment donné, il
- 20 dit : « Tu as pas l'air de réaliser qui que
- 21 c'est », il le traitait de capo. Capo, il est dans
- la famille...
- 23 (14:38:59)
- 24 LA PRÉSIDENTE:
- 25 Q. [448] Vous avez dit ça. Mais la question c'est:

- 1 Fin janvier, début... c'est-à-dire fin deux mille
- 2 huit (2008), début deux mille neuf (2009), vous
- 3 saviez qui il était, Raynald Desjardins?
- 4 R. Oui, oui.
- 5 Me SONIA LeBEL:
- 6 Q. [449] Donc, quand monsieur Pereira vous amène sa
- 7 carte comme étant quelqu'un d'impliqué dans
- 8 Carboneutre, vous savez qui est Raynald Desjardins?
- 9 R. Bien, certainement, j'ai témoigné ça ce matin,
- 10 c'est là que je suis allé voir Gaétan Morin...
- 11 Q. **[450]** Parfait.
- 12 R. ... pour mettre le dossier Carboneutre à la
- poubelle, mais Gaétan m'a dit : « Ça fait deux
- 14 semaines qu'on l'a abandonné. »
- 15 Q. [451] À partir du moment où vous savez qui est
- 16 Raynald Desjardins, à partir du moment où vous avez
- 17 une allégation que le président de la FTQ
- 18 Construction se serait fait... aurait reçu la
- 19 bénédiction d'un capo de la mafia ou du crime
- organisé pour se présenter à la FTQ Construction,
- 21 ça lève pas des drapeaux rouges pour vous, c'est
- 22 pas un de vos pouvoirs de surveillance ou, à tout
- le moins, moral?
- 24 R. Moralement... D'ailleurs, j'aimerais corriger ceci.
- 25 Richard Goyette était directeur général.

- 1 Q. [452] Directeur général.
- 2 R. O.K. Moralement, je vous ai dit, j'avais aucune
- 3 preuve que... que Goyette était acoquiné avec
- Desjardins. Aujourd'hui encore, peut-être je suis
- 5 naïf mais je suis convaincu que Goyette était pas
- 6 acoquiné avec Desjardins d'aucune façon. Il est
- 7 simplement aller lui dire : « Regarde, moi, je me
- 8 présente. » Est-ce que c'était demander sa
- 9 permission? J'ai probablement extrapolé dans la...
- 10 la conversation téléphonique mais une chose est
- 11 certaine, ce gars-là passait le test à la sécurité
- 12 publique et, ça, ça m'a réconforté.
- Q. [453] Donc, tout va bien sur papier, tout va bien?
- R. Pas nécessairement, Madame, mais, moi, je peux vous
- dire que j'ai confiance aux institutions et quand
- 16 la sécurité publique me dit que quelqu'un est
- 17 correct... je le répète encore une fois, je suis
- 18 pas un chef de police et je commencerai pas à faire
- 19 des enquêtes sur... chaque fois qu'on me parle mal
- 20 de quelqu'un, je commencerai pas à faire une grande
- 21 enquête sans ça ça finira plus. Je veux dire, dans
- 22 notre monde, il y a du placotage à tous les jours.
- 23 Comme je dis, je passais trois heures par jour au
- 24 téléphone. C'était une époque difficile, ma
- 25 responsabilité c'était de virer le bateau de bord

- 1 puis réaligner les choses puis c'est ce que j'ai
- 2 fait.
- 3 Q. [454] Est-ce que monsieur Goyette lui-même vous a
- dit qu'il avait dû parler avec monsieur Desjardins
- 5 ou qu'il avait informé monsieur Desjardins de son
- 6 désir de se présenter...
- 7 R. Oui. Oui, oui. Oui, oui, il me l'a dit.
- Q. [455] Donc, on parle pas ragotage, monsieur Richard
- 9 Goyette lui-même vous informe qu'il parle avec
- 10 quelqu'un qui, vous l'apprenez plus tard, est un
- 11 capo du crime organisé, suffisamment impliqué pour
- que les principes de réhabilitation s'appliquent
- pas quand on arrive dans Carboneutre et, ça, pour
- 14 vous, c'est pas suffisant pour dire : « Un instant,
- 15 là »?
- 16 R. Quand Desjardins est arrivé dans Carboneutre, les
- principes de la réhabilitation, à cette époque-là,
- il était... il était en affaires, c'était avant
- 19 toutes ces histoires-là, comme il est accusé
- 20 présentement. Mais c'est clair que... toute
- 21 l'histoire du risque réputationnel, ça se bâtissait
- tranquillement à cette époque-là. Et là on était
- 23 rendus à un point, avec les quelques dossiers qu'on
- 24 a... que le pdg considérait « top-sec », il
- fallait serrer la vis, il fallait être d'une grande

1		prudence et Et c'est clair que, moi, quand j'ai
2		appris que lui était là-dedans, à mon jugement à
3		moi, il fallait arrêter ça immédiatement. Et c'est
4		ce que c'était déjà fait, d'une façon ou d'une
5		autre. Ça a été fait quinze (15) jours avant que
6		j'en parle.
7		Me SONIA LeBEL :
8		Madame Blanchette, je vais vous demander l'écoute
9		électronique qui se trouve à l'onglet 20, s'il vous
10		plaît.
11	Q.	[456] Vous l'avez pas non plus celle-là, Monsieur
12		Arsenault. C'est une écoute électronique du dix-
13		sept (17) février deux mille neuf (2009), qui a
14		lieu entre Louis Bolduc et vous, Monsieur
15		Arsenault.
16		
17		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
18		
19		Me SONIA LeBEL :
20		Peut-être mettre ça sur pause, Madame Blanchette,
21		s'il vous plaît.
22	Q.	[457] Alors, ça c'est la fameuse carte d'affaires
23		qui vous a été remise par monsieur Pereira, c'est
24		exact?
25	R.	Ça doit être ça, oui.

1	Q.	[458] Ça doit être ça. Dix-sept (17) février deux
2		mille neuf (2009), ça correspond. O.K.
3		J'ai reçu sa carte d'affaires hier.
4		Bin, tu m'as dit que t'étais pour
5		l'avoir.
6		Je l'ai eue, c'est la même compagnie
7		que l'autre, le même sigle, la même
8		carte d'affaires, les mêmes adresses.
9		Lui est vice-président l'autre est
10		pdg.
11		Donc, on parle de monsieur Raynald Desjardins, à ce
12		moment-là?
13	R.	Oui, ça doit être ça.
14	Q.	[459] Parfait. Continuez, Madame Blanchette, s'il
15		vous plaît.
16		
17		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE (suite)
18		
19	Q.	[460] Alors, on sait du témoignage de monsieur
20		Pereira, on sait les factures qui ont été déposées
21		par maître Gallant dans le témoignage de monsieur
22		Dupuis que le fameux moineau c'est Raynald
23		Desjardins, c'est exact?
24	R.	Ça ressemble à ça.
25	Q.	[461] Ça ressemble à ça. C'est ce que vous vouliez

- dire par « moineau » dans votre conversation?
- 2 R. Probablement.
- 3 Q. [462] Probablement?
- 4 R. Ça fait cinq ans de ça.
- 5 Q. **[463]** Oui, je vous ramène à la ligne 25 :
- Pereira m'a confirmé ce que Tony m'a
- 7 dit, Goyette prend ses ordres du
- 8 moineau.
- 9 Dix-sept (17) février deux mille neuf (2009), là,
- 10 c'est pas assez... là, vous êtes assez ferme, vous
- 11 êtes pas dans le ragot, là?
- 12 R. Bien sur le ragot, c'est Tony Accurso qui m'a dit
- 13 ça.
- 14 Q. [464] Avec Tony Accurso, il vous raconte des
- ragots?
- 16 R. Je le sais pas. J'ai pas de preuve comme tel.
- 17 Q. [465] Puis vous référez jamais à Tony Accurso pour
- quoi que ce soit des affaires de la FTQ?
- 19 R. Je consulte bien du monde sur les affaires de la
- 20 FTQ du côté patronal, pas juste monsieur Accurso,
- 21 bien du monde.
- 22 Q. **[466]** Comme qui?
- 23 R. Bien le président du Conseil du patronat, la
- présidente de la Chambre de commerce, des gens du
- 25 côté patronal que je rencontre à la CSST. On pose

1	des	questions	sur	les	marchés,	comment	ça	ma	rche
2	les	relations	avec	: tel	syndicat	t, etc.	Ça :	se :	fait

3 sur une base régulière.

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

17

18

- Q. [467] O.K. Puis savoir qui doit se présenter où, quel poste Johnny Lavallée doit garder, quand est-ce qu'il doit quitter SOLIM, si Richard Goyette est contrôlé par Raynald Desjardins, vous faites pas ça avec tous les partenaires ou tous les patrons?
- R. Non, mais je mettais... je mettais en doute, j'ai toujours mis en doute que Goyette était contrôlé par Richard Desjardins. J'avais pas de preuve que Tony Accurso me dise ça, qui était proche de Jean Lavallée, il me dise ça. Moi personnellement j'ai jamais cru ça. J'ai jamais cru que Goyette... (14:47:19)

15 (14:47:19)

16 LA PRÉSIDENTE :

- Q. [468] On peut pas dire que vous avez le ton de quelqu'un qui est incrédule, là?
- R. Bien c'est des conversations et souvent ces
 conversations-là c'est du « brainstorming », je
 vous ferai remarquer en passant que j'ai jamais eu
 accès à ces conversations-là avant de venir
 témoigner ici ce matin. Ce qu'on donne, par
 exemple, à quelqu'un qui est (inaudible) au
 criminel, moi j'ai pas cette opportunité-là.

- 1 Q. [469] Bien non c'est pas un procès.
- 2 R. Et je peux vous dire que s'il avait fallu que je
- 3 crois ce que tous les patrons me disent, puis tous
- 4 les officiers de syndicat qui sont en chicane dans
- 5 une... dans une guerre politique, j'en entends de
- toutes les sortes. J'avais pas de preuve tangible
- que Goyette prenait ses ordres de Desjardins. Et
- 8 honnêtement, Madame puis Monsieur Lachance, je
- 9 doute de ça encore aujourd'hui. C'est un drôle de
- 10 moineau ça Richard Goyette. Et je ne pense pas
- qu'il prenait ses ordres de Desjardins. Je ne pense
- 12 pas ça.
- 13 Me SONIA LeBEL:
- Q. [470] Monsieur Arsenault, vous avez Ken Pereira qui
- vient vous voir à un certain moment donné qui vous
- explique que dans le cadre des factures avec
- Jocelyn Dupuis, il s'est fait offrir par Raynald
- 18 Desjardins un poste ou à tout le moins de l'aider à
- obtenir un poste au sein de la FTQ Construction,
- 20 peu importe le titre du poste, on s'entend, on est
- 21 dans les principes.
- 22 Vous avez Richard Goyette qui vous dit
- qu'il est allé informer, personnellement ça me
- trouble, mais qu'il est allé informer monsieur
- 25 Raynald Desjardins du fait qu'il allait se

1 présenter. Naturellement il vous a pas confirmé 2 avoir eu sa permission, mais il vous informe de ça. Vous avez Tony Accurso qui on va le voir au fil des 3 conversations et quelqu'un avec qui vous discutez beaucoup, vous informe que Richard Goyette est 5 contrôlé par le moineau. Ken Pereira vous le dit. 6 7 Suffisamment troublé par Raynald Desjardins pour trouver les moyens nécessaires pour mettre un 8 « stop » au dossier Carboneutre quand vous apprenez 9 10 qu'il est vice-président, puis pour vous c'est pas suffisamment patent pour intervenir? 11 12 R. Bien j'étais en processus d'enquête, je peux vous 13 dire que Ken Pereira, à un moment donné, est venu à mon bureau régulièrement, il m'en contait des 14 15 vertes et des pas mûres à tous les jours. À tous 16 les jours. Tellement que les gens de mon entourage l'avait baptisé le « Capitaine Bonhomme ». Il avait 17 18 toujours une histoire abracadabrante. Et, là, j'ai 19 demandé à Gille Audette : « Il vient d'où ce garslà, Pereira? » Et, là, on a fait... Gilles Audette 20 21 a fait une enquête, on s'est rendu compte que Ken 22 Pereira avait deux identités. Ken Pereira avait un passé criminel. Ensuite il souffrait tant qu'à moi 23 un peu de quérulence, tu réglais un problème le 24 25 lendemain il arrivait avec un autre, ca ne

- finissait jamais. Et finalement...
- 2 Q. [471] Je pense que l'histoire a démontré qu'il
- fabulait pas trop, non?
- 4 R. Finalement j'ai demandé à Louis Cauchy d'aller le
- 5 rencontrer pour savoir exactement ce qu'il voulait.
- 6 Et, là, Ken Pereira a demandé à Louis Cauchy une
- 7 prime de quatre cent mille dollars (400 000 \$) et
- 8 une job à la FTQ. Et, ça, Madame, j'ai partagé ça
- 9 avec vos enquêteurs, maître Chartrand, au mois
- 10 d'août deux mille douze (2012). En plus de ça, moi,
- j'ai dit à Ken Pereira... j'ai dit à Louis Cauchy :
- 12 « Regarde, rappelle-là. » Moi, je ne voulais plus
- le voir. « Rappelle-le puis dis-lui que je ne mange
- 14 pas de ce pain-là. Pereira n'aura jamais une cent
- de moi, ni en chèque puis ni en cash. »
- 16 Q. [472] Monsieur Arsenault...
- 17 R. Et, finalement, j'ai... Vous avez en votre
- 18 possession, Madame la Présidente, vos procureurs,
- 19 Ken Pereira, suite à ça, m'a laissé des téléphones
- de menaces, des téléphones de menaces au moins à
- 21 deux reprises. Et cette commission a ces écoutes-
- 22 là.
- 23 Q. [473] Monsieur Arsenault, là, vous avez dévié la
- conversation à ce sujet avec Ken Pereira. Moi, j'en
- 25 suis encore avec Richard Goyette et Raynald

1	D ' 1'	T.7	Б.			, , ,	
1	Desjardins.	Ken	Pereira	vous	ıniorme	qu'ıl	а

- 2 rencontré Raynald Desjardins suite à l'histoire des
- 3 comptes de dépenses de Jocelyn Dupuis, et que
- 4 Raynald Desjardins lui a offert de le porter au
- 5 sein de la FTQ Construction. Vous avez quand même
- 6 accordé beaucoup de crédibilité à Ken Pereira quand
- 7 il vous a apporté la carte de Desjardins dans
- 8 Carboneutre. Vous avez...
- 9 R. Bien, une carte, on est allé voir sur Internet,
- 10 puis c'était exact.
- 11 Q. [474] Bien, c'est comme une corroboration, on
- 12 s'entend-tu?
- 13 R. C'est ça.
- 14 Q. **[475]** Bon. Jusque-là ça va bien.
- 15 R. Hum.
- Q. [476] Suffisamment que, à raison, vous soyez
- 17 troublé par le fait que monsieur Desjardins veuille
- avoir accès à certains fonds du Fonds. Vous avez
- monsieur Goyette lui-même qui vous informe qu'il a
- informé monsieur Desjardins, qui est un quidam par
- 21 rapport à la FTQ Construction, de son désir de se
- présenter. Et vous avez Tony Accurso qui, on le
- verra plus tard, n'est quand même pas un ennemi,
- vous l'avez dit ce matin, qui vous informe lui
- 25 aussi que monsieur Goyette est contrôlé « par le

1		moineau ». Puis je reprends les mots de la
2		présidente. Vous êtes très affirmatif sur l'écoute
3		électronique. Pour vous, là, ce n'était pas
4		suffisant pour vous donner le goût d'intervenir?
5	R.	On a surveillé Richard Goyette de très près.
6		D'ailleurs, il s'en plaint dans les écoutes. Et
7		finalement il est parti l'année d'après. Et j'ai
8		pris bien soin à ce que monsieur Desjardins n'ait
9		pas de partenariat avec le Fonds de solidarité.
10		Maintenant, je vous explique. Comme président de la
11		FTQ, je n'ai pas de lien hiérarchique avec la FTQ
12		Construction. Et ce sont les gens de la FTQ
13		Construction qui décident qui dirige la FTQ
14		Construction en vertu de leurs règles à eux. Et ils
15		avaient décidé que c'était Richard Goyette.
16	Q.	[477] O.K. Quelle était la surveillance que vous
17		avez faite? Vous avez dit : « J'ai surveillé
18		monsieur Goyette de très près. » Ça se traduit
19		comment ça?
20	R.	Bien, au niveau de la FTQ Construction, au niveau
21		du travail syndical, le travail était fait. Ce
22		qu'on a fait également, on lui a demandé
23		l'autorisation, et il nous l'a donnée, de vérifier
24		les livres de la FTQ Construction. On a donné aux
25		gens de la FTQ Construction une formation sur la

10

11

12

tenue de livres, et de faire en sorte que les 1 2 incidents avec Jocelyn Dupuis ne se représentent plus, c'est-à-dire qu'on ait des règles du jeu au 3 niveau des comptes de dépenses, factures, et cetera. Donc, on a donné un encadrement à Goyette 5 avec une surveillance. Et je n'ai pas besoin de 6 7 vous dire que les dossiers que Dupuis amenait au Fonds, je le répète encore une fois, il n'y en a 8 pas un qui a passé la barre. 9

- Q. [478] Ça, cette surveillance-là, ça a été fait, quoi, suite à l'histoire des comptes de dépenses de monsieur Dupuis?
- 13 R. Suite à l'élection de la nouvelle équipe. Nous, on leur a dit : « Écoutez... » Puis on a fouillé les 14 statuts de la FTQ. Je ne pouvais pas les mettre en 15 tutelle comme tel. Bon. On a dit : « Vous êtes une 16 17 nouvelle équipe, nous, on va vous encadrer au 18 niveau des finances. Il faut qu'il y ait de la 19 clarté à la FTQ Construction. » Et, effectivement, il y a eu là, je crois, une amélioration au niveau 20 21 des comptes de dépenses, ces choses-là. On a 22 encadré des règles avec une formation.
- Q. [479] Peut-être juste pour m'éclairer un petit peu.

 Est-ce que vous avez, vous, est-ce que la FTQ

 Centrale a le pouvoir... Parce que vous dites que

- 1 vous avez surveillé les livres, vérifié les livres
- de la FTQ Construction, je pense, bon, et cetera.
- 3 Est-ce que vous avez ce pouvoir-là de le faire de
- 4 vous-même...
- 5 R. Non.
- 6 Q. [480] ... ou vous avez dû demander la permission à
- 7 monsieur Goyette?
- 8 R. Non, je n'ai pas ce pouvoir-là de moi-même.
- 9 Q. [481] Ça fait que vous avez procédé comment avec
- 10 monsieur Goyette pour avoir cette autorisation-là?
- 11 R. C'est lui qui nous l'a offert. Moi, j'ai dit :
- « Écoute, il faut que ça change, puis il faut qu'il
- y ait apparence, il faut que les choses se fassent
- 14 correctes. Puis les histoires avec le crime
- organisé, tout ça. » Puis, là, il m'a donné
- 16 l'assurance qu'il allait virer le bateau de bord.
- 17 Puis il dit : « Je suis même prêt à t'ouvrir mes
- 18 livres sur la table. Puis je suis prêt à prendre de
- 19 la formation de la FTQ sur la tenue de livres. Je
- 20 suis même prêt à autoriser que ton adjoint, à
- 21 l'époque qui était Gilles Audette, vienne faire des
- "spot checks" dans nos livres à l'occasion. »
- 23 Q. [482] Et, ça, j'imagine... Ça, c'est au lendemain
- 24 des élections que ça s'est fait, cette discussion-
- là avec monsieur Goyette?

- 1 R. Bon, peut-être pas le lendemain, mais la première
- fois qu'on s'est rencontré, j'imagine, après
- 3 l'élection.
- 4 Q. [483] Si je vous dis qu'on a mis la main sur une
- 5 lettre de monsieur Goyette datée du dix-huit (18)
- 6 novembre deux mille huit (2008), est-ce que c'est
- 7 possible?
- 8 R. Oui, c'est possible.
- 9 Q. [484] Oui. Donc, à partir du dix-huit (18) novembre
- deux mille huit (2008), vous avez eu l'autorisation
- 11 d'aller vérifier dans les livres ou faire des
- « spot checks » comme vous vouliez?
- 13 R. Oui.
- Q. [485] L'avez-vous fait à partir du dix-huit (18)
- novembre?
- 16 R. Gilles Audette l'a fait à l'occasion.
- 17 Q. [486] À l'occasion?
- 18 R. Hum.
- 19 Q. [487] À partir du dix-huit (18) novembre. Jusqu'à
- quel moment à ce moment-là?
- 21 R. Je ne me souviens plus.
- Q. [488] O.K. Et sans cette lettre-là, si je comprends
- 23 bien, la FTQ dans son rôle n'aurait pas eu le
- 24 pouvoir de faire...
- 25 R. C'est exact.

- 1 Q. [489] ... ces vérification-là?
- 2 R. C'est exact.
- Q. [490] Donc, s'il n'y a pas de lettre le dix-huit
- 4 (18) novembre, pas capable de faire ces
- 5 vérifications-là?
- 6 R. C'est ça. Je ne peux pas, moi, demain matin...
- Bien, je ne peux pas! Là, je ne peux plus, là. Mais
- 8 le président de la FTQ actuel ne peut arriver au
- 9 syndicat des métallos puis dire : « Ouvrez-moi vos
- 10 livres! »
- 11 Q. **[491]** O.K.
- 12 R. Comme le président du Conseil du patronat ne
- pourrait pas arriver chez Alcan, par exemple,
- 14 dire: « Ouvrez vos livres! »
- Q. [492] Donc, à partir du dix-huit (18) novembre deux
- mille huit (2008), monsieur Goyette vous autorise à
- 17 faire ces « spot checks » là. Donc, quand on dit au
- lendemain des élections, on s'entend que c'est dans
- 19 la foulée des élections?
- 20 R. Oui.
- Q. [493] Compte tenu de. Et est-ce que monsieur
- Goyette est au courant des vérifications qui ont
- 23 été faites par monsieur Audette à partir du dix-
- huit (18) novembre deux mille huit (2008)?
- 25 R. Écoutez, moi j'ai pas suivi ça tous les jours. J'ai

1		donné le mandat à Gilles. J'ai dit regarde : mets
2		sur pied de la formation de tenue de livres puis va
3		voir de temps en temps. Puis les quelques fois que
4		Gilles m'est revenu avec ça, il m'a dit que tout
5		semblait correct.
6	Q.	[494] O.K. On n'a pas coté l'écoute précédente que
7		j'ai fait jouer Madame la greffière.
8		LA GREFFIÈRE :
9		114P-1334.1, 1334.2.
10		14:56:41
11		
12		114P-1334.1: Écoute électronique 08-0459_2124 du 17
13		février 2009
14		
15		114P-1334.2: Transcription de l'écoute électronique
16		08-0459_2124 du 17 février 2009
17		
18	Q.	[495] Et je vais vous demander Madame Blanchette,
19		on va coter l'onglet 35, conversation que vous avez
20		pas non plus Monsieur Arsenault. Vous allez voir
21		ça. L'onglet 35 daté du cinq (5) mars deux mille
22		neuf (2009). Alors on est à quelle cote Madame la
23		greffière?
24		LA GREFFIÈRE :
25		1335.1, 1335.2.

1		114P-1335.1: Écoute électronique 08-0459_2723 du 5
2		mars 2009
3		
4		114P-1335.2: Transcription de l'écoute électronique
5		08-0459_2723 du 5 mars 2009
6		
7	Q.	[496] Parfait. Alors je vais vous demander de la
8		faire jouer. C'est entre vous et Gilles Audet et
9		ensuite, Madame Blanchette, je vais vous demander
10		de faire jouer par la suite, immédiatement,
11		l'onglet 36 qu'on va coter immédiatement.
12		LA GREFFIÈRE :
13		1336.1, 1336.2.
14		
15		114P-1336.1: Écoute électronique 08-0459_2796 du 5
16		mars 2009
17		
18		114P-1336.2: Transcription de l'écoute électronique
19		08-0459_2796 du 5 mars 2009
20		
21	Q.	[497] Qui est une conversation entre vous, là, qui
22		suit, là, la première conversation est du cinq (5)
23		mars deux mille neuf (2009) à six heures (6 h) le
24		matin. Vous allez avoir l'occasion de la voir à
25		l'écran Monsieur Arsenault, et la seconde est en

1		date du cinq (5) mars deux mille neuf (2009) à neuf
2		heures (21 h) le soir. Allez-y Madame Blanchette.
3		
4		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
5		
6	Q.	[498] Là, on est à la conversation 36, c'est exact
7		Madame Blanchette? Conversation avec Henri Massé.
8		
9		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
LO		
L1		(15:07:12)
L2		Me SONIA LeBEL :
L3	Q.	[499] Alors, une seule question peut-être avant la
L4		pause, Monsieur Arsenault. Il y a plusieurs faits
L5		intéressants dans ces conversations-là.
L6	R.	Je suis content que ma mère est plus de ce monde
L7	Q.	[500] Maintenant, maintenez-vous
L8	R.	dans mon vocabulaire.
L9	Q.	[501] maintenez-vous, après avoir écouté les
20		conversations, que c'est à partir du quinze (15)
21		novembre deux mille huit (2008) que vous avez eu
22		l'autorisation de Richard Goyette et qu'à partir de
23		ce moment-là monsieur Audette a fait effectivement

des « spot check » à la FTQ Construction?

R. Écoutez, de mémoire, j'avais eu une autorisation

24

25

- 1 verbale de Richard Goyette, il m'avait dit après
- 2 les élections : « Si vous voulez, les livres sont
- 3 ouverts » bla bla bla, mais je l'avais jamais eue
- 4 par écrit. Puis, ça, c'est quelle date ça, je me
- 5 souviens pas?
- 6 R. Vingt-cing (25) mars deux mille neuf (2009).
- 7 Q. [502] Bon. À un moment donné, j'ai dit : « J'ai
- gamais eu ta lettre, écris-moi-la, mais écris-moi-
- 9 la à la date où tu me l'avais... où tu me
- 10 l'avais... tu me l'avais dit oralement. »
- 11 Q. [503] C'est votre réponse? C'était simplement pour
- 12 officialiser quelque chose qui avait déjà été
- verbal.
- 14 R. Je peux... je peux vous dire que, après l'élection,
- et, ça, peut-être mes procureurs pourront faire
- 16 la recherche après l'élection de Goyette et avant
- 17 le vingt-cing (25) mars, il y a eu de la...
- 18 LA PRÉSIDENTE:
- 19 Q. **[504]** Le cinq (5) mars.
- 20 R. Pardon?
- 21 Me SONIA LeBEL:
- 22 Le cing (5) mars?
- 23 LA PRÉSIDENTE:
- 24 Q. [505] C'est le cinq (5) mars.
- 25 R. Le cinq (5) mars.

- 2 Je suis désolée, Madame.
- 3 R. Je suis convaincu qu'il y a eu de la formation de
- 4 tenue de livres à la FTQ Construction après
- 5 l'élection puis avant le cinq (5) mars.
- 6 Q. **[506]** Merci.
- 7 R. De mémoire, je suis profondément convaincu de ça.
- Q. [507] Je pense qu'on peut prendre la pause.
- 9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
- _____
- 11 REPRISE DE L'AUDIENCE
- 12 (15:34:17)
- 13 LA GREFFIÈRE :
- 14 Monsieur Arsenault, vous êtes toujours sous le même
- serment.
- 16 R. Oui.
- 17 Me SONIA LeBEL:
- 18 Q. [508] Monsieur Arsenault, on a abordé, de façon un
- 19 petit peu sporadique tout au cours de la journée
- 20 pour différents sujets, le dossier Carboneutre. Je
- 21 pense qu'on va pouvoir peut-être faire le tour un
- 22 peu de cette question-là et voir un peu la trame
- 23 des événements de votre point de vue à vous. Vous
- le savez, à la Commission, on a étudié le dossier
- 25 Carboneutre, on a entendu des témoins, on a entendu

4		_ '		-	-			
1	mongialir	Duning	$n \cap 11 \circ$	narler	da	$C \square$	dossier-l	. á
_	IIIOIIDICUL	Dupuis	110 45	Parter	α	\sim	$\alpha \cup \beta \cup T \subset T$	_ u •

- 2 Maintenant, je veux savoir de votre point de vue à
- 3 vous et votre rôle dans ce dossier-là. Je vais
- 4 peut-être vous donner quelques dates, vous suggérer
- 5 quelques dates au niveau de la trame factuelle et
- 6 vous me direz si ça vous convient.
- 7 Vous avez donc mentionné que vous aviez eu,
- je pense, une rencontre avec des gens de
- 9 Carboneutre, monsieur Ringuette, entre autres,
- 10 c'est exact? Et monsieur... un promoteur Yves
- 11 Thériault. Est-ce que c'est possible que ce soit
- les gens que vous ayez rencontrés?
- 13 R. C'est exact.
- Q. [509] O.K. Monsieur Ringuette, monsieur Thériault
- 15 étaient alors accompagné de monsieur Arcuri et de
- monsieur Jocelyn Dupuis, c'est ce que vous nous
- 17 avez dit ce matin.
- 18 R. Et je crois qu'il y avait un monsieur là qui
- 19 s'appelait Bertolo, là, Bertolo à l'italienne, pas
- 20 Bertolo, L-O-T, comme on voit en Gaspésie.
- 21 Q. **[510]** Bertolo O.
- 22 R. Oui, Bertolo O, c'est ça.
- Q. [511] O.K. Est-ce que c'est des gens, Dominico
- 24 Arcuri et monsieur Bertolo, que vous connaissiez à
- 25 l'époque?

- 1 R. Non.
- Q. [512] O.K. Vous êtes venu à apprendre par la suite
- qui ils étaient.
- 4 R. Oui.
- 5 Q. [513] Et à quel moment vous avez eu connaissance de
- 6 qui étaient ces gens-là?
- 7 R. J'ai lu dans les documents ici, à un moment donné,
- j'avais... entre autres, j'avais demandé, à des
- 9 amis italiens, Arcuri, c'était qui. Puis de
- 10 mémoire, on m'avait expliqué que son père était
- 11 dans la crème glacée puis qu'il y avait eu des
- 12 histoires de contrôle de crème glacée à une
- certaine époque au Québec. En tout cas, c'était pas
- un enfant de coeur, là, la description qu'on m'a
- faite d'Arcuri. Bertolo, j'avais demandé à Jocelyn
- Dupuis, ce gars, s'il est correct, parce que son
- frère a été assassiné en avant d'un club sportif,
- 18 là, un centre de conditionnement physique. Et
- Jocelyn m'avait garanti qu'il se chauffait pas du
- 20 même bois que son père et que c'était l'honnêteté
- même.
- Q. [514] O.K. Ça, cette information-là sur monsieur
- 23 Arcuri et monsieur Bertolo, la déteniez-vous, là,
- lors de votre rencontre avec monsieur Ringuette?
- 25 R. Non, j'ai été surpris de voir Bertolo là parce que

25

1		le nom me disait quelque chose. Et en revenant avec
2		Jocelyn Dupuis, j'ai dit : « Écoute, c'est-tu
3		parent avec l'autre, lui, parce que chez nous, en
4		Gaspésie, les Bertolo, c'est des Bertolot, L-O-T,
5		on prononce « lot » » puis, là, je voyais bien que,
6		par sa physionomie que c'était pas un Gaspésien. Il
7		semblait d'un italien, je veux pas être raciste,
8		là, mais Il m'a dit : « Oui, c'est le frère de
9		l'autre, mais soit sans crainte, il est clean »
LO		comme ils disent dans le milieu.
L1	Q.	[515] Ça, c'est vraiment au retour de la réunion,
L2		de la rencontre?
L3	R.	Dans l'auto en revenant, si je me souviens bien, je
L4		crois que j'avais laissé mon auto au motel, je suis
L5		allé déjeuner avec Jocelyn, je crois, dans un
L6		Mike's et on est allé là juste avec son auto, puis
L7		il m'a ramené, là. De mémoire, c'est ça.
L8	Q.	[516] Est-ce que c'est fréquent, Monsieur
L9		Arsenault, ou est-ce que c'était fréquent plutôt,
20		pour se rapporter à l'époque, qu'on vous fasse
21		comme ça des présentations particulières de
22		dossiers qu'on veut amener au Fonds?
23	R.	Avant que l'investissement passe, c'était peu
24		fréquent. J'ai fait ça une fois comme président de

la FTQ, ça a été cette fois-là. Il faut...

1 Q. **[517]** Vous avez accepté pour quelle raison?

2 R. Écoutez, j'arrivais à la FTQ, j'ai été élu, comme vous le savez, en décembre, c'est en janvier. Puis 3 moi, je pense, je suis allé là comme au mois de mai, j'avais quatre mois d'expérience. Présider la 5 6 FTQ, là, c'est pas comme être comptable ou avocat 7 ça. T'apprends pas ça à l'université, t'apprends sur le tas. Et bien sûr, c'était après mes 8 élections puis je... je pense que j'en donnais plus 9 10 que le client en demande. Je commençais à cinq 11 heures et demie, six heures (5 h 30-6 h 00) le 12 matin, je finissais à dix heures (22 h 00) le soir. De mémoire, cette rencontre-là, c'était à sept 13 heures (7 h 00) un samedi matin. Et quand on me 14 15 demandait de quoi, j'essayais d'appliquer la maxime à Louis Laberge qui nous avait dit quand j'étais 16 17 jeune, il a dit ça toute sa vie, « à force d'être 18 utile, tu deviens nécessaire et toujours dans le 19 même contexte que t'as pas de pouvoir hiérarchique, t'as un pouvoir moral, mais ton pouvoir moral, il 20 21 faut que tu le bâtisses. Et quand les affiliés te 22 demandent de quoi, bien, t'essaies de leur rendre 23 service » et je suis allé là. Puis comme j'ai dit tout à l'heure, moi, j'ai été... j'ai été séduit 24 25 par cette technologie-là, mais j'ai passé beaucoup

plus de temps avec monsieur Ringuette qui parlait 1 2 avec tellement de passion de son... de son procédé, de prendre de la terre contaminée et de la rendre 3 prête dans douze (12) jours par... comme j'expliquais ce matin. Et je suis un gars de shop, 5 6 ça m'a impressionné. Puis après ça, ils m'ont sorti 7 des lettres de... j'avais Bertolo puis Arcuri d'un bord, mais l'autre bord, j'avais une lettre, un 8 engagement d'Investissement Québec, pour moi, 9 10 c'était sérieux. Après quatre mois à la présidence 11 de la FTQ, je me disais quand qu'Investissement 12 Québec ça... t'as une lettre qui dit qu'ils sont 13 engagés... Et il y avait, de mémoire, une banque... encore mon histoire de banque, là, je vais vous en 14 parler toute la semaine, mais pour moi, c'est 15 important, il y avait une banque dans le procédé. 16 17 Et c'est des nouveaux emplois, des emplois verts et 18 finalement, comme j'ai expliqué ce matin, combien 19 de fois qu'on aurait pu reprendre des usines dans l'Est de Montréal, puis on les a pas repris parce 20 21 que le terrain était trop pollué puis le ministère 22 de l'Environnement, les risques étaient trop 23 grands. Donc, je me disais, si on peut trouver une technologie qui va dépolluer nos terrains dans les 24 secteurs industriels, qu'on puisse relancer des 25

- 1 usines, c'est une idée qui me charmait.
- Q. [518] O.K. Donc, on situe, selon un document qui a
- 3 été préparé par monsieur Gaétan Morin et qui a été
- 4 déposé dans le cadre du témoignage de l'enquêteur
- 5 Milano sous la cote 100P-954, on situe cette
- 6 rencontre-là le six (6) mai deux mille huit (2008),
- 7 il y a rencontre sur le site de l'entreprise.
- 8 Alors, ça, c'est la rencontre à laquelle vous avez
- 9 assistée le six (6) mai deux mille huit (2008)?
- 10 R. Bien, vous savez, j'ai pas mes agendas avec moi,
- 11 mais, Madame, je vous ai envoyé mes agendas à votre
- demande.
- Q. [519] Mais, est-ce qu'à cette époque-là...
- 14 R. Ça devrait être marqué dans mon agenda. Est-ce que
- le six (6) mai deux mille huit (2008), c'est un
- samedi matin?
- 17 Q. [520] Je sais pas. Est-ce que c'est possible que ce
- 18 soit en mai deux mille huit (2008), dans ces eaux-
- 19 là?
- 20 R. C'est fort possible.
- Q. [521] Donc, on se situe à peu près dans la période
- de votre souvenir.
- 23 R. C'est fort possible.
- Q. [522] Même si on n'est pas précisément à cette
- 25 date-là.

- 1 R. C'est fort possible.
- Q. [523] C'est fort possible. Donc, ce que vous nous
- dites c'est que, dès la journée de votre... de
- 4 votre rencontre avec monsieur Ringuette et qu'on
- 5 vous explique le processus de décontamination de
- 6 Carboneutre, dès ce moment-là, ils détiennent une
- 7 lettre d'intention d'Investissement Québec?
- 8 R. C'est ce qui a été discuté.
- 9 Q. [524] Au jour 1 de cette rencontre. Avez-vous
- 10 fait... avant de vous rendre à cette rencontre-là,
- 11 avez-vous fait des demandes au Fonds de solidarité
- pour voir est-ce qu'on connaît cette entreprise-là,
- est-ce qu'il a déjà présenté des demandes?
- 14 R. Non, mais j'ai appris par après qu'il y avait déjà
- 15 eu une demande de refusée.
- Q. [525] Donc, si vous je dois, moi, qu'il y a eu une
- 17 première demande de financement qui a été faite en
- deux mille sept (2007), qui a été refusée, puis une
- 19 seconde demande qui a été faite également en
- 20 novembre deux mille sept (2007), la même année, qui
- a été refusée, qu'on en était à la troisième?
- 22 R. C'est fort possible. Et le Fonds m'a avisé, à ce
- moment-là, qu'à la troisième demande, il y avait la
- fameuse lettre d'intention d'Investissement Québec,
- 25 qui était pas lors des deux premières.

- 1 Q. **[526]** O.K.
- 2 R. De mémoire.
- 3 Q. [527] Donc, vous auriez fait une démarche au Fonds
- 4 ou c'est les gens?
- 5 R. J'ai... j'ai dit aux gens que je mettrais sur pied
- 6 une rencontre avec... avec Gaétan Morin, qui était
- 7 le numéro 2 du Fonds et responsable, à l'époque, de
- 8 l'investissement. Et, effectivement, il y a eu une
- 9 rencontre et là, cette fois-là, il y avait... on
- 10 m'avait dit qu'à la première ou la deuxième
- 11 rencontre, Domenic Arcuri était allé là la chemise
- ouverte puis... en tout cas, vous avez entendu,
- j'ai trouvé ça un peu disgracieux. J'aurais aimé
- que vous me ménagiez un peu là-dessus parce que je
- passe des commentaires sur les Italiens d'avant
- 16 dix-neuf cent soixante-seize (1976), mais que
- 17 voulez-vous, c'est votre choix. J'ai moins de
- 18 bons services dans les restaurants italiens depuis
- ce temps-là, que j'avais avant. Et... voyons!
- 20 c'est quoi je disais? C'était quoi votre question?
- Je m'excuse.
- Q. [528] On va y revenir. Donc, ce que je vous
- 23 demandais, là... Peut-être qu'on va revenir à la
- question de base. Ce que je vous disais...
- 25 R. Oui, oui...

- 1 Q. [529] ... c'est quand vous avez fait la rencontre
- le six (6) mai, étiez-vous au courant des deux
- 3 refus précédents pour Carboneutre?
- 4 R. Non, je l'ai su après, d'après moi.
- 5 Q. [530] Vous l'avez su après.
- 6 R. Pas mal sûr.
- 7 Q. [531] O.K. Et quand vous faites... On va tenir pour
- 8 acquis que c'est le six (6) mai, là, c'est pas un
- 9 piège, on va parler du... c'est dans le... c'est
- dans le mémo de monsieur Gaétan Morin, qui a été
- produit sous la cote 100P-954.
- 12 R. Mais j'ai jamais pensé LeBel qu'il y avait des
- pièges ici, je pense qu'on se parle en toute
- confiance.
- Q. [532] Juste entre nous, entre vous et moi.
- 16 R. Est-ce que vous tentez de me piéger à l'occasion?
- 17 Q. **[533]** Entre vous et moi.
- 18 R. Non.
- 19 (15:43:51)
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [534] Non, pas du tout, Monsieur Arsenault, on veut
- juste la vérité.
- 23 R. C'est ce que je vais vous dire, Madame.
- 24 Me SONIA LeBEL:
- Q. [535] Parfait. Donc, entre vous et moi, est-ce que

1		vous donc, vous savez, le six (6) mai, le matin
2		du six (6) mai, vous êtes informé par les gens
3		qu'il y a une lettre d'intention d'Investissement
4		Québec?
5	R.	J'ai su par après. Puis là je reviens à mon
6		histoire. Arcuri est arrivé au Fonds, qu'il avait
7		rencontré une madame une conseillère en
8		investissement, je pense c'est Colette Roy, mais je
9		suis pas sûr. Et il était pas préparé. Et
10		finalement elle lui avait demandé parce que la
11		terre arrivait contaminée et là, il y avait un
12		procédé sous vide, que dans douze (12) jours ça
13		faisait de la bonne terre pour du remblai puis
14		Arcuri voulait qu'on embarque avec eux là-dedans.
15		Et madame Roy a dit : « Bon, bien, ça coûte tant
16		lui qui vient te mener un voyage de terre, c'est
17		tant; nous ça nous coûte tant, il reste tant. Mais
18		après ça, le terre qui va aller en remblai, quel
19		prix qu'on va la vendre? » Puis Arcuri s'était tapé
20		sur la poche, il dit : « Ça, ça va aller ici cet
21		argent-là, je suis un contracteur. » En voulant
22		dire que : « Quand le produit fini va sortir, vous
23		allez faire votre profit seulement sur la
24		transformation, mais vous serez pas là pour vendre
25		le produit fini. » Ça fait que là madame Roy, ce

- qu'on m'a conté, elle a dit : « Écoute, c'est pas
- de même que ça marche. On est " partner " du point
- 3 A au Z », et ca passait pas pour un dossier
- 4 sérieux. Finalement, moi, quand j'ai... on m'a
- 5 invité, là on m'a avisé, on m'a dit qu'il y avait
- 6 une lettre de... d'intention d'Investissement
- 7 Québec. Donc, j'ai pensé que le projet était plus
- 8 sérieux.
- 9 Q. [536] C'est un peu ce que vous expliquiez ce matin,
- 10 qu'on peut présenter des demandes à répétition tant
- 11 qu'on améliore le dossier ou qu'il y a des
- 12 conditions qui sont modifiées, c'est exact?
- 13 R. Conditions gagnantes aussi pour les actionnaires du
- Fonds.
- 15 Q. [537] Oui, tout à fait. Oui, sinon on va continuer
- à les refuser, de toute manière.
- 17 R. Bien, si on pense que le dossier...
- 18 Q. [538] Si ça fonctionne pas.
- 19 R. ... est pas rentable, c'est clair qu'on va le
- refuser.
- Q. [539] Parfait. Au... au sortir de votre réunion du
- 22 mois de mai deux mille huit (2008) ou votre
- rencontre avec monsieur Ringuette, Bertolo, Arcuri
- et Dupuis, qu'est-ce que vous leur faites savoir,
- est-ce que vous leur dites : « Je m'en occupe de

- 1 votre dossier »? Est-ce que vous leur expliquez la
- 2 procédure?
- 3 R. Il y avait, comme vous dites Bertolo, Dupuis,
- 4 Arcuri, Thériault...
- 5 Q. **[540]** Et Ringuette.
- 6 R. Et Ringuette.
- 7 Q. [541] Et monsieur Ringuette.
- 8 R. On était cinq.
- 9 Q. **[542]** Oui.
- 10 R. Six avec moi. Je leur ai dit : « Écoutez, j'ai le
- procédé, il y a probablement de l'avenir dans cette
- business-là. Je vais vous organiser une rencontre
- avec Gaétan Morin, qui est le numéro 2 du Fonds,
- 14 puis vous viendrez débattre votre dossier. Arrivez
- 15 là, sérieux, là, puis arrivez là avec quelqu'un qui
- 16 comprend de quoi dans un plan d'affaires, puis nous
- 17 autres, là, on fera pas la charité puis on perd pas
- d'argent. Puis si, un jour, on embarque " partner "
- avec vous autres, là, on veut avoir notre juste
- 20 part du gâteau aussi. » Puis je leur ai fait mon
- laïus habituel, là, qu'on était pas... on pelletait
- 22 pas l'argent par les fenêtres puis qu'il fallait
- 23 qu'ils soient sérieux.
- Q. [543] Mais est-ce que c'est le processus habituel
- 25 ça, Monsieur Arsenault, de passer, premièrement,

- 1 par une rencontre avec le numéro 1, après ça
- 2 monsieur Gaétan Morin le numéro 2...
- 3 R. Non.
- 4 Q. **[544]** Je veux dire...
- 5 R. Non.
- 6 Q. [545] ... on s'entend, là, que ce dossier-là,
- 7 depuis le début il est pas sur la « track »
- 8 officielle, on s'entend?
- 9 R. C'est... c'est pas le processus officiel et j'ai
- 10 appris sur le tas. Je vais d'être nommé président
- de la FTQ et des dossiers de même il y en a jamais
- 12 eu après. Je me suis jamais mêlé dans un dossier,
- aller voir les lieux de travail avant qu'il y ait
- un investissement. J'ai fait plusieurs lieux de
- travail après, mais après que le Fonds a décidé
- 16 d'investir, après que les équipes
- multidisciplinaires, les conseils sectoriels, que
- 18 ça ait passé au conseil d'administration. C'est
- 19 arrivé qu'il y a plusieurs partenaires du Fonds qui
- 20 m'ont dit : « Monsieur Arsenault ou Michel, on
- 21 aimerait ça que tu viennes visiter nos
- 22 installations. » Je suis allé avec plaisir parce
- 23 que, je le répète, j'aime ça. Je suis allé visiter
- les imprimeries de Transcontinental, je suis allé
- jusqu'à Rivière-du-Loup visiter des tourbières,

- 1 rencontrer les gens sur les lieux de travail,
- 2 observer les conditions de travail, parler
- 3 également avec...
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- 5 Q. [546] On peut-tu revenir à Carboneutre?
- 6 Me SONIA LeBEL:
- 7 Oui.
- 8 R. Hein?
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- 10 Q. [547] Est-ce qu'on pourrait revenir à Carboneutre?
- 11 R. Bien, c'est parce que la question : « Est-ce que
- vous faites ça normalement? », je réponds à la
- 13 question.
- 14 Me SONIA LeBEL:
- 15 Q. **[548]** Non, j'ai dit, dans le dossier...
- 16 LA PRÉSIDENTE:
- 17 Q. [549] Vous avez dit, non, que vous veniez d'arriver
- au Fonds à ce moment-là et que vous l'avez pas fait
- 19 par la suite.
- 20 R. Hum.
- 21 Me SONIA Lebel:
- 22 Q. **[550]** Est-ce que c'est...
- 23 R. Je l'ai fait par la suite, mais avec des
- partenaires non avec des futurs partenaires. C'est
- 25 ça je voulais...

- 1 Q. [551] Non, c'est ça donc, pas pour présenter un
- dossier qui n'était pas encore...
- 3 R. C'est exact.
- 4 Q. [552] ... un dossier dans lequel le Fonds était
- 5 partenaire?
- 6 R. C'est exact.
- 7 Q. [553] Parce qu'on est au jour 1 d'un dossier, on
- 8 s'entend, avec Carboneutre, là?
- 9 R. Au jour 1 du troisième « pitch ».
- 10 Q. [554] Exactement. Donc, c'est pas habituel. Est-ce
- 11 que c'est parce que, vous l'avez dit tantôt, c'est
- un affilié de la FTQ et que vous aviez l'impression
- il fallait rendre un service, à ce moment-là?
- 14 R. C'est parce que je manquais d'expérience comme
- 15 président de la FTQ.
- Q. [555] O.K. Par la suite je comprends, bon, en date
- 17 du seize (16) mai deux mille huit (2008), à
- 18 l'onglet 6 des pièces déposées déjà, Madame
- 19 Blanchette, simplement afficher à l'écran la
- transcription d'une écoute électronique qui a été
- 21 déposée encore dans le cadre du témoignage de
- monsieur Nic Milano, les pièces 100P-906.1 et
- 906.2. On voit que monsieur Dupuis téléphone à
- votre bureau et donne possiblement à votre
- 25 secrétaire une précision et lui dit : « Michel m'a

1		demandé un renseignement, tu diras que c'est le
2		dossier de décontamination et que la compagnie
3		c'est Mirabeau. » Il prend la peine de l'épeler
4		puis il dit : « Le propriétaire s'appelle Domenico
5		Arcuri pour la compagnie de décontamination ECN. »
6		Et, là, bon, on prend la peine de l'épeler
7		toujours. Il parle du propriétaire qui est Domenico
8		Arcuri.
9		Pour quelle raison monsieur Dupuis vous
10		renseigne vous et passe pas directement à Gaétan
11		Morin, à ce moment-là?
12	R.	J'ai pas souvenir de ça. J'ai vraiment pas souvenir
13		de ça.
14	Q.	[556] Est-ce que je veux dire, est-ce que c'est
15		parce que dès le départ de ce dossier-là monsieur
16		Dupuis a été sous l'impression que vous pouviez
17		faire quoi que quelque chose. Parce que monsieur
18		Dupuis semble, là
19	R.	Je vais vous répondre tout de suite, là. J'ai
20		jamais de ma vie rencontré Domenic Arcuri seul.
21		Jamais, jamais.
22	Q.	[557] O.K. Et vous savez pas pour quelle raison
23		monsieur Dupuis doit dix jours plus tard vous
24		rendre compte de qui est monsieur Arcuri et de la
25		compagnie pour lequel il est propriétaire. Vous

Q. **[559]** Oui?

23

24

25

1		avez pas de souvenir quel était le rapport et
2		pourquoi vous aviez posé cette question-là?
3	R.	Mirabeau, je me souviens pas de ça. Est-ce que ma
4		secrétaire m'a transmis cette information-là, j'ai
5		pas de souvenir de ça.
6	Q.	[558] O.K. En date du vingt (20) mai deux mille
7		huit (2008) toujours dans une écoute qui a été
8		déposée dans le cadre du témoignage de monsieur
9		Milano sous la cote 100P-909.1 et .2 à l'onglet 7,
10		Madame Blanchette, du cahier de pièces, la ligne 75
11		plus particulièrement, vous dites à Jocelyn Dupuis
12		qui encore une fois, on s'entend, là, « punche »,
13		en bon français avec vous concernant ce dossier-là
14		et vous lui dites :
15		Moi ce qu'on m'a dit, j'ai faite
16		checker ça là, pas m, l'affaire de
17		Dominic, tout ça là c'est dans la
18		machine à saucisse.
19		C'est ce que vous nous expliquez tantôt par rapport
20		au processus?
21	R.	L'affaire à Dominic, d'après ce que je lis là c'est
22		Carboneutre.

R. La machine à saucisses c'est Gaétan Morin et les

équipes multidisciplinaires et encore une fois à

- cette même époque-là, je sais pas si c'était la
 même journée, j'appelle Gaétan Morin et je lui
 dis : « Gaétan, les dossiers que je te réfère c'est
 toi qui décides si ça marche pas à ton jugement ou
- 5 au jugement de tes équipes, tu m'envoies un
- 6 courriel de trois lignes et ça va finir là. »

rapporter à monsieur Morin?

- Q. [560] O.K. Avez-vous expliqué à monsieur Dupuis, à ce moment-là, que c'est pas avec vous qu'il devait faire affaire pour le dossier de Carboneutre, puis qu'il y avait un processus d'établi puis de se
- 12 R. Non.

11

- Q. **[561]** Avez-vous à tout moment du processus expliqué à monsieur Dupuis que c'était entre les mains de monsieur Gaétan Morin ou en tout cas de tout autre?
- 16 R. J'y ai sûrement dit que c'était dans les mains de Gaétan Morin.
- Q. **[562]** O.K. Est-ce que monsieur Arcuri lors... avezvous plusieurs rencontres avec monsieur Ringuette, monsieur Thériault?
- 21 R. Une fois seulement à ma souvenance.
- 22 Q. [563] Une fois. Monsieur Arcuri était présent?
- R. Bien, c'est-à-dire qu'ils sont venus une fois. Je
- dirais une fois sur les lieux et une fois la
- 25 rencontre avec Gaétan Morin a eu lieu dans mon

- 1 bureau et de mémoire il y avait une dame avec eux,
- je crois qu'elle s'appelait France, une dame avec
- 3 elle qui était...
- 4 Q. [564] Si je parle de Marlène Girard?
- 5 R. Marlène Girard, excusez-moi, vous avez raison,
- 6 excusez-moi, c'était quelqu'un qui de mémoire était
- 7 ingénieure avec un MBA.
- 8 Q. [565] O.K. Donc...
- 9 R. Donc, qui avait suivi mon conseil d'arriver avec
- 10 quelqu'un d'articulé qui était capable de se mettre
- 11 au même niveau que Gaétan Morin, puis de discuter
- 12 un dossier, puis...
- 13 Q. **[566]** Bon...
- 14 R. ... de discuter chiffres.
- 15 Q. [567] ... selon le témoignage de monsieur
- Ringuette, Monsieur...
- 17 R. Oui.
- 18 Q. [568] ... Arsenault, cette rencontre-là aurait eu
- 19 lieu vers la dernière semaine de mai, première
- semaine de juin. Est-ce que ça pourrait avoir de
- 21 l'allure dans votre souvenir?
- 22 R. Oui.
- Q. [569] Donc, c'est à peu près deux, trois semaines
- 24 après la rencontre sur le site?
- 25 R. Oui.

- 1 Q. [570] Et vous dites que monsieur Morin était
- 2 présent dans le bureau?
- 3 R. De mémoire, oui.
- 4 Q. [571] Parce que selon monsieur Ringuette, il y
- 5 avait vous, monsieur, lui-même naturellement,
- 6 Marlène Girard, Yves Thériault, Domenic Arcuri?
- 7 Êtes-vous certain que monsieur Morin était là?
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[572]** Oui?
- 10 R. Oui.
- 11 Q. [573] O.K. C'est à cette occasion-là qu'il vous
- 12 aurait présenté ces fameux fioles, de pots de terre
- 13 contaminée, etc., dans votre bureau, qu'il aurait
- fait une espèce de démonstration, là, sur le
- 15 processus?
- 16 R. C'est possible.
- 17 Q. [574] Vous avez souvenir de cette démonstration-là
- que vous (inaudible)?
- 19 R. J'ai eu ces pots de terre-là dans mon bureau
- jusqu'au dernier jour de ma présidence.
- 21 Q. **[575]** O.K. Donc, effectivement...
- 22 R. C'est des petits pots.
- Q. [576] On comprend que c'est pas des « containers »?
- 24 R. Non, non. C'est des pots de confiture, la terre
- après, puis avant le processus sous vide.

- 1 Q. [577] O.K. Parfait. Et ça serait à l'occasion de
- 2 cette rencontre-là qu'on vous aurait apporté ces
- 3 petits pots?
- 4 R. C'est possible.
- 5 Q. [578] Ces fioles-là, c'est possible, mais vous avez
- 6 eu ça ces pots de terre-là dans votre bureau
- 7 jusqu'à la fin de votre présidence, vous avez pris
- 8 ça où?
- 9 R. Soit que je les ai pris sur le site quand je suis
- 10 allé visiter ou soit qu'eux les ont amenés quand
- ils sont venus à mon bureau.
- 12 Q. **[579]** O.K.
- 13 R. Je me souviens pas.
- Q. [580] Donc, c'est à l'occasion d'une des deux
- rencontres, là, là-dessus on est formel?
- 16 R. Sûrement.
- 17 Q. [581] Mais il y a-tu une troisième possibilité?
- 18 R. Pas que je me souvienne. De mémoire j'ai eu deux
- 19 rencontres dans ce dossier-là.
- 20 Q. [582] O.K. Et ces pots de terre-là sont reliés à
- 21 Carboneutre et à une de ces rencontres-là?
- 22 R. Ces pots de terre-là, il y a un pot de terre
- contaminée puis l'autre c'est après les douze jours
- de sous vide, où que la terre peut servir de
- remblai.

- 1 Q. **[583]** O.K.
- 2 R. Oui, oui, c'est deux... c'est Carboneutre, c'est
- deux pots de Carboneutre, avant et après.
- Q. [584] O.K. Est-ce que vous savez si à une des deux
- 5 rencontres, quel était le rôle de monsieur Arcuri à
- 6 ces deux rencontres-là ou à une de ces deux
- 7 rencontres-là, est-ce qu'il était actif dans la
- 8 rencontre?
- 9 R. D'après moi à la deuxième rencontre, il n'a pas dit
- 10 un mot. Ou que non il a parlé, la madame tantôt.
- 11 Q. **[585]** Marlène Girard?
- 12 R. Marlène Girard elle lui faisait fermer la boîte.
- 13 Elle disait : « Domenic, ferme-toi, c'est moi qui
- 14 vais expliquer le dossier. » Ça me souvient de ça.
- 15 Q. [586] O.K. Donc, monsieur Arcuri était quand même
- 16 assez actif à cette rencontre-là?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[587]** O.K.
- 19 R. Il disait pas grand chose de sensé, mais il se
- faisait aller la margoulette.
- Q. [588] O.K. Lors de cette rencontre-là, vous dites
- 22 que monsieur Morin était présent, donc, vous avez
- dû expliquer aux gens en présence et les gens de
- 24 Carboneutre que c'est avec monsieur Morin qu'ils
- devraient faire affaires. J'imagine que vous leur

- 1 avez expliqué qu'à titre de président du Fonds vous
- 2 avez pas de pouvoir dans le processus, puis que ça
- 3 serait, quand ça serait rendu au conseil que vous
- 4 seriez en mesure d'intervenir ou non, que votre
- 5 rôle prendrait sa place?
- 6 R. Je n'ai pas mémoire d'avoir donné ces explications-
- 7 là. Normalement, les gens viennent dans mon bureau.
- Je ne fais pas des grands laïus. Je dis, regarde,
- 9 c'est monsieur Morin du Fonds, assoyons-nous,
- 10 montrez-nous le dossier.
- Q. [589] Mais, là, vous m'avez dit tantôt que c'est
- 12 arrivé à une seule reprise que vous avez reçu des
- gens pour un dossier du Fonds. Alors...
- 14 R. Oui, mais...
- 15 Q. [590] ... il n'y a pas de normalité là-dedans?
- 16 R. Non. Je dis, normalement, quand des gens viennent
- dans mon bureau... Monsieur Morin, ce n'est pas...
- 18 c'est-à-dire, ce n'est pas la seule personne en six
- 19 ans qui est venu à mon bureau. Je vous dis,
- 20 normalement, quand les gens viennent dans mon
- bureau, on s'assoit puis... Je ne commence pas à
- 22 expliquer mon rôle puis...
- 23 Q. **[591]** Oui, mais, Monsieur...
- 24 R. Je ne joue pas au gars important, t'sais.
- 25 Q. [592] Monsieur Arsenault...

- 1 R. On a un dossier, on en parle.
- Q. [593] Monsieur Arsenault, on n'est pas dans un
- dossier avec un partenaire actuel du Fonds. On est
- dans un dossier pour quelqu'un qui applique pour
- 5 avoir une forme de financement quelconque. On sait
- 6 que le Fonds peut en faire plusieurs formes. Une
- forme de financement quelconque. On n'entrera pas
- 8 dans les détails de la demande de Carboneutre. Vous
- 9 nous avez dit, il y a à peine quelques minutes, que
- 10 vous l'avez fait une seule fois et que, rapidement,
- vous vous êtes rendu compte que ce n'était pas la
- 12 chose à faire et que vous aviez transféré le
- dossier à Gaétan Morin. Avez-vous expliqué à ces
- gens-là, dans la seule fois où vous avez reçu des
- gens pour un dossier particulier, dans une
- 16 procédure qui n'est pas habituelle, qu'à partir de
- maintenant, compte tenu que monsieur Morin était
- 18 présent, qu'ils feraient affaire avec monsieur
- Morin, que ce n'était pas votre rôle, le président
- du Fonds, de recevoir des dossiers?
- 21 R. Je n'ai pas souvenance de ça. Là, on parle de mai
- deux mille huit (2008). Je n'ai pas souvenance de
- 23 ça.
- Q. [594] Mais, par contre, vous vous souvenez que
- 25 c'est le seul dossier pour lequel vous avez pris

été fait.

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- une procédure, je dirais, inhabituelle, bien que
 vous ayez corrigé le tir rapidement?
- R. Ce que je vous dis, vous m'avez demandé si c'était 3 mon habitude d'aller visiter des lieux de travail 4 avant que les dossiers soient faits, j'ai dit non. 5 De mémoire, j'ai fait ça une fois comme président 6 7 un samedi matin au mois de mai. Je suis allé voir. Et, finalement, à la fin de la journée, le dossier 8 Carboneutre n'a pas été fait. Et le Fonds l'avait 9 10 abandonné sans que je le sache. Et à ma demande, 11 quand j'ai eu la carte de Desjardins, il n'a pas
 - Q. [595] O.K. Là, on est rendu à la fin de la journée.

 On va revenir au début, si vous permettez. Je vais reposer une autre question. Est-ce que vous avez eu, dans le cadre de votre présidence, dans les six années où vous avez été là président du Fonds, reçu beaucoup de gens pour une présentation ou une demande qui passait particulièrement au début par vous? Et je ne parle pas d'une rencontre fortuite, Monsieur Arsenault, quand vous promenez votre chien. Je parle d'une demande où quelqu'un vient vous présenter un processus, un dossier, une entreprise qui a besoin de financement et qui passe directement par le président du Fonds.

4	_	_	, .	
	R	1)@	mémoire,	$n \cap n$

- 2 Q. **[596]** Donc, Carboneutre serait le dossier
- d'exception, si je comprends bien, et vous...
- R. De mémoire, oui. Mais, là, si vous m'en sortez un
- 5 autre là-dessus, c'est possible. Mais je ne me
- 6 souviens pas d'un autre dossier.
- 7 Q. [597] De mémoire, oui. Et comme vous l'avez
- 8 expliqué tantôt, vous étiez nouveau dans le
- 9 processus. Et vous avez rapidement réalisé que ce
- 10 n'était pas la façon de faire et vous avez
- 11 transféré le dossier à Gaétan Morin, c'est exact?
- 12 R. C'est exact. Et je tiens à rajouter que
- Carboneutre, c'est un dossier que nous n'avons pas
- 14 fait.
- 15 Q. [598] On situe la rencontre qu'on vient d'établir
- 16 avec monsieur Arcuri au début, fin mai, début juin,
- 17 c'est selon le témoignage de monsieur Ringuette
- devant la Commission. Pièce 100P-914.2, qui est à
- 19 l'onglet...
- 20 LA GREFFIÈRE :
- L'onglet 8.

- Me SONIA Lebel:
- Q. [599] L'onglet 8 du cahier de pièces, Madame
- Blanchette. Non, ce n'est pas ça du tout. L'onglet

1		8. Je pensais que c'était une lettre, mais c'est
2		une transcription. On apprend que le vingt (20)
3		juin deux mille huit (2008) dans le cadre de cette
4		conversation-là que monsieur Arcuri vous a envoyé
5		un courriel avec la présentation qui semble être
6		une présentation financière. C'est Jocelyn Dupuis
7		qui vous téléphone le dix (10) juin.
8	R.	Hum, hum.
9	Q.	[600] Le dix (10) juin deux mille huit (2008).
LO	R.	Hum, hum.
L1	Q.	[601] Il vous dit à la ligne 25, bon t'es supposé
L2		d'avoir tout reçu :
L3		JD: Le comptable voulait vérifier si
L4		tout est bin correct là. T'es supposé
L5		d'avoir ça.
L6		MA: Oui, oui, de Dominic euh, je l'ai.
L7		JD: Tu l'as? Bon bin excellent mon
L8		chum.
L9		MA: Ouais, Dominic mon Blackberry
20		presentation bla bla bla. [] attend
21		un ti peu. Bonjour Dominic envoyé à C.
22		Pantaloni.
23		Donc, vous lui lisez un message sur votre
24		Blackberry. Monsieur Arcuri semble vous avoir
25		envoyé directement des informations. Il s'agit de

1		quoi exactement? Qu'est-ce qu'on vous a envoyé?
2	R.	Je ne m'en souviens pas. Si c'est le cas,
3		j'ai dû transférer ça à Gaétan. Je ne me souviens
4		pas de ça. Je ne me souviens pas.
5	Q.	[602] O.K. À l'onglet 9 des pièces, en date du
6		vingt-sept (27) juin deux mille huit (2008).
7	R.	Hum, hum.
8	Q.	[603] Toujours dans une conversation que vous avez
9		avec monsieur Dupuis. On est toujours sur le
10		dossier. Et, là, on est rendu le vingt-sept (27)
11		juin deux mille huit (2008). Ligne 8 :
12		JD: As-tu eu des nouvelles euh de mes
13		dossiers hier, t'as-tu eu le temps de
14		vérifier?
15		MA: Non, parce que ça brassé en osti
16		hier mais c't'à midi, à 11 heures et
17		demie là, j't'avec Yvon pour euh une
18		partie de l'après-midi.
19		JD: Ah ok, ok, ok. Pas d'problème.
20		MA: J'ai ça sur ma liste, ça va être
21		fait aujourd'hui sans faute.
22		JD: Bon bin y a pas de problème mon
23		chum.
24		MA: R'garde y en a un là qu'y est dans
25		machine à saucisses là avec lui de

25

1		Grondin là.
2		JD: Oui, oui. C'est ça.
3		MA: Y a pas de problème, c't'en
4		marche.
5		Pourquoi vous ne dites pas à monsieur Dupuis à ce
6		moment-là, ce n'est pas ce genre d'attitude-là qui
7		laissait croire à monsieur Dupuis que vous étiez en
8		mesure de passer ses dossiers, soit celui de
9		Carboneutre, soit celui de Grondin?
10	R.	Écoutez, je vais vous le répéter encore.
11		J'étirais la sauce.
12	Q.	[604] Déjà en juin deux mille huit (2008)?
13	R.	Oui, Madame.
14	Q.	[605] Pour quelle raison?
15	R.	J'étirais la sauce parce que ce n'est pas à moi
16		à rejeter les dossiers. C'est aux gens du Fonds de
17		solidarité à rejeter les dossiers. Moi, je suis élu
18		comme président de la FTQ. Jocelyn Dupuis est le
19		directeur général d'un affilié de soixante-dix
20		mille (70 000) membres. Et lorsqu'il m'appelle pour
21		un dossier, je lui dis : « Regarde, je mets ça dans
22		la machine à saucisses. » J'appelle l'autre bord de
23		la rue. Je leur dis : « Regardez le dossier. S'il

est bon, vous savez ce que vous avez à faire; s'il

n'est pas bon, envoyez-moi un courriel de trois

- lignes pour dire qu'il n'est pas bon. »
- 2 Q. [606] O.K.
- 3 R. C'est pas au président du conseil
- d'administration, ni au président de la FTQ à
- 5 commencer à dire aux gens que les dossiers sont pas
- 6 bons.
- 7 Q. **[607]** O.K.
- 8 R. Je peux vous dire là-dessus. J'ai également à
- 9 peu près à cette période, c'est venu à mes oreilles
- qu'il y avait bien du monde de la FTQ Construction
- qui se promenait dans la bâtisse du Fonds de
- 12 solidarité et j'ai, dans un premier temps, arrêté
- 13 ça. J'ai dit là ça a pas de bon sens. Moi, je veux
- pas que ça se produise et lorsqu'il y a des
- dossiers qui viennent du côté syndical, on va
- 16 canaliser ca au bureau du président de la FTO pas
- pour qu'il y ait soixante-dix (70) personnes de la
- 18 FTQ qui s'en aillent au Fonds tous les jours. Et
- 19 pendant un certain temps, j'ai fait ça mais ça
- 20 mangeait beaucoup de mon temps. Il y a pas juste
- 21 monsieur Dupuis qui m'appelait. Il y en a d'autres
- aussi. Et ce que j'ai fait, j'ai pris la décision,
- j'ai rencontré Jean Thifault qui lui est le
- 24 directeur des relations avec les travailleurs au
- 25 Fonds, un cadre du Fonds, un gestionnaire puis j'ai

dit à Jean, regarde, moi je peux plus, là. Tout le monde m'appelle puis là j'essaie de rendre service à tout le monde mais là, là, je peux pas travailler de cinq heures (5 h) le matin à dix heures (22 h) tous les soirs puis à passer des heures de temps à référer des dossiers au Fonds puis... Ça fait que j'ai dit à Jean Thifault ça va être ta job asteure mon ami, là. À l'avenir, quand quelqu'un m'appelle pour un dossier, je réfère à Jean Thifault. Jean Thifault le réfère au conseiller financier et c'est là que j'ai appris, le métier a rentré, c'est là que j'ai appris à arrêter de répondre aux demandes de tout le monde.

Bon. Moi je suis arrivé en fonctions pour le vrai, là, disons le trois (3) janvier deux mille huit (2008) et au mois de mai deux mille neuf (2009), après avoir passé à travers l'histoire du bateau, après avoir passé à travers les dossiers toxiques, j'ai exigé de Yvon Bolduc puis son équipe, j'ai également demandé au conseil d'administration du Fonds avec l'appui des externes, un fort appui des externes, qu'on améliore tout le processus de bonne gouvernance, ce qui veut dire tout ce que je vous ai expliqué pour SOLIM tout à l'heure et également ma facon de faire

après deux mille neuf (2009), ça a été de canaliser les dossiers qui venaient des différents syndicats de la FTQ sur le bureau de Jean Thifault qui lui était le directeur du service avec les travailleurs et Jean les enlignait dans les différentes spécialités au Fonds de solidarité. Ça m'a pris un an et quatre mois avant de, et j'ai fait des enquêtes puis j'ai été obligé de réfléchir mais j'ai consulté aussi, j'ai fait du « brain storming » avec les gens qui m'entourent, avec le secrétaire général de l'époque, avec mes deux adjoints à l'époque, mes deux conseillers politiques, et j'ai trouvé que la solution c'était ça.

Bon entre-temps, il y a eu toutes ces choses-là, là, que vous me mettez sur le nez aujourd'hui mais vous savez, on est rendu en janvier deux mille quatorze (2014) et cette situation-là a été corrigée. Si tout ça serait à refaire aujourd'hui, c'est clair que j'enverrais Jocelyn Dupuis à Jean Thifault puis je dirais, regarde Jocelyn, tanne-moi pas avec ça, là. Va-t'en voir Jean Thifault. Si ça passe, ça passe, si ça passe pas, t'es fait mais les spécialistes dans l'investissement, c'est pas le monde syndical,

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

c'est le monde qu'on met en pôle, les gestionnaires
au Fonds de solidarité. Ça a toujours été ma
philosophie. Ça m'a pris un an et quatre mois à
comprendre tout ça puis à enligner ça de même mais
c'est ce qu'on a fait ensemble.

Q. [608] Bon. Revenons donc au mois de juin deux mille huit (2008) si vous permettez. Je comprends que par la suite, à partir de l'été deux mille huit (2008), de l'automne deux mille huit (2008) et même du printemps deux mille neuf (2009) quand vous apprenez que monsieur Desjardins est dans le dossier, je comprends qu'à un certain moment donné, effectivement vous étirez la sauce avec Jocelyn Dupuis. On est au mois de juin deux mille huit (2008), vous venez de visiter le site, vous venez de rencontrer ces gens-là. Vous avez pris la peine de nous dire que vous étiez extrêmement enthousiasme (sic) concernant le projet. Vous êtes tellement enthousiasme (sic) que vous dites dans la conversation à l'onglet 9, 100P-916 du vingt-sept (27) juin deux mille huit (2008) à la ligne 18 « J'ai des pots de terre, je les montre à tout le monde. ». Je pense qu'on est pas à la période où on étire la sauce encore Monsieur Arsenault. Vous avez

une bonne relation avec monsieur Dupuis mais vous

1		prenez la peine de nous dire que le dossier est
2		transféré à Gaétan Morin. Pourquoi à ce moment-là
3		vous dites pas à Jocelyn, écoute Jocelyn, je suis
4		enthousiasme (sic) avec ton dossier. Je montre mes
5		pots de terre partout mais arrête de m'appeler.
6		C'est pas moi qui peut faire quelque chose.
7		Adresse-toi au bon conseiller, suis le processus.
8		Pourquoi c'est pas clair avec monsieur Dupuis à ce
9		moment-là?
10	R.	Parce que monsieur Dupuis est le directeur
11		général de la FTQ Construction. Je viens d'être élu
12		président de la FTQ et j'ai pas l'expérience
13		nécessaire, et à force de me faire, je dirais pas
14		harceler, mais à force de me faire approcher par un
15		peu tout le monde sur les dossiers, j'ai dit, il
16		faut que je trouve un processus à ça. J'en ai
17		discuté avec Gilles Audet, Pierre Laliberté à
18		l'époque qui était j'avais deux conseillers
19		politiques, avec René Roy, puis on a décidé
20		d'établir une politique qu'à l'avenir on enverrait
21		les gens à Jean Thifault.
22	Q.	[609] O.K. Donc vous voyez pas là justement le
23		problème des vases communicants entre le président
24		de la FTQ puis le président du Fonds de solidarité,
25		le fait que vous avez de la pression d'un affilié

1		qui fait en sorte qu'à titre de président du Fonds,
2		vous êtes pas porté à suivre les mêmes processus,
3		ou vous avez tellement de pression que vous êtes
4		pas capable de lui dire non?
5	R.	Madame, être président de la FTQ c'est de vivre
6		avec la pression à tous les jours. T'as de la
7		pression de tes affiliés, t'as la pression de
8		l'opinion publique, t'as la pression de la presse,
9		t'as des pressions des dirigeants gouvernementaux,
LO		faut que tu gères ta pression puis faut que tu
L1		trouves des façons de la partager puis c'est ce que
L2		j'ai fait dans ce cas-ci après mûre réflexion,
L3		après avoir consulté, j'ai décidé de d'augmenter
L4		la charge de travail de Jean Thifault et d'y
L5		référer les gens qui m'appelaient.
L6	Q.	[610] O.K. Juin deux mille huit (2008), gérer la
L7		pression alors que le processus est bien enclenché,
L8		que c'est un dossier qui, pour l'instant en juin
L9		deux mille huit (2008) à sa face même, est
20		intéressant pour le Fonds. Gérer la pression, ça
21		c'est de pas dire à Jocelyn Dupuis, mon homme, suis
22		le processus s'il vous plaît.

R. Encore une fois, ma solution avec Thifault, ça 23 s'est pas fait en deux mille huit (2008). J'étais 24 en réflexion à ce moment-là et finalement, j'en 25

1		suis venu à la conclusion que j'étais mieux de
2		passer ça au directeur des relations avec les
3		travailleurs du Fonds de solidarité.
4	Q.	[611] O.K. Puis c'est pour juillet deux mille huit
5		(2008), onglet 10, conversation qui a déjà été
6		produite également sous la cote 100P-917.2
7	R.	Quelle date, pardon, j'ai pas compris?
8	Q.	[612] Sept (7) juillet deux mille huit (2008).
9	R.	Hum, hum.
10	Q.	[613] O.K. Ligne 44. Jocelyn Dupuis s'inquiète de
11		quelques dossiers; le dossier à Raynald et le
12		dossier de Carboneutre. On est en juillet deux
13		mille huit (2008) toujours.
14		Ça va bien ça va bien. R'garde Michel
15		là, j't'appelle pour deux choses. La
16		première le dossier de Raynald ça
17		avance pas mal depuis que t'as parlé
18		avec?
19		Question:
20		Y m'a dit que t'avais parlé avec la
21		semaine passée?
22		Michel Arsenault, ligne 45 :
23		Oui, j'ai parlé à Raynald. Je suis au
24		Fonds à 4 heures, j'ai un souper à 7
25		heures avec les gens du Fonds pour ces

4	1	1		7 \
	delly	$d \cap q$	ssiers	– I a

- Jocelyn tanne-moi pas avec ça, il y a un processus,
- à ce moment-là ce n'est pas quelque chose que vous
- 4 pouvez lui dire en juillet deux mille huit (2008)?
- 5 R. Pas en deux mille huit (2008) ma réflexion n'était
- pas terminée comme je vous ai expliqué, ça faisait
- 7 six mois que j'étais président de la FTQ, je
- 8 voulais essayer de faire plaisir à tout le monde,
- 9 et finalement je réitère encore ma déclaration, le
- dossier Carboneutre, c'est un dossier qu'on n'a pas
- fait et ce à ma demande..
- 12 Q. [614] Au printemps deux mille neuf (2009). Quand je
- vous posais la question...
- 14 R. C'est vrai que ce n'est pas en tirant sur les
- 15 fleurs qu'elles poussent plus vite.
- 16 Q. **[615]** Tout à fait.
- 17 R. J'ai étiré la sauce jusqu'à ce que le groupe du
- Fonds dise non, comme je voulais qu'ils fassent.
- 19 Q. [616] Mais pourquoi, en juillet... Ah! alors, en
- juillet deux mille huit (2008), déjà vous aviez
- 21 l'intention... vous pensiez qu'on devait refuser le
- dossier, on est à peine un mois dans le processus?
- 23 R. En juillet deux mille huit (2008), j'attendais,
- vous vous souviendrez les réponses du Fonds, elles
- 25 étaient à l'analyse.

- 1 Q. [617] Donc, à ce moment-là, il y avait pas de
- 2 raison de penser qu'il était bon ou mauvais,
- 3 c'était encore un dossier neutre?
- 4 R. J'étirais la sauce en lui disant que je m'en
- 5 occupais mais, en réalité, il était dans la machine
- à saucisse du Fonds. Et vous avez, dans vos
- 7 enregistrements, où j'explique clairement à Gaétan
- 8 Morin : « Gaétan, c'est toi qui décide. »
- 9 Q. [618] Oui, on est...
- 10 R. « Ce sont les gens du Fonds qui décident. Quand
- 11 c'est non, gênez-vous pas, dites que c'est non,
- mais je veux savoir pourquoi pour être capable
- d'expliquer ça à mon monde. »
- Q. [619] Vous savez que dans ces enregistrements-là...
- 15 R. L'investissement, c'est pas ma spécialité.
- Q. [620] Mais vous savez parfaitement bien, comme moi,
- Monsieur Arsenault, que dans les enregistrements
- 18 auxquels vous faites référence, avec monsieur
- Morin, on est beaucoup plus tard dans le processus,
- on est pas en juillet deux mille huit (2008), là,
- on est rendus plus tard, quand le dossier commence
- à devenir problématique, là. On s'entend?
- 23 R. On s'entend que j'ai étiré la sauce puis que le
- 24 dossier a pas été fait.
- 25 Q. [621] Oui, mais on s'entend qu'en juillet deux

1		mille huit (2008), le processus était enclenché et
2		le dossier était encore quelque chose de viable?
3	R.	Il a pas été fait.
4	Q.	[622] Ma question est la suivante : Est-ce qu'on
5		s'entend n'est-il pas vrai, Monsieur Arsenault,
6		qu'en juillet deux mille huit (2008), le
7		processus le dossier était bien enclenché et, à
8		ce moment-là, il était encore viable?
9	R.	Le dossier était dans les mains des spécialistes du
LO		Fonds et non dans les miennes, et c'était à eux à
L1		décider si le dossier était faisable ou non.
L2	Q.	[623] Est-ce qu'on s'entend, Monsieur Arsenault,
L3		qu'en juillet deux mille huit (2008), le dossier
L4		était encore un dossier viable?
L5	R.	D'après les écoutes qui sont là, ça semble que
L6		c'est ça.
L7	Q.	[624] Donc, est-ce qu'il y avait un problème de
L8		dire à monsieur Dupuis : « Inquiète-toi pas, ton
L9		dossier est entre bonnes mains, il suit le
20		processus »?
21	R.	C'est pas ce que je dis, là?
22	Q.	[625] Ce que vous dites, à la ligne 45 :
23		L'affaire de la terre, la terre
24		contaminée, l'affaire à Raynald, je va

y passer des dossiers, Jocelyn, là. Tu

1		vas voir, j'ai juste une parole, fie-
2		toi sur moi.
3		C'est pas ce genre de déclaration-là qui donnait à
4		penser à monsieur Dupuis que vous étiez, à tout le
5		moins, capable de jouer d'influence?
6	R.	Je croyais au dossier, comme je vous disais, parce
7		qu'il y avait une lettre d'Investissement Québec et
8		le le procédé me me séduisait, m'épatait, je
9		devrais dire. Et lorsqu'on a lorsque les gens
10		les spécialistes du Fonds m'ont dit : « 1, ils sont
11		pas organisés au niveau au niveau du plan
12		d'affaires. 2, ça peut pas marcher », bien, là j'y
13		ai plus cru. J'y ai plus cru.
14		(16:12:46)
15		LA PRÉSIDENTE :
16	Q.	[626] Donc, au mois de juillet deux mille huit
17		(2008), vous étiriez pas la sauce?
18	R.	Bien, j'étirais la sauce avec Dupuis, en lui
19		disant : « Regarde, il est dans la machine à
20		saucisse », puis c'est là qu'il était. Qu'est-ce
21		que vous voulez que je vous dise de plus? Mais
22		c'est quoi que vous voulez savoir? Ça fait deux
23		heures que vous me torturez sur un dossier qu'on
24		n'a pas fait. Demandez-moi la vraie question, je

vais vous la dire. On n'a pas fait ce dossier-là.

- 1 Me SONIA LeBEL:
- 2 Q. [627] Qu'est-ce que vous pensiez pouvoir faire
- 3 quand vous dites à Jocelyn Dupuis, au mois de
- juillet: « Fie-toi sur moi, j'ai juste une
- 5 parole », avez-vous de l'influence sur les dossiers
- du Fonds? Pouviez-vous passer...
- 7 R. Non.
- 8 Q. [628] ... des dossiers du Fonds?
- 9 R. Non. La réponse c'est non. J'ai jamais...
- 10 Q. **[629]** Alors, pourquoi...
- 11 R. ... passé de dossier du Fonds. Parce que c'est
- politique, parce que je suis président de la FTQ, à
- 13 l'époque, et j'avais dit en même temps... moi, je
- voulais que ce soit le Fonds qui dise non au
- dossier et non moi. C'est juste pour ça. Moi, je
- voulais... puis je l'avais dit clairement puis vous
- 17 l'avez dans vos enregistrements, vous l'avez fait
- jouer vous-même. Moi, j'ai été clair avec les gens
- du Fonds.
- Q. [630] Vous avez pas été clair avec Jocelyn Dupuis,
- 21 Monsieur Arsenault.
- 22 R. « La FTQ va vous envoyer des dossiers, vous décidez
- 23 comme professionnels si c'est un dossier rentable
- ou pas. » Ça, j'ai toujours maintenu cette ligne-là
- 25 avec les gens du Fonds.

1	Q.	[631] Alors, je reviens à ma question de base et
2		sous-jacente à toute cette ligne de question là.
3		Est-ce que c'est pas exact, Monsieur Arsenault, que
4		compte tenu que monsieur Dupuis était issu du
5		milieu de la construction, de la FTQ Construction,
6		la FTQ qui a des sièges au Fonds, et le fait que
7		vous ayez deux chapeaux, des vases communicants,
8		est-ce que c'est pas justement problématique pour
9		refuser des dossiers?
10	R.	Il y a une solution à chaque problème. Et quand ça
11		vient le temps de de d'accepter ou refuser un
12		dossier au Fonds de solidarité au niveau de
13		l'investissement, le dernier mot sont (sic) aux
14		équipes multidisciplinaires, aux conseils
15		sectoriels et après ça il vient au conseil
16		d'administration.
17	Q.	[632] Je vais vous soumettre une hypothèse,
18		Monsieur Arsenault. Un dossier est fantastique, le
19		montage financier est excellent, le rendement
20		potentiel pour le Fonds est mirobolant. Il y a un
21		problème dans le dossier, du genre de Raynald
22		Desjardins, avez-vous le pouvoir de le refuser
23		juste sur cette base-là, pré-deux mille neuf?
24	R.	Aujourd'hui avec l'amélioration qu'on a amenée au

mois de mai deux mille neuf (2009), on a demandé au

1		niveau du plumitif puis au niveau aussi du de
2		retracer l'argent, on a renforcé notre bouclier que
3		monsieur Morin vous a expliqué et c'est clair
4		qu'aujourd'hui s'il arrivait avec un dossier et que
5		Raynald Desjardins serait le vice-président de la
6		compagnie c'est clair qu'il serait pas accepté.
7		D'ailleurs d'ailleurs, il a pas été accepté dans
8		ce temps-là puis on a renforcé nos règles au niveau
9		des risques réputationnels. Ça fait que si on l'a
LO		refusé à cette époque-là où que les règles étaient
L1		un peu moins sévères, c'est clair qu'on l'aurait
L2		refusé aujourd'hui aussi.
L3	Q.	[633] Oui, mais il a été refusé sur quelle base à
L4		cette époque-là, Monsieur Arsenault? Sur la base du
L5		fait que Raynald Desjardins était vice-président?
L6	R.	Je le dis encore pour la quinzième fois
L7		aujourd'hui, ça me fait plaisir de le répéter.
L8		(16:15:52)
L9		LA PRÉSIDENTE :
20	Q.	[634] Non, mais c'est parce que, Monsieur
21		Arsenault, vous avez pas répondu à sa question. Je
22		comprends que vous considérez peut-être que vous
23		êtes sous la torture, mais si vous répondiez aux

questions au lieu de bifurquer, ça serait moins

long puis vous en finiriez plus vite. Sa question

24

- 1 c'est, n'est-il pas exact qu'à ce moment-là, vous
- 2 aviez le pouvoir d'empêcher un dossier de passer?
- R. La réponse est non. Je peux pas empêcher un dossier
- 4 de passer au Fonds. La réponse c'est non. J'ai trop
- 5 de respect pour les conseillers financiers du Fonds
- 6 pour leur dire : « Ce dossier-là tu le fais pas. »
- 7 Maintenant il y a une forme de dossier, c'est sûr,
- 8 par exemple, si le bilan social passe pas, le
- 9 dossier sera pas accepté. Mais moi le président
- 10 dire : « Ce dossier-là passe ou il passe pas. »
- 11 C'est pas de même que ça fonctionne.
- 12 Me SONIA LeBEL:
- Q. [635] Donc, vous avez pas le pouvoir, oublions la
- question de respect, aviez-vous pré deux mille neuf
- 15 (2009) le pouvoir de refuser un dossier au Fonds à
- 16 titre de président une fois qu'il est arrivé au
- 17 conseil d'administration?
- 18 R. Ça a jamais arrivé.
- 19 Q. [636] C'est pas parce qu'on a un pouvoir qu'on
- 20 l'exerce, Monsieur Arsenault. Aviez-vous pré...
- 21 R. Vous savez, Madame, le pouvoir, là, quand tu l'as
- tu le partages, puis tu le ménages.
- 23 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [637] Alors, ce que vous dites c'est que non vous
- 25 aviez... vous aviez pas le pouvoir, l'autorité

1		morale de le faire, c'est ça que vous dites, comme
2		président, là, vous pouviez pas le faire?
3	R.	Je l'aurais certainement pas fait.
4	Q.	[638] La question c'est est-ce que vous avez
5	R.	Je le sais pas, Madame, que j'ai le pouvoir, peut-
6		être que j'aurais pu arriver au conseil
7		d'administration une journée puis dire :
8		« Regardez, ce dossier-là il faut qu'il passe. »
9		Mais moi je suis respectueux des règles qu'on s'est
10		données, puis j'ai jamais j'ai questionné des
11		dossiers dans six ans au Fonds, bien dans treize
12		ans je devrais dire, mais six ans comme président,
13		mais j'ai jamais voté sur un dossier au Fonds.
14		J'ai présidé des débats et j'ai bien sûr
15		atteint dans la majorité des cas, comme
16		j'expliquais ce matin, des consensus, dans d'autres
17		cas il y a des gens qui ont exprimé leur leur
18		décision. Mais moi comme président j'ai jamais joué
19		au matamore, je suis le président, puis c'est moi
20		qui mène toute, c'est moi le boss. C'est pas de
21		même que ça fonctionne. Quand tu présides la FTQ,
22		tu es un animateur, tu te dois de convaincre les
23		gens et non donner des ordres. C'est de même que ça
24		fonctionne à la FTQ parce que nos affiliés sont

25 chez nous sur base volontaire. Ils peuvent quitter

demain matin. Donc, il faut que tu convaincs.

2 Avec les années, c'est sûr que tu te bâtis

3 un pouvoir moral, mais c'est même que ça

fonctionne. C'est pas une compagnie. Moi je suis

5 pas Pierre-Karl Péladeau le principal actionnaire

6 de... de Vidéotron, je suis pas un des fils

7 Desmarais dans Power Corporation.

Me SONIA LeBEL :

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Ça t'est prêté ces jobs-là, ça t'est prêté, tu es élu président de la FTQ, tu as la responsabilité de faire, de présider le conseil d'administration du Fonds puis il faut que tu conjugues avec tes gens, tu donnes pas d'ordre.

Q. [639] O.K. Mais ça va bien pour votre rôle de président de la FTQ, ce sont des affiliés, qui sont là sur une base volontaire. Encore une fois, je constate qu'il y a confusion entre vos deux chapeaux, Monsieur Arsenault. Moi je vous parle de votre rôle de président du Fonds de solidarité de la FTQ, pas celui de président de la FTQ. Aviezvous le pouvoir à titre de président du Fonds de refuser un dossier quand il arrive au conseil d'administration malgré les recommandations au niveau du montage financier, pré deux mille neuf (2009), toujours pré deux mille neuf (2009)?

1	R.	Pré	deux	mille	neuf	(200	9),	ça	veut	dire	avant	ou
2		aprè	ès?									
3	Q.	[640)] Pré	é, ça	veut	dire	avar	nt?				

4 R. Je pense pas.

fonctionne.

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- 5 Q. [641] Donc, je comprends bien que c'est...
- R. (Inaudible) le pouvoir. Ça aurait été impensable
 qu'un président du conseil d'administration du

 Fonds, que les conseillers financiers arrivent avec
 une recommandation qui a été approuvée par un
 comité sectoriel, puis que le président du conseil
 d'administration dise : « Regarde, ça ce dossier-là
 on le fait pas. » C'est pas de même que ça

D'abord les dossiers avant d'arriver au conseil d'administration, moi je préside également le conseil exécutif et je siégeais également sur deux autres, comité de redressement puis un autre comité dont j'oublie le nom. Et c'est pas une question de pouvoir, c'est un travail de collégialité, ça. Et les dossiers avant d'arriver au conseil d'administration, je les voyais au conseil exécutif.

Et le conseil exécutif encore là est formé d'une majorité d'externes. On était quatre làdessus, à ma souvenance et il y avait madame Martin

- de mémoire, monsieur Vachon, en tout cas
- 2 aujourd'hui ils sont quatre, puis on est deux, tu
- 3 as le président qui est le...
- 4 LE PRÉSIDENT :
- 5 Q. [642] C'est correct, Monsieur Arsenault, je
- 6 comprends que si on vous avait présenté, par
- 7 exemple, un dossier qui aurait été approuvé et où,
- 8 par exemple, ça aurait été le crime organisé qui
- 9 était à la base de ce dossier-là, vous estimez que
- si vos... les gens qui sont sous vous avaient
- 11 autorisé ce dossier-là, vous aviez pas l'autorité
- de le refuser, vous, en sachant ce que c'était.
- 13 R. Parce qu'il était sous...
- Q. [643] C'est ce que vous nous dites?
- R. Bien tous les dossiers, Madame, étaient acceptés
- 16 par le conseil... le conseil exécutif avant le
- 17 conseil d'administration.
- 18 Q. **[644]** O.K.
- 19 R. Je vais vous dire une circonstance que probablement
- 20 qu'on l'aurait fait. Un hurluberlu au Fonds qui
- 21 aurait arrivé avec un investissement avec Walmart,
- on aurait dit non.
- 23 Me SONIA LeBEL:
- Q. [645] Madame Blanchette, je vais vous demander de
- faire jouer l'écoute électronique qui se trouve à

1 l'onglet 22 s'il vous plaît, une conversation du dix-sept (17) février deux mille neuf (2009), la 2 session 2177 de la ligne 459. Et on va la coter, 3 Madame la Greffière, sous quelle cote? 4 5 LA GREFFIÈRE : 1337.1, 1337.2. 6 7 Écoute électronique 08-0459 2177 8 114P-1337.1 : 9 du 17 février 2009 10 Transcription de l'écoute 11 114P-1337.2 : 12 électronique 08-0459 2177 du 17 13 février 2009 14 PAR LE TÉMOIN : 15 16 R. Quelle date encore vous avez dit? LA PRÉSIDENTE : 17 Le dix-sept (17) février deux mille neuf (2009). 18 Me SONIA LeBEL : 19 20 C'est une nouvelle écoute électronique, Monsieur Arsenault. Vous ne l'avez pas celle-là. 21 22 ÉCOUTE DE LA CONVERSATION DU 17 FÉVRIER 2009 23 24

25

16:29:47

1	Me	SONIA	LeBEL	:

là?

- Q. [646] J'aimerais comprendre quelque chose Monsieur
 Arsenault. Il ressort de cette écoute électronique
 là que vous voulez, à titre de président du Fonds
 de solidarité, discuter d'un dossier avec Richard
 Goyette, lui demander son avis et faire en sorte
 qu'il ne recommande pas. C'est quoi son pouvoir à
 Richard Goyette par rapport au Fonds à ce moment-
- 10 R. À ce moment-là Richard Goyette était sur le conseil 11 d'administration du Fonds de solidarité.
- Q. [647] O.K. Il apparaît très clair, en tout cas, il
 ressort très clairement à mon point de vue à moi de
 l'écoute électronique, que pour vous, là, le
 rôle... qui est monsieur Desjardins, le fait qu'il
 soit relié au crime organisé et le fait qu'il était
 hors de question qu'il ait un dossier au Fonds
 m'apparaît très clair. C'est exact?
- 19 R. Hum, hum.

9

Q. [648] Vous êtes très ferme sur cette question-là.

Êtes-vous en train de me dire qu'à part prendre des
moyens détournés, dire à Gaétan Morin de trouver
une solution pour refuser le dossier sur la base du
cadre financier, vous aviez vous à ce moment-là, et
je trouve ça quand même assez troublant, aucun

22

23

24

25

- pouvoir à titre de président du Fonds pour dire, ce dossier-là, ça suffit. On le stoppe.
- R. C'était pas nécessaire, il était arrêté à cemoment-là par Gaétan Morin.
- 5 Q. [649] En date du dix-sept (17) février deux mille 6 neuf (2009), le dossier n'était pas arrêté par
- Gaétan Morin, Monsieur Arsenault. 7 R. Il était à l'étude mais comme je vous le dis, le 8 9 dix-sept (17) février deux mille neuf (2009), 10 j'avais pas eu encore les résultats des conseillers du Fonds de solidarité. J'attendais après ça. 11 12 Maintenant ce genre de discussions-là, c'est très politique puis moi je calcule ça comme du « brain 13 14 storming ». T'appelles un de tes v.p., tu dis 15 regarde, qu'est-ce qu'on pourrait faire 16 politiquement et je voulais m'assurer également, puis ça on était en février deux mille neuf (2009), 17 18 c'est la même période où j'avais soumis le nom à 19 Goyette à la Sécurité publique, je voulais être sûr 20 de mettre Goyette à ma main, bien comme il faut,

là, et avoir cette espèce d'autorité morale sur lui, faire en sorte qu'il marche les fesses serrées et ça a réussi parce... jusqu'à un certain point parce qu'au mois de mai deux mille neuf (2009), Goyette a proposé lui-même de pas être sur SOLIM.

Donc la stratégie d'y mettre le nez dans le caca de
Jocelyn Dupuis, ça a fait en sorte qu'à un moment
donné, il voulait plus toucher à SOLIM non plus.

Puis finalement, on se souviendra qu'en deux mille
dix (2010), j'ai rencontré ces deux moineaux-là au
Centre Bell, une partie de hockey. Ils m'ont menacé

physiquement devant mon épouse et le lendemain

8 matin, Goyette était parti.

7

17

18

19

20

21

22

23

24

- 9 Q. [650] O.K. On se situe au mois de février...
- 10 R. S'ils m'ont menacé devant mon épouse, c'est parce
 11 que je livrais pas ce qu'eux voulaient. Maintenant
 12 les techniques, la politique, la façon que je l'ai
 13 fait, vous pouvez questionner tout ça, je veux
 14 dire, libre à vous. Moi je vous dis que le dossier
 15 n'a pas été fait et je prenais tous les moyens
 16 possibles pour pas que ça se fasse.
 - Q. [651] Le dossier, Monsieur, on est... Monsieur
 Arsenault, on se situe dans cette conversation-là
 le dix-sept (17) février deux mille neuf (2009).

 Déjà au dix-sept (17) février deux mille neuf
 (2009), il y a un problème majeur avec le dossier
 Carboneutre compte tenu des gens en présence dans
 le dossier, particulièrement monsieur Raynald
 Desjardins. Il ressort clairement de l'écoute
 électronique avec monsieur Bolduc, il y en a

- d'autres avec monsieur Audet, vous avez des
- 2 conversations avec plusieurs personnes, que c'est
- 3 un fait troublant à juste titre.
- 4 R. Moi quand je...
- 5 Q. [652] Moi ce que je vous demande, Monsieur
- 6 Arsenault...
- 7 R. Oui.
- 8 Q. [653] ... le dossier a été refusé quand par
- 9 monsieur Morin? Fin avril, est-ce que c'est
- 10 possible?
- 11 R. C'est possible.
- Q. [654] Bon. Est-ce que vous vous souvenez sur quelle
- base il a été refusé le dossier?
- 14 R. C'est que les deux bases, je le répète, la première
- base, c'est que les gens de Carboneutre envoyaient
- pas les documents requis par le Fonds de
- 17 solidarité. Et la deuxième base, moi, quand j'ai
- eu la preuve flagrante que Desjardins était là-
- dedans, je suis allé mener la carte d'affaires à
- 20 Gaétan Morin.
- Q. [655] O.K. Madame Blanchette, on peut-tu aller à
- 1'onglet 5 des pièces déjà produites, s'il vous
- plaît. On va revenir à la note de service de
- 24 monsieur Morin qui a été produite le trente (30)
- 25 septembre deux mille treize (2013) et a été déposée

1		dans le cadre du du témoignage de monsieur
2		Milano, la pièce 100P-954. Si on va à la fin, on
3		parle particulièrement du dossier Carboneutre.
4		C'est là-dedans qu'on apprend que le dossier a
5		eu a été refusé à deux reprises précédentes,
6		qu'il y a eu la rencontre du six (6) mai deux mille
7		huit (2008) dont je faisais rapport ce un peu
8		plus tôt, et on explique que :
9		En raison des besoins de fonds []
10		bon
11		le dossier est transféré []
12		au Fonds bon, il est passé du Fonds
13	R.	Hum, hum.
14	Q.	[656] des Fonds aux Fonds régionaux des
15		Fonds régionaux au Fonds de solidarité lui-même.
16		D'accord. Et que:
17		Il y a eu quelques rencontres durant
18		lesquelles le Fonds aurait demandé de
19		l'information à de nombreuses
20		reprises. Le dossier a été décliné
21		pour la troisième fois au mois d'avril
22		2009
23		pour les raisons suivantes
24		(prévisions financières
25		irréalistes, valeur de l'achalandage

1		non démontrée, absence de suivi de
2		l'entreprise à de nombreuses demandes
3		d'information de la part du Fonds).
4		Ma question est la suivante, Monsieur Arsenault,
5		advenant le fait que les prévisions financières
6		eues été réalistes, que la valeur de l'achalandage
7		aurait été démontrée et même avantageuse, que
8		l'entreprise aurait répondue à toutes les demandes
9		du Fonds et tous les suivis, mais qu'il demeure
10		encore le facteur Raynald Desjardins, qu'est-ce que
11		vous pouviez faire? Aidez-nous à comprendre qu'est-
12		ce que vous pouviez faire à ce moment-là pour
13		bloquer le dossier parce qu'il n'est pas plus
14		acceptable?
15	R.	J'aurais avisé Gaétan Morin, comme je l'ai fait
16		quand j'ai eu la carte, et j'aurais avisé les gens
17		du Fonds, probablement le pd.g., dire « regarde,
18		va dans ton équipe avec cette carte-là, puis
19		explique leur que, à cause des risques
20		réputationnels, on peut pas investir avec cet
21		individu-là ». Mais, je tiens à vous noter, Madame
22		la Présidente, Monsieur Lachance, que dans toutes
23		mes discussions, je suis constant, je veux pas
24		faire le dossier. Quand je parle à Louis Bolduc,
25		c'est un dossier que je ne veux pas faire. Je fais

du brainstorming pour essayer de trouver des façons

2 comment qu'on fait pour pas qu'il passe. C'est ça

3 cette discussion-là.

- 4 Q. [657] Ça, c'est...
- 5 R. Parce que je voulais pas qu'il passe, mais en même
- 6 temps, je voulais maintenir une relation avec
- 7 Dupuis parce qu'il était vice-président et parce
- 8 qu'il avait... là on est rendu en deux mille neuf
- 9 (2009), mais je voulais maintenir une relation
- 10 parce que la chicane était toujours prise dans la
- 11 FTQ Construction. Je voulais ramener ces deux
- groupes-là ensemble, donc j'étirais la sauce. Mais,
- vous avez aucune écoute qui démontre que, moi, je
- 14 voulais faire ce dossier-là. J'étais pas
- confortable avec, c'est-à-dire j'étais confortable
- au début à cause du procédé, mais quand j'ai vu à
- un moment donné que ça sentait la merde, j'ai pris
- 18 les moyens nécessaires pour pas le faire. Ça a
- 19 peut-être pris un mois ou deux de plus, je vous le
- 20 concède. J'aurais peut-être dû au mois de février,
- 21 mais finalement il s'est pas fait. Il ne s'est pas
- fait, et je le répète, ce dossier-là ne s'est pas
- fait. J'ai fait, comme président de la FTQ, aucun
- 24 dossier avec Jocelyn Dupuis et ses amis, aucun
- 25 dossier. Vous pouvez questionner ma méthode de

- 1 travail, libre à vous.
- 2 Q. [658] Monsieur Arsenault...
- R. Mais, j'en ai pas fait. Ça, je pense, c'est fort
- important. Puis je vous demande, vous allez avoir
- 5 des décisions à rendre, respectueusement...
- 6 Q. [659] Mais, si c'est...
- 7 R. ... je vous demande de tenir compte de ça.
- 8 Q. [660] Monsieur Arsenault...
- 9 R. Ça, c'est la vérité.
- 10 Q. [661] ... je pense que depuis le début dans ma
- ligne de question, il est très clair pour moi que
- vous ne vouliez pas faire ce dossier-là et je vous
- le dis à juste titre. Ce que je me questionne...
- 14 R. Vous m'avez questionné toute la journée sur le
- dossier.
- Q. [662] C'est parce que... c'est parce que la
- 17 question est la suivante. Le mandat de la
- 18 Commission est de regarder l'infiltration du crime
- organisé dans le milieu de la construction et un
- des mandats de la Commission est de faire des
- 21 recommandations pour éviter que des choses comme ça
- se reproduisent. Nous avons quoi? Nous avons
- quelqu'un qui porte le chapeau du président de la
- 24 FTQ Construction. Nous avons quelqu'un qui porte en
- 25 même temps le chapeau du Fonds de solidarité. On a

- 1 un dossier problématique...
- 2 R. Non, non, la FTQ Construction...
- 3 Q. [663] ... du président de la FTQ... la FTQ
- 4 Centrale.
- 5 R. La FTQ Centrale.
- Q. [664] Voilà! Et nous avons également la même... la
- 7 même personne qui porte le chapeau de président du
- 8 Fonds de la FTQ. Nous avons un dossier ici qui
- 9 passe par la FTQ en passant par la FTQ
- 10 Construction...
- 11 R. Hum, hum.
- 12 Q. [665] ... et s'en va au Fonds. On a vous dans le
- milieu de ça qui ne semble pas avoir le pouvoir de
- 14 le refuser. Aidez-nous à comprendre, Monsieur
- Arsenault, c'est clair pour tout le monde, là.
- 16 R. Le dossier, j'ai pris les moyens pour le refuser.
- 17 Maintenant...
- 18 Q. **[666]** Qu'est-ce qu'on...
- 19 R. ... ce dossier-là, respectueusement encore,
- 20 Investissement Québec était prêt à le faire.
- Investissement Québec était prêt à le faire. Il y a
- 22 une grande banque canadienne qui était dedans
- aussi, hein!
- Q. [667] Moi, je trouve que la FTQ et le Fonds de
- 25 solidarité, on est traité avec beaucoup de sévérité

1	par votre Commission. Puis je vous demande
2	respectueusement, est-ce que les autres
3	institutions financières du Québec vont devoir
4	venir s'asseoir ici comme moi, le président, et le
5	conseil d'administration pour expliquer? Est-ce que
6	Louis Vachon va venir s'asseoir ici et expliquer
7	pourquoi est-ce que Marina Brousseau, lorsqu'on a
8	retiré notre prêt, c'est la Banque Nationale qui a
9	prêté à monsieur Brousseau? Il y avait des Hells
10	Angels, là, à la Marina Brousseau, ça a d'l'air ou
11	des sympathisants. Est-ce qu'ils vont venir ici?
12	Est-ce que les gens d'Investissement Québec vont
13	venir expliquer ici comment ça se fait qu'eux, dans
14	Carboneutre, ils avaient donné une lettre
15	d'intention qui a, jusqu'à un certain point, eu de
16	l'influence sur le fait que j'ai été séduit par
17	par ce projet-là, par ce procédé-là? C'est ça que
18	je me demande des fois comme ex-président de la FTQ
19	et ex-président du Fonds de solidarité. Je le
20	répète, le Fonds de solidarité, c'est toute une
21	organisation. Moi, j'en suis fier et j'espère que
22	les recommandations de votre Commission ne feront
23	pas en sorte qu'il va être démantelé. Ce serait une
24	tragédie pour l'économie du Québec, une tragédie.
25	Puis je vous dis ça en tout respect.

1	Q.	[668] Maintenant, pour les fins de notre
2		recommandation, pour les fins de notre mandat, ce
3		que vous nous dites donc, c'est que le dossier
4		Carboneutre, là, arrive sur votre bureau au conseil
5		d'administration, suit le processus au niveau du
6		montage financier, des capacités de rendement, la
7		viabilité de l'entreprise passe tous les créneaux,
8		chemine dans la machine à saucisse jusque sur votre
9		bureau au conseil d'administration. Le seul bogue
10		dans le dossier, c'est Raynald Desjardins. Est-ce
11		que je comprends qu'avant deux mille neuf (2009)

- 12 R. Madame, c'est faux ce que vous dites. Le do...
- Q. [669] C'est une hypothèse que je vous soumets,

 Monsieur Arsenault.
- 15 R. Non, mais le dossier n'a pas amené... n'a pas été 16 amené au conseil d'administration.
- Q. [670] J'essaie de comprendre le pouvoir que vous aviez, Monsieur Arsenault.
- R. Ce sont les conseillers financiers du Fonds qui ont décidé de pas le faire et, dans la même période,
 moi, j'avais une information supplémentaire qui était la carte de Raynald Desjardins. Je l'ai donné à Gaétan Morin qui m'a dit « ça fait quinze (15) jours, trois semaines que le dossier est à la poubelle... pas à la poubelle, mais il dit, ils

1		répondent pas à nos attentes » et on était dans une
2		période, là, j'imagine, de mars, avril où le Fonds
3		avait des exigences et où Carboneutre remplissait
4		pas les exigences ou il envoie pas les papiers
5		nécessaires. C'est ça l'histoire, c'est pas plus
6		compliqué que ça.
7	Q.	[671] O.K. Je vais reprendre ma question.
8		(16:40:38)
9		LA PRÉSIDENTE:
10		Maître, je pense qu'on a compris.
11		Me SONIA LeBEL :
12		Qu'il n'a pas le pouvoir.
13		LA PRÉSIDENTE:
14		Bien, on va on va tirer les conclusions qui
15		s'imposent.
16		Me SONIA LeBEL :
17		Je pense qu'on peut suspendre.
18		
19		ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS
20		
21		AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE
22		
23		SERMENT
24		Nous, soussignés, ODETTE GAGNON et JEAN LAROSE,
25		sténographes officiels, certifions que les feuilles

	- 253 - Me Sonia LeBel
1	qui précèdent sont et contiennent la transcription
2	d'un enregistrement numérique, hors de notre
3	contrôle et est au meilleur de la qualité dudit
4	enregistrement, le tout conformément à la loi.
5	
6	Et nous signé,
7	
8	
9	
10 11 12 13 14	Odette Gagnon (Tableau #202129-3) Sténographe officielle
16 17	Jean Larose (Tableau #254493-8) Sténographe officiel

MICHEL ARSENAULT

Interrogatoire

VOLUME 162

Le 27 janvier 2014